2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

GRAND PARIS SEINE & OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Fresque de Perrine Honoré réalisée à Ecquevilly dans le cadre de l'opération "Un mur, une œuvre".

Édito

Notre Communauté urbaine a aujourd'hui atteint une maturité après plusieurs années de stabilisation de sa gouvernance politique, de structuration de son administration, de mobilisation de moyens financiers et humains indispensables à sa réussite.

Si elle répond désormais pleinement à l'exercice de ses compétences du quotidien comme à ses objectifs en termes de grands enjeux territoriaux, c'est parce que la volonté politique est là.

Les élus, et en premier lieu les Maires, ont trouvé leur place dans cette grande structure qu'est GPS&O, ont avancé ensemble pour renforcer une identité commune, porter une ambition pour le territoire, répondre à leurs besoins et à ceux de leurs habitants.

L'équilibre est toujours délicat entre les impératifs de service public (gestion des déchets, eau et assainissement, voirie, propreté urbaine, éclairage public, mobilité, sport, culture...) et la nécessaire attractivité de notre vallée de Seine (développement économique, aménagement, tourisme...) mais les réalisations de l'année, intimement liées à des enjeux de développement durable pour bon nombre d'entre elles, montrent que nous y parvenons.

La proximité en 2024, c'est la réhabilitation de la déchèterie d'Orgeval qui débute, l'installation d'une centaine de bornes d'apport volontaire supplémentaires, la distribution de 6 000 composteurs individuels, le lancement d'une application déchets, ce sont plus de 60 chantiers de renouvellement de canalisations d'eau potable et d'assainissement, près de 50 millions d'euros de renouvellement et d'aménagement de voirie, 3 000 lanternes passées en LED, 40 kilomètres de cheminements cyclables, 50 bornes de recharge électrique pour véhicules, 34 villages olympiques dans les communes, 32 000 élèves qui apprennent à nager gratuitement dans nos piscines, 10 nouveaux équipements communaux mis en valeur par une fresque...

Les grands projets 2024, c'est le chantier de la passerelle reliant l'Ile-aux-Dames à Limay, le 2ème temps du programme "Territoire d'industrie Seine Aval", l'engagement de la Communauté urbaine sur l'institut Parasport Santé unique au monde, la finalisation du pôle gare d'Aubergenville, le premier Contrat de Ville Unique à l'échelle communautaire, un second Programme Local de l'Habitat intercommunal...

2024, ce sont aussi de nouveaux services : une direction énergie pour notamment mener à bien les grands projets de réseaux de chaleur, une offre de services aux communes pour coller au plus près de leurs attentes, un site internet refondu pour mieux répondre aux usagers, la mise en place d'une commission accessibilité.

Les contraintes toujours plus fortes qui pèseront demain sur les collectivités territoriales comme sur les EPCI sont très inquiétantes pour le maintien de notre opérationnalité mais je n'ai aucun doute sur l'ingéniosité des élus et des services de GPS&O pour éviter de faire peser sur les foyers les conséquentes pertes de recettes annoncées.

Notre enjeu en 2025 sera de poursuivre notre belle dynamique de grands projets et de continuer à garantir des services de qualité à nos habitants.

Cécile ZAMMIT-POPESCU
Présidente de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise

Grille de lecture des actions de la Communauté urbaine

Les 17 objectifs de développement durable

Le présent rapport dresse le bilan des actions menées par Grand Paris Seine & Oise au cours de l'année 2024, avec un focus particulier sur les projets qui concrétisent certains objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU, qui ont été déclinés à l'échelle du territoire dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET). Aux premiers rangs de ces actions figurent celles qui participent à :

- **L'adaptation au changement climatique ;**
- **La préservation du capital naturel ;**
- **La cohésion sociale et la solidarité territoriale ;**
- **Le développement de modes de production et de consommation durables.**

Afin de guider la lecture et la compréhension de ce bilan annuel, et de rappeler que les transitions écologiques et énergétiques irriguent nos politiques publiques, nous avons souhaité que les ODD - numérotés de 1 à 17 - constituent une grille de lecture en matière de développement durable pour l'ensemble de nos actions.

Aussi, vous retrouverez à la lecture de ces pages les différents pictogrammes promus par l'ONU pour signaler les chantiers et actions 2024 qui œuvrent en ce sens.

Les ODD, qu'est-ce que c'est ?

Les États membres de l'ONU ont adopté en septembre 2015 les principes de développement durable à mettre en œuvre d'ici 2030. Ce programme, envisagé comme universel – c'est-à-dire à appliquer à tous les pays du monde – dessine en 17 objectifs et 169 cibles une feuille de route détaillée qui couvre pratiquement toutes les questions de la société.

Ils intègrent les enjeux du développement dans tous les pays, tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore l'innovation industrielle...

Sommaire

Nos ambitions et moyens d'actions 7

INSTANCES COMMUNAUTAIRES 8
BUDGET 12
RESSOURCES HUMAINES 16
APPUI AUX COMMUNES 19
AMÉLIORER LA RELATION AUX USAGERS 23

Développer les services de proximité 33

MAÎTRISE DES DÉCHETS 34
CYCLE DE L'EAU 39
ESPACES PUBLICS ET VOIRIE 45
MOBILITÉS 50

Un cadre de vie agréable et attractif 59

DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 60
SPORTS 70
CULTURE 82
TOURISME 87

Dessiner le territoire de demain 91

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 92
POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN 94
HABITAT 100
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE 102

GRAND PARIS SEINE & OISE COMMUNAUTÉ URBAINE

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

Directeur de la publication : Cécile Zammit-Popescu
Rédaction : Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
Crédits photos : GPS&O • Nicolas Dubois • Juliette David • Alexandre Henriques • Andia Rayar
Gaël Vingot • Floriane Pouzol • Mairie de Mézières-sur-Seine • Shutterstock
Design graphique : cominoe.com • Impression : Imprimerie Chauveau

Nos ambitions
et moyens d'action

AMBITIONS

Le Bureau communautaire

Le Bureau communautaire est l'organe exécutif de la Communauté urbaine. Il est composé de 24 élus : la Présidente, les 15 Vice-présidents et les 8 Conseillers délégués. Son rôle est de discuter et de préparer les grandes décisions et de prendre également un certain nombre de délibérations de gestion courante qui lui ont été déléguées par le Conseil communautaire.

Cécile Zammit-Popescu
Présidente

Suzanne Jaunet
1re Vice-présidente déléguée aux espaces publics et aux relations aux communes

Sandrine Dos Santos
2e Vice-présidente déléguée au tourisme

Franck Fontaine
3e Vice-président délégué au développement durable

Sabine Olivier
4e Vice-présidente déléguée au sport

Laurent Brosse
5e Vice-président délégué à la culture

Fabienne Devèze
6e Vice-présidente déléguée à l'habitat et aux relations avec le monde agricole

François Garay
7e Vice-président délégué aux politiques contractuelles

Annette Peulvast-Bergeal
8e Vice-présidente déléguée à l'enseignement supérieur

Gilles Lécole
9e Vice-président délégué à l'eau et à l'assainissement

Pierre-Yves Dumoulin
10e Vice-président délégué à l'aménagement et au projet Eole

Pascal Poyer
11e Vice-président délégué aux finances

Stéphan Champagne
12e Vice-président délégué à la gestion des déchets

Yann Perron
13e Vice-président délégué à l'axe Seine et à l'énergie

Eddie Aït
14e Vice-président délégué aux mobilités

Raphaël Cognet
15e Vice-président délégué au développement économique

Maryse Di Bernardo
1re Conseillère déléguée à l'urbanisme

Michel Lebouc
2e Conseiller délégué aux achats et à la commande publique

Catherine Arenou
3e Conseillère déléguée à la politique de la ville

Jean-Marie Ripart
4e Conseiller délégué aux ressources humaines

Evelyne Placet
5e Conseillère déléguée au foncier

Dominique Turpin
6e Conseiller délégué à l'éclairage public

Djamel Nedjar
7e Conseiller délégué au numérique

Jean-Claude Bréard
8e Conseiller délégué aux affaires générales

Le Bureau communautaire s'est réuni **10 fois**

Nombre de délibérations votées en bureau **106**

Quelques exemples de délibérations du Bureau en 2024

- Attribution de subventions aux organismes et associations
- Soutien aux sportifs de haut niveau "ambassadeurs" du territoire dans le cadre de l'année olympique 2024
- Constitution d'un groupement de commandes permanent avec les communes membres et leurs établissements pour favoriser la mutualisation
- Acquisitions foncières pour des projets communautaires

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire de GPS&O est composé de 141 Conseillers communautaires représentant les 73 communes du territoire. Organe décisionnel principal de la Communauté urbaine, son rôle est de fixer les grandes orientations stratégiques et les actions à mener. Il se réunit et prend toutes les décisions importantes pour le fonctionnement comme pour le développement du territoire sous forme de délibérations soumises au vote.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE
MANDATURE 2020-2026

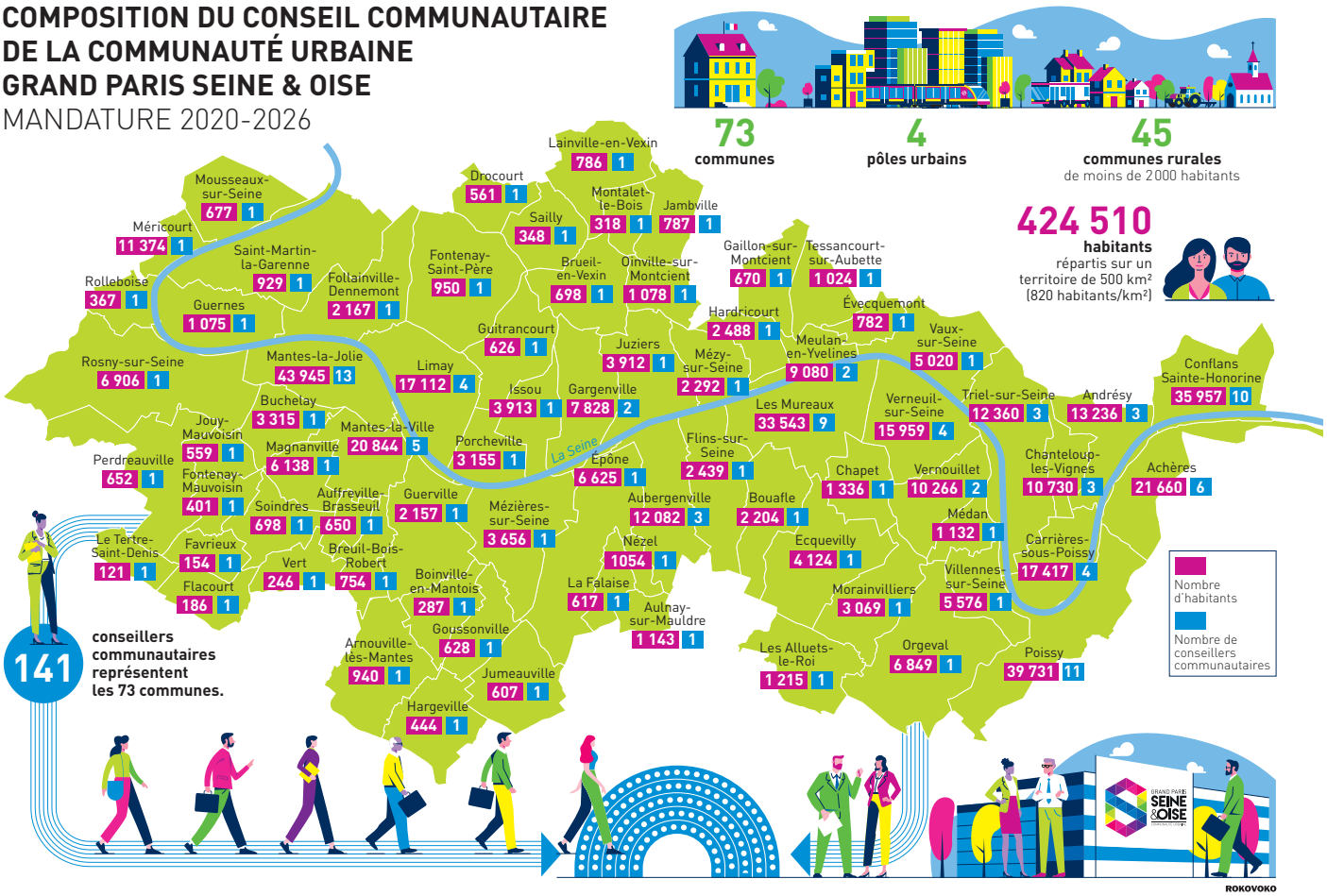

6 Conseils communautaires
se sont tenus en 2024

132 délibérations votées
(entre janvier et novembre)

Composition du
Conseil communautaire
141 élus dont 70 maires

Moyenne d'âge
60 ans

Hommes
64%

Femmes
36%

Quelques exemples de grandes délibérations du Conseil communautaire

- Stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance 2024-2030
- Motion d'opposition au projet de ligne nouvelle Paris-Normandie présentée par les groupes politiques Agir pour GPS&O, TCS&O, Seine et Ensemble GPS&O
- Approbation du contrat de ville 2024-2030 de la Communauté urbaine : "engagements quartiers 2030"
- Engagement de la Communauté urbaine dans le projet d'Institut du Parasport-Santé
- Élargissement de l'offre du système intégré de gestion de bibliothèques à toutes les communes de la Communauté urbaine
- Adoption de l'offre de services aux communes
- Approbation du projet sportif du territoire
- Adoption du dossier d'organisation de la viabilité hivernale
- Approbation du règlement du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Les Commissions

Commission Affaires générales

Elle émet des avis sur les délibérations présentées en Conseil communautaire relatives aux finances, financement externe des projets, ressources humaines, affaires juridiques, commande publique, informatique et moyens généraux.

Commission Action culturelle, sport et tourisme

Elle émet des avis sur les délibérations présentées en Conseil communautaire relatives à l'action culturelle, sport et tourisme.

Commission Aménagement du territoire

Elle émet des avis sur les délibérations présentées en Conseil communautaire relatives à l'aménagement, mobilité, renouvellement urbain, développement économique, Eole, transition écologique, habitat et logement.

Commission Vie quotidienne

Elle émet des avis sur les délibérations présentées en Conseil communautaire relatives à la voirie, eau, assainissement, déchets, bâtiments et équipements communautaires.

Les 4 commissions se sont réunies 6 fois en 2024 (avant chaque Conseil communautaire).

La Conférence des Maires

La Conférence des Maires, présidée par la Présidente de la Communauté urbaine, est un espace de dialogue et de réflexion qui réunit les 73 maires des communes membres de GPS&O. Cette réunion s'inscrit dans la proximité afin de concerter, discuter et débattre ensemble sur les projets structurants du territoire. Elle a vocation à partager les grands enjeux communs et à dessiner des solutions opérationnelles. La Conférence des Maires permet la proactivité des maires des communes de la Communauté urbaine, discutant et agissant ensemble lors de ces réunions ponctuelles. Chaque maire peut s'y exprimer pleinement et librement.

En 2024, les maires se sont réunis à 9 reprises pour débattre d'une vingtaine de sujets structurants pour le territoire, comme : la concertation sur le schéma directeur de la maîtrise de l'énergie, le règlement de voirie, la compétence Gemapi, l'offre de service aux communes, le projet sportif de territoire, la préparation de la programmation pluriannuelle d'investissement 2026-2032 ou encore le projet d'Institut Parasport-Santé...

Le Conseil de Développement (CoDev)

Composé de membres bénévoles (femmes, hommes, actifs ou retraités, qualifiés ou simples usagers du territoire), cette instance citoyenne constitue un "think tank" de la société civile qui participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets du territoire.

En 2024, le CoDev a été saisi deux fois par la Présidente de la Communauté urbaine. Ses membres ont ainsi pu apporter aux élus un éclairage et une expertise sur les orientations majeures de GPS&O pour l'identification des bonnes pratiques et des écogestes en matière de gestion de l'eau et sur l'élaboration du 2ème Programme local de l'habitat intercommunal 2025-2030.

BUDGET

Le budget 2024

Les élus ont adopté le budget primitif de la Communauté urbaine pour l'année 2024 lors du Conseil communautaire du 4 avril 2024. Son montant consolidé s'élève à 829 M€.

Montant global du budget primitif
829 M€

Évolution par rapport à 2023
+ 5%

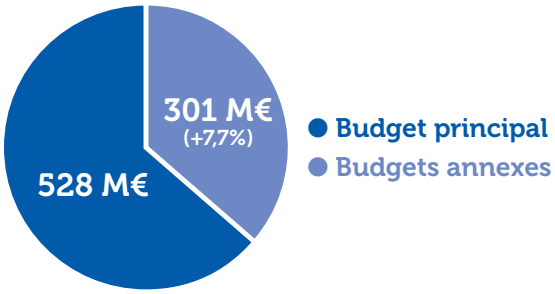

En 2024, on constate une hausse des dépenses maîtrisée qui traduit la volonté de GPS&O d'investir. En effet, les dépenses de fonctionnement ne progressent que de 0,5% au budget général, tandis que les dépenses d'investissement augmentent de 13%, traduction d'une accélération de la politique d'investissement communautaire.

La Communauté urbaine poursuit ses efforts pour des services de proximité performants et durables, tout en développant l'attractivité du territoire. Dans un contexte où l'inflation reste forte à 2,5% et avec un taux d'intérêt soutenu attendu en 2024 à 3,5%, l'objectif est double : maîtriser les dépenses de fonctionnement et poursuivre les investissements.

RÉPARTITION DU BUDGET 2024

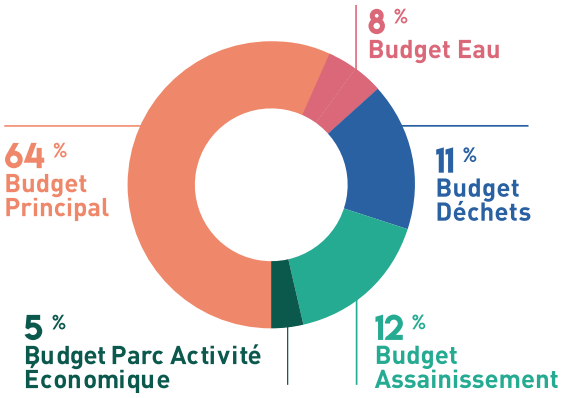

LE BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement

Montant global des dépenses de fonctionnement
335,6 M€

Évolution par rapport à 2023
+ 0,5%

Sources : Budget primitif 2024 de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Les recettes de fonctionnement

RECETTES DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

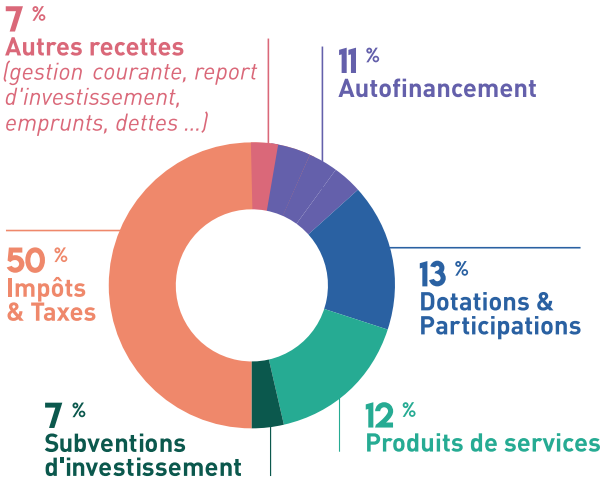

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement prévues représentent au total 219 M€ (134 M€ du budget principal, 35,4 M€ du budget annexe eau potable, 34 M€ du budget annexe assainissement et 15,4 M€ du budget annexe déchets).

La Communauté urbaine privilégie la proximité et le quotidien. Les dépenses d'équipement pour l'eau potable, l'assainissement et la gestion des déchets progressent et la voirie reste prioritaire, avec un budget de 49,2 M€. L'investissement porté par le budget principal porte essentiellement sur la mobilité, la voirie, les transports, les quartiers Eole ainsi que sur l'aménagement et le développement du territoire.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS AU BUDGET PRINCIPAL

Évolution par rapport à 2023

+ 13,9%

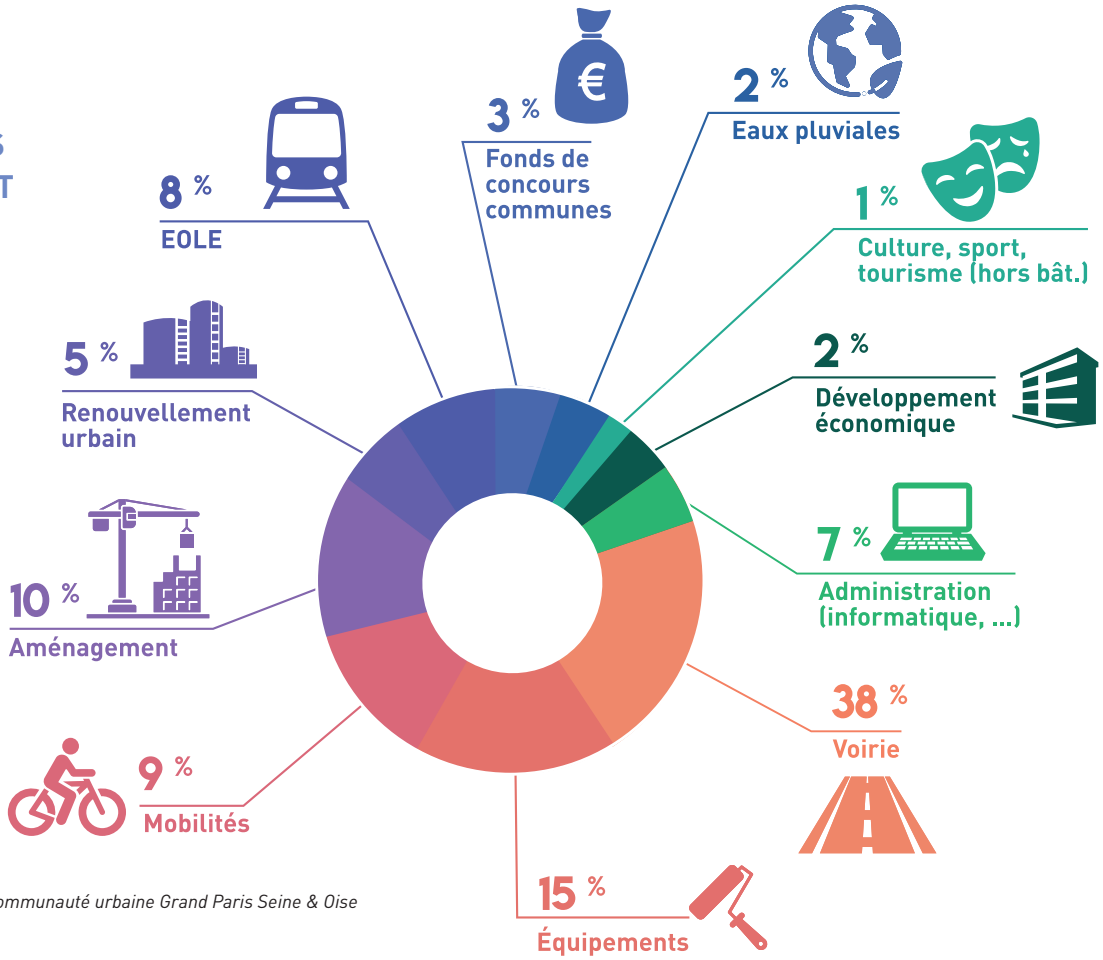

Sources : Budget primitif 2024 de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Les dépenses d'équipement

Pour ce qui concerne les équipements, les travaux de mise aux normes et de réhabilitation énergétique restent conséquents, avec l'accent mis sur les piscines. Les investissements relatifs à l'eau et aux déchets sont également importants mais sont portés par les budgets annexes.

PISCINES

- **Programmation des travaux de rénovation et début des études de maîtrise d'œuvre pour les piscines communautaires** à Meulan-en-Yvelines et à Andrésy.

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **Mise en conformité et rénovation des réseaux :** 8,8 M€
- **Rénovation des stations d'épuration :** Rosny-sur-Seine, Limay, Morainvilliers, Aubergenville, Les Mureaux, Juziers, Nézel, Guitrancourt, Saint-Martin-la-Garenne et Verneuil-sur-Seine.

DÉCHETS

- **Travaux dans les déchèteries :** Orgeval, Conflans-Sainte-Honorine, Achères, Les Closeaux à Mantes-la-Jolie.
- **Création d'un comptoir du réemploi** aux Mureaux

VOIRIE

- **Développement communal et communautaire :** 16,5 M€
- **Renouvellement des voiries existantes :** 17 M€
- **Eclairage public et signalisation lumineuse tricolore :** 10,3 M€
- **Ouvrages d'art :** 5,4 M€

LES BUDGETS ANNEXES

Évolution par rapport à 2023
+ 3,6%

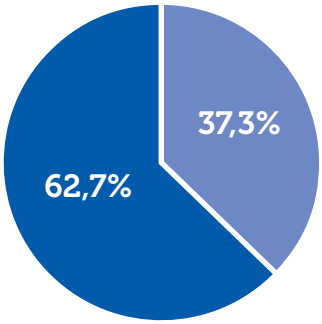

● Part investissement
● Part fonctionnement

Budget eau

Une réforme nationale des redevances dont l'objectif est d'encourager les collectivités à améliorer l'efficacité de leurs réseaux va rendre nécessaire de lourds investissements au cours des prochaines années. Ce contexte de dépenses a été anticipé par GPS&O, qui a déjà un réseau d'excellente qualité et a versé une subvention d'investissement exceptionnelle, issue du budget principal, de 26,4 M€ fin 2023. En 2024, le budget de renouvellement des réseaux a augmenté avec pour objectif le financement de renouvellement des réseaux, de sécurisation de l'approvisionnement en eau et d'amélioration de la qualité de l'eau (décarbonatation).

Évolution par rapport à 2023
- 7,5%

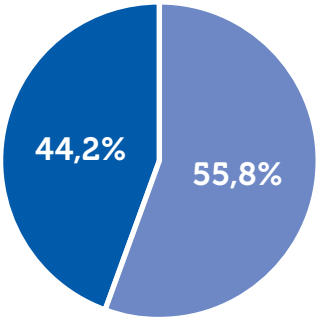

● Part investissement
● Part fonctionnement

Budget assainissement

Concernant l'assainissement, GPS&O maintient un bon niveau d'investissement mais avec une inflation qui pèse sur l'évolution des dépenses alors que les recettes n'évoluent pas dans la même proportion. Les principaux postes de dépenses programmés en 2024 concernent : le chantier de dévoiement des réseaux du Tram 13, la réhabilitation et le renouvellement du système de collecte, la création de bassins de stockage, l'extension des réseaux et des travaux sur les stations d'épuration.

Évolution par rapport à 2023
+ 17%

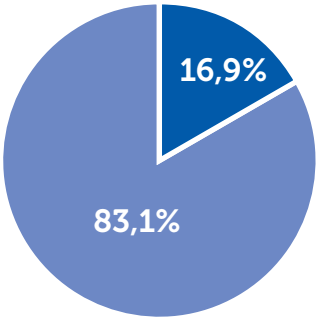

● Part investissement
● Part fonctionnement

Budget déchets

L'harmonisation des taux et des niveaux de services pour la collecte des déchets mise en place en 2024 répond à une obligation légale et un objectif d'équité territoriale. Elle s'opère dans un contexte d'augmentation des coûts dûs à l'inflation et à l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes. Il s'agit également d'améliorer les performances du tri et la réduction des déchets par la sensibilisation de tous les acteurs et, par ailleurs, de maintenir l'équilibre de ce budget pour qu'il ne pèse pas davantage sur le budget principal (contribution à hauteur de 8 M€).

Au programme des investissements prioritaires : la rénovation des déchèteries, le renouvellement des bacs de collecte, la création de points d'apport volontaire, le recrutement de personnel pour la réduction des déchets et le contrôle des collectes.

Budget parcs d'activités économiques

Doté de 12 M€, ce budget retrace les opérations d'acquisitions foncières, de viabilisation des parcelles et de ventes de celles-ci sur les 5 parcs d'activités communautaires situés dans les communes de Buchelay, Morainvilliers, Les Mureaux, Limay, Gargenville. L'enjeu : améliorer l'attractivité du territoire, répondre aux besoins immédiats d'investissement des entreprises, créer des emplois.

Évolution par rapport à 2023

+ 11%

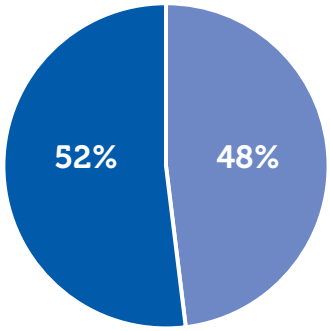

- Part investissement
- Part fonctionnement

L'essentiel à retenir

Le budget de l'année 2024 s'inscrit entre lutte contre l'inflation et volonté d'accélérer la politique d'investissement.

Les efforts d'investissements portent notamment sur le déploiement des services de proximité performants et durables et sur le renforcement de l'attractivité de notre territoire.

Le budget présente une augmentation mesurée, qui se veut maîtrisée pour les dépenses de fonctionnement et ambitieuse pour les dépenses d'investissement.

10 projets phares de 2024

SPORT

- **Le SNI à Mantes-la-Jolie** a connu la rénovation de son bassin avant les JO, en attendant la reconstruction des bâtiments. **6,5 M€ TTC** sont prévus sur celle-ci, pour une livraison en 2025. Coût total prévisionnel du projet : **14,8 M€ TTC**.

CULTURE

- En 2024 sont finalisées les études de réhabilitation et modernisation du Théâtre de La Nacelle, avant travaux en 2025.

EOLE

- À l'automne 2024 a eu lieu l'inauguration du pôle d'échange multimodal d'Aubergenville. Coût total du projet : **6,1 M€ TTC**.

RENOUVELLEMENT URBAIN

- Les travaux sur le projet de renouvellement urbain de Carrières-sous-Poissy se poursuivent. Coût total du projet : **5,5 M€ TTC**.

HANDICAP, SANTÉ, SPORT

- En 2024, le Bureau communautaire a validé sa participation au projet de l'IPS à hauteur de **19 M€**.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Le programme d'extension et d'amélioration des aires d'accueil de Buchelay et Vernouillet a été finalisé. Coût total du projet : **4,1 M€ TTC**.

VOIRIE

- Le programme d'aménagement et de renouvellement des voiries aura été ambitieux pour 2024 : **49,2 M€ TTC**.

DÉCHETS

- Déploiement des points d'apport volontaire de verre : **1 M€**.

MOBILITÉS

- Poursuite du programme schéma directeur cyclable : **1,1 M€ TTC**.
- Début des travaux de dévoiement des réseaux d'eau et d'assainissement sur le tracé du Tram 13 (**1,7 M€ TTC sur 2024**).

"La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et la poursuite de nos investissements en 2024 marque l'atteinte d'une certaine maturité pour notre Communauté urbaine. En dépit du contexte d'inflation, à 2,5%, nous continuons à déployer nos investissements dans des projets structurants pour le territoire, qui en doperont l'attractivité et doivent contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants, tout en consolidant toujours davantage notre offre de services de proximité, plus performante, plus durable."

Pascal Poyer
Vice-président délégué aux finances

RESSOURCES HUMAINES

Des moyens humains pour agir

L'amélioration de la qualité de service auprès des communes et habitants du territoire passe par la diversification et la recherche de nouvelles compétences au sein des effectifs de la Communauté urbaine. Aussi, depuis 2022, des actions ont été entreprises pour attirer et fidéliser de nouveaux talents. La marque employeur GPS&O s'installe avec des équipes qui apportent en expertise, qui augmentent leur capacité à faire, tout en restant au service des communes et en co-construisant avec elles les projets du territoire.

Cette politique continue de porter ses fruits en 2024 avec une stabilisation des effectifs et un recrutement accru.

1 100
agents permanents

Evolution du nombre d'agents permanents ces dernières années

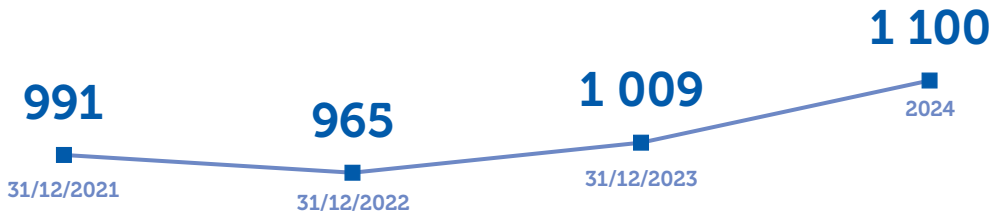

Qui sont nos agents ?

Moyenne d'âge
48 ans

Hommes
62%

Femmes
38%

60% des postes de cadre

50% des postes de direction occupés par **une femme**

Répartition des effectifs

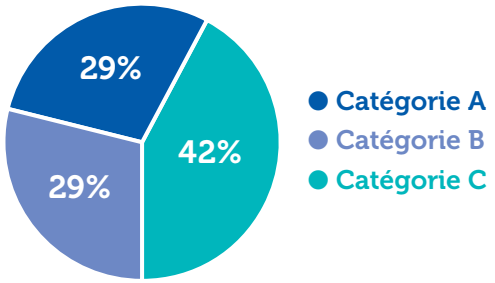

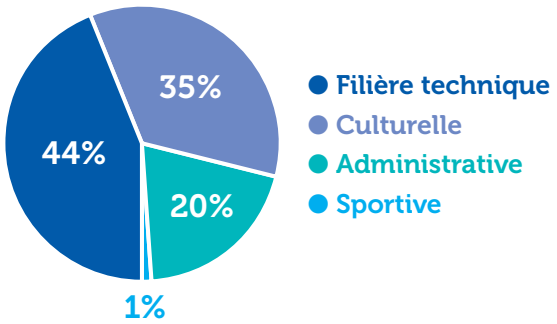

GPS&O souhaite la bienvenue à bord à ses nouveaux agents !

Des matinées d'accueil des nouveaux arrivants sont organisées plusieurs fois par an afin de leur présenter la structure.

146 nouveaux agents accueillis en 2024 dont

114 non titulaires

32 titulaires

84 Hommes

62 Femmes

"Cette année, notre volonté d'attractivité et de fidélisation des agents de la Communauté urbaine s'est traduite de façon concrète avec une baisse du taux de vacance et un effectif qui a progressé de 68 postes permanents pourvus en un an. Autant de talents et de compétences nouvelles au service du territoire et de ses habitants."

Jean-Marie Ripart
Conseiller délégué aux ressources humaines

Création d'une direction Énergies

Un nouveau périmètre d'action au service de la performance et de l'indépendance énergétique

À l'heure où les territoires doivent faire face à des enjeux de transition climatique et d'indépendance énergétique de plus en plus pressants, la Communauté urbaine a souhaité renforcer son organisation autour des sujets de maîtrise et de transition énergétique. Dans cette perspective, une direction Énergies a été créée au sein de la DGA Vie Quotidienne.

Adopté en 2020, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) définit les orientations et objectifs de la Communauté urbaine en matière de transition énergétique et de déploiement d'énergies renouvelables. Responsable de sa mise en œuvre, la direction Énergies est chargée de rechercher une certaine indépendance du territoire en matière énergétique. À cet effet, elle joue un rôle de veille technologique et de conseil afin de proposer des évolutions techniques pertinentes au regard des enjeux identifiés pour le territoire.

Parmi les défis à relever au cours des prochaines années : le développement et l'exploitation des réseaux de chaleur. Ces derniers constituent le principal levier pour mobiliser massivement certains gisements d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), telles que le bois énergie, la géothermie, la chaleur fatale ou la valorisation énergétique des déchets, pour décarboner le chauffage dans les secteurs résidentiel et tertiaire.

Le déploiement des énergies renouvelables sera également au cœur de la stratégie poursuivie par GPS&O, avec le développement de projets d'implantation sur les fonciers de la Communauté urbaine, mais aussi la coopération avec les entreprises et les communes du territoire pour le développement des EnR.

Enfin, la direction Énergies est chargée de l'optimisation des consommations du patrimoine communautaire, le suivi des performances énergétiques. Elle apportera notamment son expertise sur les projets de rénovations énergétiques des bâtiments communautaires.

Ces missions seront complétées par des fonctions plus transversales de coordination et d'animation à destination des particuliers et des communes (animations, opérations de sensibilisation...).

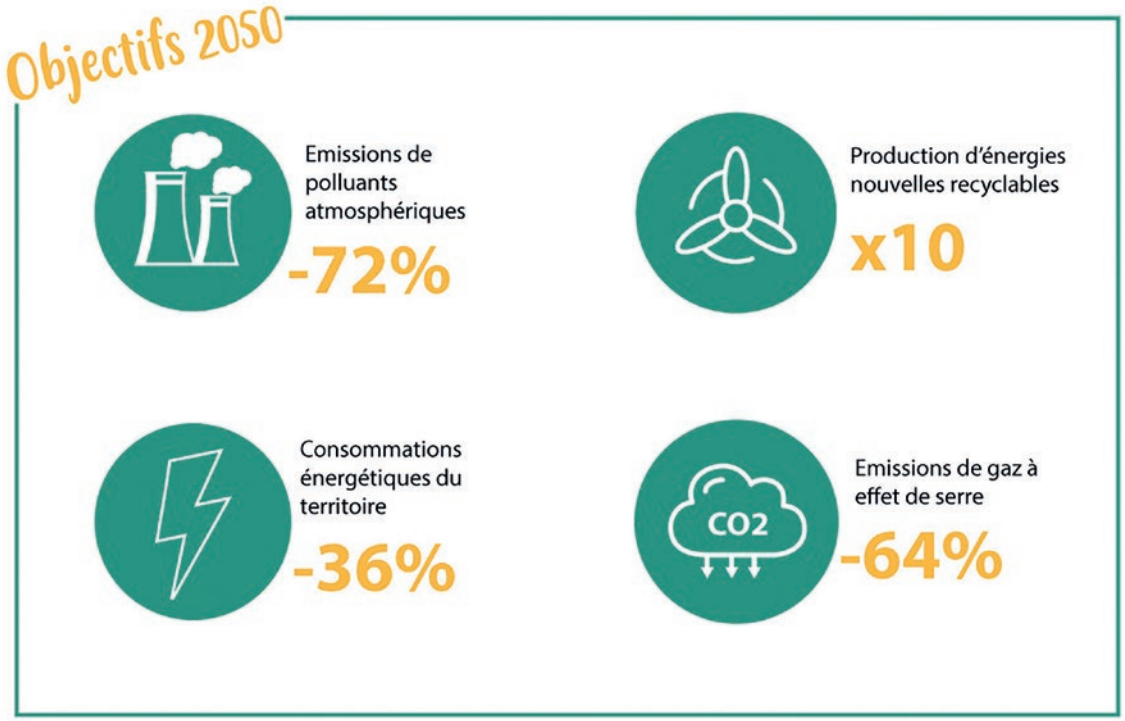

Offre de services aux communes

Un catalogue à la carte entre mutualisation et complémentarité

Déjà affirmés dans son Pacte de gouvernance et son Projet de territoire, la complémentarité et l'appui auprès des communes membres sont des principes intrinsèques fondateurs de Grand Paris Seine & Oise. En 2024, la collaboration avec et entre les communes se renforce encore grâce au déploiement d'une offre de services aux communes. À la clé : un catalogue de services concrets et opérationnels.

Les 3 objectifs de l'offre de services aux communes

- Apporter un appui aux communes, notamment en ingénierie et plus particulièrement dans des domaines d'expertise de la Communauté urbaine pouvant intéresser les communes dans l'exercice de compétences municipales.
- Favoriser les coopérations de la Communauté urbaine avec les communes ainsi qu'entre les communes.
- Optimiser les ressources, générer des économies d'échelle, améliorer le service rendu en veillant à la maîtrise de la dépense publique.

Une offre à la carte

L'offre de services de la Communauté urbaine est construite pour que les communes puissent mobiliser – facilement et rapidement – tout ou partie du catalogue selon leurs besoins et leurs spécificités locales.

Tout l'exercice de l'année 2024 a été de structurer et de renforcer l'offre existante en proposant de nouveaux services (+17 nouveaux services), en faisant coïncider l'expertise mutualisable de la Communauté urbaine et des besoins des communes.

Catégories

Information et mise en réseau
5 SERVICES

Mise à disposition de services numériques et logiciels
8 SERVICES

Mutualisation des achats
2 SERVICES

Services en matière de ressources humaines
3 SERVICES

Services en matière d'urbanisme
2 SERVICES

Autres expertises et services
7 SERVICES

Pourvu au total d'une trentaine de services en 2024, le catalogue est constitué de 3 niveaux qui déterminent les modalités administratives et financières d'utilisation.

Les services en un coup d'œil

Niveau 1
GRATUIT

▶ **21 services dont :**
- 11 nouveaux services
- 4 services renforcés en 2024

Niveau 2
AVEC PARTICIPATION FINANCIÈRE

▶ **8 services dont :**
- 6 nouveaux
- 3 pour lesquels la Communauté urbaine assure la coordination gratuite

Niveau 3
SERVICE COMMUN

▶ **1 service :**
- Service ADS en charge de l'instruction des Autorisations Droits des Sols

Une démarche d'amélioration continue

L'offre de services est par nature évolutive et en permanente adéquation aux besoins des communes. L'adaptation des services proposés et le déploiement de nouveaux services tiendront compte de l'expression de ces besoins ainsi que de la capacité des services communautaires à y répondre de manière satisfaisante.

Un bilan annuel sera réalisé, mesurant notamment l'utilisation des différents services, le taux de satisfaction des demandes et le volume d'activité.

Mutualisation des achats

Les communes et la Communauté urbaine s'organisent

Lancé en 2024, le réseau achat de GPS&O regroupe des professionnels en charge de l'achat et de la commande publique au sein des communes du territoire, afin de favoriser la collaboration au travers de projets communs et de rechercher la performance de l'achat.

Fruit d'une collaboration étroite entre les communes et GPS&O, un groupement de commande permanent a été mis en place en 2024. Il vise à renforcer la performance des achats en permettant des économies d'échelle et en mutualisant les procédures de passation des marchés tout en sécurisant l'acte d'achat.

Les communes et leurs établissements (CCAS, caisses des écoles...) peuvent bénéficier très simplement de ce groupement de commandes : une délibération unique approuvant la convention cadre leur permet d'en être membre. En y adhérant, chaque membre reste libre de s'engager ou non dans toute procédure de passation de marché proposée par la Communauté urbaine ou une commune membre.

Dans cette même dynamique, GPS&O ouvre sa convention de partenariat avec l'UGAP, centrale d'achat des collectivités locales, à toutes les communes membres de la Communauté urbaine afin qu'elles puissent bénéficier des taux d'intermédiation plus bas négociés sur certains achats.

"Grâce aux économies d'échelle réalisées par la mutualisation des achats, les communes membres peuvent optimiser leur budget de fonctionnement. Le groupement de commande permet d'obtenir des conditions tarifaires plus avantageuses sur divers types de prestations. C'est un dispositif innovant qui va contribuer à une gestion plus efficace."

Michel Lebouc
Conseiller délégué aux achats et à la commande publique

Fonds de concours

Pour un développement équilibré et solidaire de la Communauté urbaine

La Communauté urbaine a réactivé en 2022 les fonds de concours qui permettent d'apporter un soutien pour contribuer aux financements des projets d'investissements et d'équipements des petites communes et villages du territoire. Sur la période 2022-2026, GPS&O consacre une enveloppe de 8 525 000€ aux financements des projets d'investissements et d'équipements des 52 communes du territoire de moins de 5 000 habitants.

Pour la session 2024, à l'issue du Conseil communautaire du 4 avril, 34 communes* bénéficient du fonds de concours communautaire pour une enveloppe globale de 1,8 M€ représentant un coût total de projets de 6,8 M€.

On note une augmentation de 20% du nombre de dossiers présentés cette année. Les communes sollicitent principalement le fonds de concours pour des travaux d'équipements sportifs et ludiques (25% de l'enveloppe totale), des travaux de rénovation thermique des bâtiments communaux (23%) et des travaux d'entretien et autres (23%), souvent en complément des financements de l'État, de la Région et du Département.

Répartition des fonds de concours par thématiques concernées

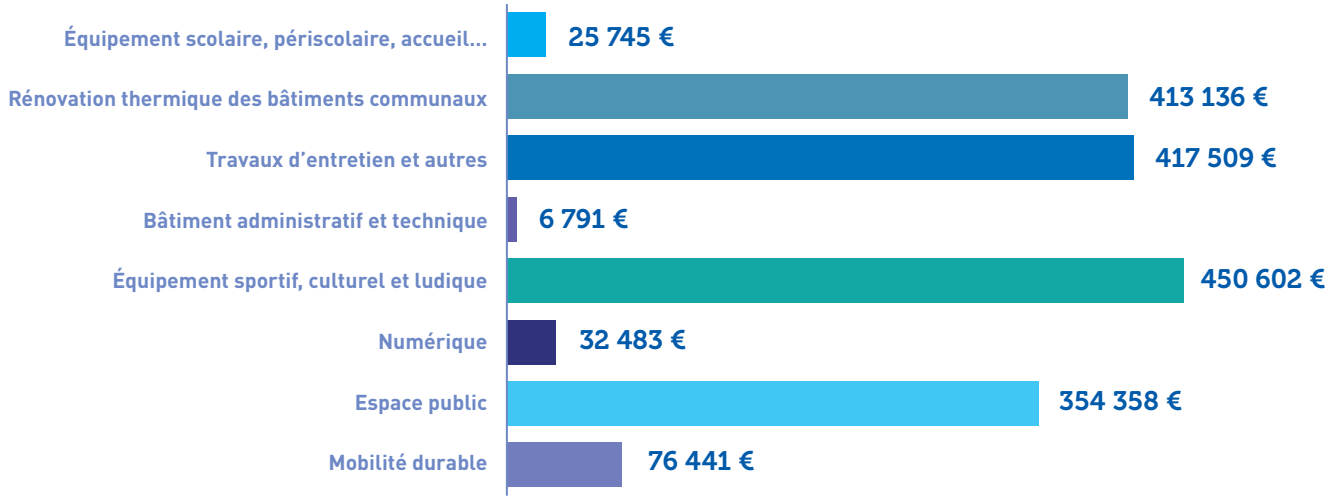

Première pierre pour le cabinet médical de Mézières-sur-Seine, en présence de Cécile Zammit-Popescu, Présidente de GPS&O, et du Maire de la commune, Franck Fontaine. Ce projet a bénéficié d'une aide de 350 000 € de la part de GPS&O dans le cadre du fonds de concours s'adressant aux communes du territoire de moins de 5 000 habitants.

Inauguration de la halle festive de Chapet le 7 septembre 2024 ; projet soutenu par GPS&O à hauteur de 175 000 €.

*** Liste des 34 communes bénéficiaires :** Arnouville-lès-Mantes, Auffreville-Brasseuil, Aulnay-sur-Mauldre, Boinville-en-Mantois, Bouafle, Breuil-Bois-Robert, Brueil-en-Vexin, Ecquevilly, Favrieux, Flacourt, Flins-sur-Seine, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père, Gaillon-sur-Montcient, Goussonville, Guernes, Hargeville, Issou, Jambville, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, La Falaise, Lainville-en-Vexin, Le Tertre-Saint-Denis, Montalet-le-Bois, Mousseaux-sur-Seine, Nézel, Oinville-sur-Montcient, Porcheville, Saint-Martin-la-Garenne, Soindres, Tessancourt-sur-Aubette, Vaux-sur-Seine, Vert.

Focus territorial

Inauguration d'aménagements à Tessancourt-sur-Aubette le 20 octobre 2024

- Aménagement de la mairie avec extension pour l'accueil des usagers et mise en conformité PMR
- Création d'une nouvelle salle de conseil municipal dans un bâtiment annexe de la mairie
- Mise en place d'un système d'éclairage sur le terrain de tennis et le boulodrome de la commune
- Rénovation énergétique d'un bâtiment communal

Ces projets ont bénéficié d'une aide de 107 000 € de la part de GPS&O.

Lancement du portail des subventions

La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise joue un rôle important sur le territoire pour faciliter la connaissance et l'accès aux financements afin d'assurer la réussite des projets communaux et communautaires. Elle a donc décidé de mettre en place un portail dédié aux subventions et financements externes pour les 73 communes.

Ces dernières **disposent ainsi d'un outil de connaissance des financements existants** grâce à :

- **Une veille** mise à jour régulièrement sur les appels à projets et évènements en partenariat avec les financeurs, notamment l'État (sous-préfectures, ANCT, DDT...) ;
- **Un moteur de recherche** thématique complété par une présentation de chaque financeur ;
- **Une projethèque** des projets communaux et communautaires avec leur plan de financement pour insuffler une culture des subventions et améliorer la performance des services ;
- **Une boîte à outils** associée aux procédures en matière de subventions ;
- **Des outils d'ingénierie** pour les aider à construire leurs projets.

"Au travers de ce portail de subventions, la Communauté urbaine a souhaité créer un outil qui recense l'ensemble des financements avec une mise à jour régulière ainsi qu'une boîte à outil pour aider au dépôt des dossiers de subventions. Notre volonté est de partager nos savoirs-faire avec les 73 communes composant notre intercommunalité. S'il est collaboratif, notre projet peut aussi être inspirant pour d'autres territoires."

François Garay
Vice-président délégué aux politiques contractuelles

AMÉLIORER LA RELATION AUX USAGERS

Grand Paris Seine & Oise cherche à faciliter le parcours de l'usager en offrant des réponses rapides et pertinentes, quelle que soit la porte d'entrée : physique, téléphonique, papier ou numérique. Pour fluidifier les circuits de réponses, les communes et la Communauté urbaine engagent un travail partenarial qui s'appuie sur l'élaboration d'outils partagés.

L'atteinte d'une qualité optimale d'accueil du public passe par une démarche d'information et de formation, de partage des outils et référentiels, y compris avec les agents d'accueil des communes du territoire.

Ainsi, un travail partenarial a été engagé entre les communes et la Communauté urbaine pour assurer un accueil de qualité et améliorer les réponses et la satisfaction des usagers quel que soit le point d'entrée (communes / GPS&O). En effet, l'usager n'a pas toujours la connaissance de la répartition des compétences et son premier réflexe est souvent de s'adresser à la mairie de son domicile.

Cette démarche s'inscrit dans la durée et vise à :

- Créer un réseau des personnels d'accueil sur le territoire alimenté par les besoins des membres du groupe ;
- Donner les ressources aux agents d'accueil des communes et de GPS&O pour disposer d'informations fiables quel que soit le domaine de compétences ;
- Proposer des formations collectives aux agents d'accueil.

Au 1er semestre 2024, le réseau s'est réuni 4 fois avec les communes volontaires actuellement membres du réseau.

Bilan de l'accueil du public en 2024

L'accueil téléphonique a été le service le plus sollicité par les habitants et les professionnels du territoire avec près de 24 000 appels traités entre juillet 2023 et juillet 2024, soit 14% de plus que l'année passée.

24 000 appels c'est plus de 90 appels traités par jour !

On peut aussi noter une forte augmentation des accueils physiques. Les usagers qui se déplacent, particuliers pour près de 70 % d'entre eux, se tournent notamment vers les guichets de la Communauté urbaine pour des questions relatives aux demandes de logements sociaux.

+ de 10 500 usagers
accueillis sur site

Le site d'accueil de Magnanville a fait peau neuve !

Parmi les sites de la Communauté urbaine, ce site administratif est celui qui reçoit le plus de public à l'année, notamment pour l'accueil des demandeurs de logement social. Une restructuration complète de l'accueil a été pensée afin d'apporter aux usagers un espace fonctionnel, agréable, adapté aux besoins et sécurisé pour les agents. Le site a pu rouvrir en octobre 2024.

Des services en ligne qui ont le vent en poupe

De plus en plus de démarches administratives se font de manière dématérialisée. La Communauté urbaine développe des démarches en ligne pour répondre plus efficacement et plus simplement aux demandes des habitants. Ce fonctionnement concerne une quinzaine de téléservices ou formulaires rendus accessibles 24h/24 et 7j/7 sur tous les supports numériques. Une quinzaine d'autres services en ligne sont proposés en fonction d'évènements ponctuels organisés par les équipes de la Communauté urbaine.

+ de 50 000 démarches en ligne
(entre juillet 2023 et juillet 2024)

Soit une hausse de 30 % des démarches en ligne transmises

Quelles thématiques ?

- **Déchets (67% des démarches) :** demande de bac, demande d'accès en déchèterie, dépôt exceptionnel en déchèterie, commande de composteur.
- **Eau potable et assainissement :** accès aux numéros d'appel d'urgence, avis sur la conception d'un dispositif d'assainissement, contrôle obligatoire dans le cadre d'une vente, visite obligatoire de suivi des travaux, autorisation de rejet des eaux non domestiques, création de branchement/raccordement.
- **Culture :** accès à l'agenda des sorties, inscriptions et billetterie en ligne pour certains spectacles et évènements.
- **Sport :** inscription aux activités aquatiques, demande de remboursement des activités aquatiques.

Les usagers au cœur de la refonte du site web officiel gpseo.fr

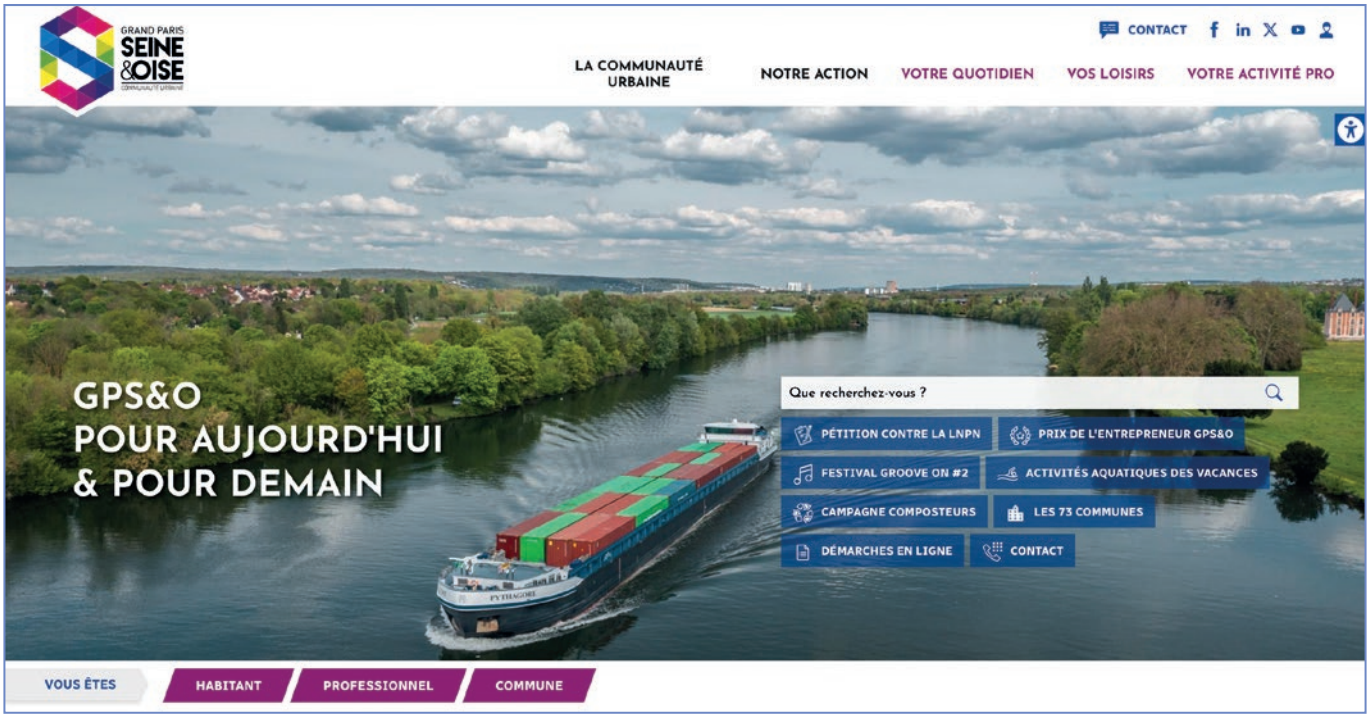

Depuis juin 2024, le site web de Grand Paris Seine & Oise s'est métamorphosé. Outre un graphisme plus moderne et adapté aux usages actuels, c'est l'intention de placer les usagers au cœur du projet qui a guidé la refonte éditoriale et ergonomique du site.

À la clé :

- **des parcours de navigation pensés par cibles** (habitants du territoire, professionnels y travaillant ou souhaitant s'y implanter, mais aussi associations et partenaires ...) ;
- **un accès plus facile et plus rapide** aux informations, services et démarches utiles.

Conçu comme un portail d'information et de services, gpseo.fr fait désormais la part belle aux questions du quotidien, aux fiches pratiques mais aussi aux décryptages pour guider les usagers vers une meilleure compréhension du périmètre d'action de GPS&O et des opérations menées dans les communes au titre de ses compétences.

Parmi les nouveautés proposées, on retrouve dès la page d'accueil :

- **Un menu d'accès aux principaux services déployés par la Communauté urbaine** pour faciliter les démarches du quotidien (collectes de déchets, raccordements d'assainissement, demandes d'urbanisme, travaux de voirie, inscriptions piscines, appui à l'entrepreneuriat, ...) ;
- **Une nouvelle rubrique "Nos actions"** qui présente les feuilles de route et projets portés par les élus et les actions concrètes qui se traduisent sur le territoire ;
- **Une cartographie des 73 communes** regroupant les informations pratiques : coordonnées des mairies, présentation des communes, liste des élus communautaires avec leur fonction, délibérations, modalités de gestion de l'eau, des déchets et des services d'urbanisme, ... ;
- **Les coordonnées et infos pratiques des services et équipements communautaires** (déchèteries, antennes logement, hôtels d'entreprises, piscines, parcs de stationnement, pistes cyclables, ...) ;
- **Un agenda des sorties culturelles et sportives repensé** pour une recherche plus intuitive des évènements proposés sur le territoire.

"2024 a vu naître une évolution majeure du site internet de Grand Paris Seine & Oise. Le portail Gpseo.fr marque une nouvelle étape dans l'évolution de nos services numériques. Plus accessible, il constitue un nouveau moyen de faciliter les échanges, au plus proche de nos habitants et de nos collectivités et un rendez-vous incontournable pour l'usager qui cherche à s'informer sur ce qui se passe près de chez lui."

Djamel Nedjar
Conseiller délégué au numérique

Œuvrer à la mise en accessibilité pour tous

L'accessibilité pour tous... La Communauté urbaine GPS&O y travaille. Le 17 septembre 2024 s'est tenue la première réunion de la Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIA).

Cette Commission est chargée d'établir un constat de l'état d'accessibilité du territoire et d'engager une réflexion pour améliorer les conditions de déplacement et d'accès aux services de la Communauté urbaine.

C'est une instance de concertation et d'échanges avec les associations ou organismes représentant les personnes en situation de handicap (handicap visuel, auditif, moteur, mental, psychique) ainsi que les personnes âgées, les usagers et habitants du territoire.

Elle est composée comme suit de :

- 5 membres représentants de GPS&O, dont le Président de la commission
- 3 membres représentants des associations ou organismes représentant des personnes atteintes de handicap et des personnes âgées
- 2 membres représentants des acteurs économiques
- 1 membre représentant les autres usagers du territoire intercommunal

Ce groupe d'experts pilote un véritable observatoire local de la mise en accessibilité du territoire.
Ses missions :

- Dresser le constat de l'état d'accessibilité sur le territoire
- Organiser le recensement de l'offre de logements accessibles
- Tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public (ERP) de la Communauté urbaine et leur niveau d'accessibilité
- Faire toute proposition utile à l'amélioration des conditions d'accès ou d'usage de ces équipements et services communautaires
- Établir un rapport annuel

La Commission exerce ses missions dans le cadre des compétences de la Communauté urbaine (aménagement, voirie, déchets, culture et sport, mobilité) et selon le cap fixé par le schéma directeur d'accessibilité (SDA) de 2016. La création de cette CIA est complémentaire des Commissions communales créées dans les communes de plus de 5000 habitants.

Ainsi tout projet de développement communal ou de renouvellement est réalisé en prenant en compte la nécessité de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR). La Commission intercommunale n'intervient que sur le patrimoine communautaire.

Si elle n'a pas de pouvoir décisionnel, la Commission veut contribuer par son diagnostic à la prise en compte de tous les handicaps, ainsi qu'à des propositions pour mettre en place les adaptations spécifiques nécessaires afin de répondre aux obligations légales. Cette mission doit s'effectuer en coordination avec les autorités organisatrices de transports et les centres techniques chargés de mettre en œuvre l'aménagement de la voirie et des espaces publics.

La Commission intercommunale pour l'accessibilité s'est réunie le 17 septembre 2024 à Aubergenville, sous la présidence d'Hervé Charnallet.

DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITÉ

Programme de mise aux normes des arrêts de bus :

885 arrêts accessibles,
soit **49%** (65 réalisés en 2024)

1,3 M€ en 2024 (études et travaux)

Travaux exécutés en 2023 dans le cadre de la PPI voirie 2023 :

122 opérations de mise en accessibilité

Nombre de gares accessibles

Sur les 25 gares du territoire, **11** sont inscrites au schéma directeur d'accessibilité d'IDFM

9 gares sont désormais accessibles :
Achères-Ville, Poissy, Vernouillet-Verneuil, Les Clairières de Verneuil, Mantes-la-Jolie, Conflans-Fin-d'Oise et Conflans-Sainte-Honorine, Villennes-sur-Seine, Aubergenville (déclaration en cours)

2 gares en phase d'étude pour mise en accessibilité par la SNCF : Les Mureaux et Épône-Mézières

Collecte des déchets en points d'apport volontaire

Depuis 2020, l'ensemble des bornes aériennes de verre et d'emballages déployées sont accessibles au PMR (hors considération du chemin d'accès)

Réhabilitation progressive des bornes aériennes non réglementaires et mise en accessibilité du cheminement de voirie des bornes enterrées

Accessibilité des Etablissements recevant du public (ERP) sur les 19 bâtiments communautaires :

7 bâtiments accessibles

7 bâtiments partiellement accessibles
(travaux en cours)

4 programmes de travaux de réhabilitation ambitieux en 2024-2025 :

Piscine à Andrésy

Piscine à Meulan-en-Yvelines

Théâtre de La Nacelle à Aubergenville

Stade nautique international à Mantes-la-Jolie

"GPS&O n'a pas attendu la mise en action de la commission pour inclure l'accessibilité dans ses priorités. Depuis plusieurs années, tous les programmes d'équipement sont conçus ou mis aux normes. Un seul exemple : 228 arrêts de bus ont été adaptés ces trois dernières années. Il faut terminer ce travail et le compléter avec un calendrier prévisionnel de mise en œuvre."

Hervé Charnallet
Président de la Commission intercommunale pour l'accessibilité

Mettre en œuvre la réorganisation des Centres techniques communautaires

Depuis le 1er janvier 2024, la Communauté urbaine a réorganisé les Centres Techniques Communautaires (CTC) de son territoire, afin d'harmoniser et d'optimiser les missions de proximité de ses équipes : voirie, propreté, entretien des espaces verts et de l'éclairage public.

Répartis en 8 CTC, les périmètres ont été définis sur la base de plusieurs critères : les linéaires de voirie, le nombre d'habitants et les contraintes géographiques (notamment en cas de franchissement de Seine).

De nouvelles acquisitions foncières pour répondre à la réorganisation des CTC

En 2024, la Communauté urbaine a fait l'acquisition de terrains, destinés à accueillir de nouveaux centres techniques à Meulan-en-Yvelines, Les Mureaux, Buchelay et Limay.

Ces nouvelles installations, plus sécurisées et aux normes, amélioreront le service rendu et les conditions de travail des agents concernés et permettront d'organiser les différents sites efficacement en termes de flux humains et logistiques.

CTC des Mureaux

- **Superficie totale :** 5200 m²
  dont
  - 560 m² de locaux administratifs (bureaux, salles de réunion, sanitaires et vestiaires, réfectoires)
  - 1600 m² dédiés à la logistique (stockage matériels et outils) et stationnement de véhicules techniques
  - 1300 m² de stationnements extérieurs.
- **Date d'acquisition :** 12 mars 2024
- **Coût de l'acquisition :** 2,2 M€ TTC
- **Adresse :** 4, rue Niepce, 78130 Les Mureaux
- **Effectifs à terme :** 55 agents dont 15 administratifs.

CTC de Limay

- **Superficie totale :** 11600 m²
  dont
  - 4000 m² d'entrepôt
  - 480 m² administratifs (bureaux, salles de réunion, sanitaires et vestiaires, réfectoires)
  - 725 m² dédiés à la logistique (stockages matériels et outils) et stationnement de véhicules techniques
  - 1100 m² de stationnement extérieur.
- **Date d'acquisition :** 2 juillet 2024
- **Coût de l'acquisition :** 3,48 M€ TTC
- **Adresse :** 2, rue Charles Tellier, 78520 Limay
- **Effectifs à terme :** 40 agents dont 15 administratifs.

CTC de Meulan-en-Yvelines

- **Superficie totale :** 3050 m²
  dont
  - 220 m² d'espaces administratifs (accueil, bureaux, salle de réunion…)
  - 133 m² locaux du personnel (vestiaires et réfectoire)
  - 110 m² d'espace de stockage
  - 995 m² de surfaces extérieures
- **Date d'acquisition :** 24 novembre 2022
- **Coût de l'acquisition :** 1 euro
- **Adresse :** 4, rue du Stade 78250 Meulan-en-Yvelines
- **Effectifs à terme :** 34 agents

Début de travaux pour la construction du nouveau Centre technique de Meulan-en-Yvelines

Le CTC de Meulan-en-Yvelines gère les activités de voirie, de propreté manuelle et mécanique, d'entretien des espaces verts et de l'éclairage public pour les communes de Brueil-en-Vexin, Évecquemont, Gaillon-sur-Montcient, Hardricourt, Jambville, Juziers, Lainville-en-Vexin, Mézy-sur-Seine, Meulan-en-Yvelines, Montalet-le-Bois, Oinville-sur-Montcient, Sailly, Tessancourt-sur-Aubette et Vaux-sur-Seine.

L'opération portée par la Communauté urbaine comprend la démolition de certains ensembles bâtis, et la restructuration d'autres bâtiments afin d'héberger des espaces administratifs, collectifs, de restauration, de stockages intérieurs et extérieurs et du stationnement. GPS&O a privilégié pour ce projet la dimension environnementale, notamment en ce qui concerne la gestion de l'énergie, de l'isolation et de l'éclairage du futur site.

Spécificités des installations :

- Installation d'un récupérateur d'eau de pluie
- 4 places de stationnement avec recharges pour véhicules électriques
- Chantier éco-responsable
- Isolation thermique par l'extérieur du bâtiment administratif
- Plantation de 4 arbres (pour 2 abattus)
- Parking végétalisé
- Aire de stockage de sel d'hivernage
- Aire de lavage semi-pro de véhicules professionnels

Les travaux, qui débuteront au mois de décembre 2024, représentent un investissement de 2,9 M€ TTC (subvention de 692 400 €HT de la Région Île-de-France). La mise en service de l'équipement est prévue pour fin 2026.

"La Communauté urbaine a décidé d'acquérir progressivement les locaux accueillant les centres techniques communautaires. Cette orientation de la politique d'acquisition foncière témoigne d'une véritable stratégie patrimoniale qui a pour objectif de consolider l'efficacité des services techniques au service du territoire."

Jean-Claude Bréard
Conseiller délégué aux affaires générales

GRAND PROJET

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

15 VIE TERRESTRE

Ligne Nouvelle Paris Normandie : GPS&O fer de lance de la résistance

La Communauté urbaine GPS&O est farouchement opposée au projet de nouvelle ligne ferroviaire Paris-Normandie (LNPN). Les élus de Grand Paris Seine & Oise sont entrés en résistance contre le tracé de ce projet ferroviaire national piloté par l'Etat qui prévoit de rallier plus rapidement Le Havre à Paris.

Un projet au coût pharaonique pour zéro bénéfice sur le territoire

Outre le coût pharaonique d'un projet au résultat anecdotique (10 à 15 milliards € pour seulement 10 minutes de gain de temps de trajet), la Communauté urbaine déplore l'absence d'étude préalable des besoins et le manque total de transparence lors de la préfiguration du projet, laissant les élus locaux sans visibilité sur les opportunités mais surtout sur les désavantages de ce projet.

Abandonné par 3 fois (en 2004, 2010 et 2012) - notamment pour son absence de rentabilité - ce projet a été pensé exclusivement au bénéfice de la Normandie sans information claire sur l'évolution du tracé ni de ses impacts sur le territoire. Alors que son coût serait assumé par l'ensemble des contribuables, les habitants de GPS&O n'en subiraient que les nuisances.

Un collectif qui s'organise

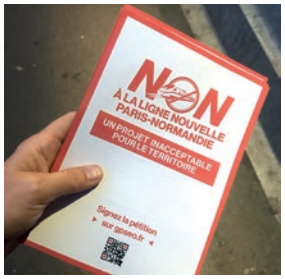

Tout au long de l'année, différentes instances territoriales représentatives ont eu l'occasion d'exprimer très clairement leur refus de ce projet aussi coûteux pour les finances publiques de la France que dévastateur pour le territoire. La présidente de GPS&O a ainsi participé activement aux différents COPIL et réunions de concertation sur le sujet depuis l'origine du projet.

- **21 juin 2024 : motion du Conseil départemental des Yvelines**
- **27 juin 2024 : motion de la Communauté urbaine GPS&O (97,4 % des voix)**
- **11 septembre 2024 : motion du Conseil régional d'Ile-de-France**

De nombreuses communes concernées ont par ailleurs adopté une motion au sein de leurs Conseils municipaux.

Nos voisins de la CCPIF (Communauté de communes les Portes de l'Ile de France) et de la CASGBS (Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine) ont également rejoint le mouvement.

À la rentrée de septembre, GPS&O a lancé nouvelle action lors de la Semaine européenne de la mobilité. Une vingtaine d'élus du territoire se sont donné rendez-vous en gare de Mantes-la-Jolie pour sensibiliser et informer les usagers sur les impacts du projet pour leurs déplacements du quotidien comme pour leur cadre de vie, et les inciter à exprimer leur opposition en signant la pétition. Des opérations similaires ont également eu lieu à l'arrêt des bus Express sur la RN13 à Orgeval en octobre, ainsi qu'en gare de Villennes-sur-Seine en novembre.

Banderoles installées, réunions d'informations... Les élus se sont largement mobilisés afin d'appeler à l'engagement de tous pour la sauvegarde du territoire ; avec comme point d'orgue une pétition en ligne sur Change.org, lancée en juin dernier : **"Non à la LNPN, ensemble sauvons notre territoire !". Celle-ci a déjà récolté plus de 15 000 signatures**.

Pourquoi l'opposition ?

Faits et chiffres-clés

Un frein à la mobilité

- Pas d'arrêt à Mantes-la-Jolie ;
- Aggravation des embouteillages sur l'A13 en raison du réaménagement des échangeurs autoroutiers et du rehaussement de certains ponts.

Une grave atteinte au cadre de vie

- Nuisances sonores (jusqu'à 65 décibels par passage) et pollution visuelle directes pour les 24 communes traversées et leurs 223 678 habitants ;
- Dépréciation entre 15 et 35% du prix du bien immobilier des propriétaires en proximité.

Un massacre environnemental

- Artificialisation de 200 hectares de terres agricoles et espaces naturels ;
- Menace pour la biodiversité ;
- Danger pour la ressource en eau.

Un préjudice pour l'attractivité économique du territoire

- Un impact fort sur les zones d'activité existantes et le gel de projets porteurs ;
- Plus de 16 000 emplois menacés localement.

"Pendant que nos habitants continueront toujours à attendre leurs trains sur les quais, ils regarderont passer sous leur nez ceux de Normandie sans pouvoir y accéder ainsi que des trains de marchandises supplémentaires, avec leur cohorte de nuisances ! Notre habitat, nos espaces naturels et agricoles, nos zones d'activités, nos déplacements sont directement menacés. Nous avons la responsabilité, en tant qu'élus, de nous opposer au projet de la LNPN, innaceptable pour notre territoire."

Cécile Zammit-Popescu
Présidente de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

PROXIMITÉ

Développer
les services de proximité

MAÎTRISE DES DÉCHETS

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

De nouvelles modalités de collecte

La Communauté urbaine gère la collecte et le traitement des déchets des 73 communes du territoire. Tout est organisé pour tenir compte des spécificités de chaque quartier et des flux de déchets à collecter. C'est pourquoi, les modalités de ramassage varient en fonction du type d'habitat (individuel, collectif, hypercentre...) et de la nature des déchets (emballages et papiers, verre, ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants).

Depuis plusieurs années, GPS&O travaille à la réorganisation des collectes des déchets sur les 73 communes du territoire. Avec pour objectifs : l'optimisation des moyens de collecte, l'harmonisation de l'offre de services proposée aux habitants et une meilleure maîtrise des dépenses dans un contexte d'augmentation constante des coûts de la collecte (+6% depuis 2022).

C'est dans ce cadre qu'à compter du 1er octobre 2024, de nouvelles modalités de collecte des déchets ont été mises en place dans les communes de Grand Paris Seine & Oise. Afin de répondre à l'obligation réglementaire d'harmonisation qui incombe aux EPCI en matière de politique tarifaire de gestion des déchets, la Communauté urbaine a mis en œuvre un nouveau socle de services communs dans l'ensemble des villes qui correspond aux services essentiels à l'habitant. Chaque maire a pu choisir pour sa commune d'ajouter ou non à ce socle 3 autres niveaux de services optionnels (collecte en porte-à-porte des encombrants, du verre et des déchets végétaux).Certains ont consulté leur Conseil municipal, d'autres leurs administrés. Leur décision a été entérinée en Conseil communautaire fin 2023.

Selon le niveau de service choisi, des changements ont été à orchestrer sur :

- Les jours de collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et des emballages et papiers recyclables ;
- La fréquence de collecte des encombrants ;
- Les modalités de collecte du verre ;
- La fréquence de collecte des végétaux.

Une transition anticipée tout au long de l'année

Pour préparer cette transition, la Communauté urbaine a lancé dès le début de l'année des opérations d'envergure qui ont contribué à la bonne mise en place de ces nouvelles modalités de collecte.

Fourniture de bacs aux habitants

GPS&O met des bacs roulants à disposition des usagers dans les 73 communes du territoire. Cette distribution a été renforcée en 2024 pour anticiper la mise en place des niveaux de service incluant la collecte du verre ou des végétaux en porte-à-porte, choisie par 64 communes.

Installation de PAV

Dans le contexte actuel, la hausse du coût du transport des déchets est un enjeu majeur. La mise à disposition d'un point d'apport volontaire (PAV) est un mode de collecte qui permet une meilleure maîtrise des flux et des coûts. En effet, la collecte en porte-à-porte coûte 2 fois plus que la collecte en borne d'apport volontaire. Aussi, la Communauté urbaine veille à ce que le maillage de zones d'apport volontaire soit suffisant pour couvrir les besoins des habitants et réponde aux spécificités locales, afin de limiter les dépôts sauvages et les risques sanitaires.

1 400 bornes enterrées ou aériennes sur le territoire GPS&O

Nouveaux points d'apport volontaire installés en 2024

+ 72 bornes pour le verre

+ 7 bornes pour les ordures ménagères

+ 8 bornes pour les emballages

Distribution de composteurs individuels

Conformément à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, la Communauté urbaine met tout en œuvre pour que les habitants de logements individuels puissent trier leurs déchets alimentaires et végétaux. Depuis le début de l'année, GPS&O poursuit et intensifie ses campagnes de distribution de composteurs à tarif préférentiel. Une initiation gratuite au compostage est assurée sur place, le jour de la remise du kit de compostage ou via un webinaire.

6 000 composteurs individuels mis à disposition en 2024

Mise à disposition de broyeurs pour la gestion des végétaux

La Communauté urbaine a organisé cette année encore des opérations gratuites de broyage des déchets végétaux dans certaines communes* ne disposant pas de collecte de déchets verts en porte-à-porte.

* Chanteloup-les-Vignes, Ecquevilly, Meulan-en-Yvelines, Tessancourt-sur-Aubette

Actions d'information et de sensibilisation

Pour favoriser la réduction des déchets et guider les habitants vers des pratiques de tri vertueuses, la Communauté urbaine a actualisé et diffusé un *Guide du tri* qui détaille pour chaque flux de déchets les bons gestes à adopter et les moyens mis en œuvre par GPS&O pour la collecte et la valorisation de ces déchets. Enfin, pour répondre aux questions des habitants, la plateforme téléphonique *Infos déchets* a également été renforcée.

Travaux dans les déchèteries

La Communauté urbaine poursuit la modernisation de ses déchèteries, à l'image de la rénovation intégrale de celle d'Aubergenville en 2022 ou encore de celle de Gargenville en 2023 et de celle de Limay en 2024 qui ont bénéficié du nouveau système d'accès par lecture des plaques d'immatriculation et d'une zone d'échange pour le réemploi. Au tour maintenant de l'équipement situé à Orgeval de profiter d'un vrai lifting. Au terme des 6 mois de travaux démarrés à l'automne, les bénéfices pour les usagers seront multiples :

- Une meilleure sécurisation des installations ;
- Une fluidification des dépôts face à la hausse de fréquentation ;
- Une adaptabilité du site pour mieux répondre aux évolutions de la réglementation en matière de gestion des déchets, pour permettre notamment le traitement des déchets valorisables ;
- Un pas de plus vers l'économie circulaire grâce au conteneur réemploi.

Infos déchets GPSEO

L'application officielle des services déchets de Grand Paris Seine & Oise

Pour accompagner les usagers lors du changement de modalités de collecte, la Communauté urbaine a étendu sa palette d'outils d'information et lancé une application mobile gratuite. Téléchargeable dès le 20 septembre sur smartphone ou tablette Android et Apple, l'application garantit une information personnalisée sur les jours de collecte et les changements prévus à l'adresse de l'habitant.

L'application mobile de la Communauté urbaine vient renforcer les moyens d'information des habitants pour faciliter la transition intervenue début octobre et pour faciliter au quotidien la gestion du tri et du ramassage des déchets dans chaque foyer.

Ce nouvel outil, à portée de main, élargit la palette des outils personnalisés proposés par GPS&O déjà disponibles en présentant notamment un moteur de recherche plus fourni et toute l'info disponible en temps réel dans la poche de l'usager. L'appli est également consultable sur ordinateur via un simple navigateur web.

Infos déchets GPSEO délivre, gratuitement et en temps réel :

- des informations personnalisées à chaque adresse (calendrier personnalisé de collecte),
- des notifications de rappels de sortie des différents bacs de collecte,
- la géolocalisation des bornes d'apport volontaire,
- des informations pratiques d'accès et un guidage jusqu'à la déchèterie la plus proche,
- des alertes d'actualités ou infos sur les nouveautés (modifications d'horaires ou fermetures de déchèteries, trêve hivernale de collecte des végétaux...)
- des conseils pour bien trier et réduire ses déchets au quotidien (acquisition d'un bac à compost, consignes de tri et lieux où donner une seconde vie à ses objets...).

Une campagne de communication au plus près des habitants

"Plus besoin d'espionner vos voisins pour savoir quand sortir vos poubelles"

Pour accompagner le lancement de l'appli, la Communauté urbaine a déployé une campagne de communication aux couleurs vives et au slogan accrocheur et totalement inspiré de l'expérience des habitants, qui permet à la fois :

- De rappeler que les conditions de collecte changent au 1er octobre ;
- D'annoncer la sortie d'un nouveau service - l'appli déchets - plus performant que le moteur de recherche et répondant à toutes les questions concernant la gestion des déchets.
- De capter l'attention des habitants et impulser le changement.

Groupe de travail déchets
Cap sur le prochain PLPDMA

Réunion du groupe de travail déchets le 28 mars 2024 en présence de Cécile Zammit-Popescu.

Cécile Zammit-Popescu, Présidente de GPS&O, et Stéphan Champagne, Vice-président délégué à la gestion des déchets, ont décidé la poursuite des travaux du groupe de travail déchets, avec pour mission de préfigurer le prochain Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, l'actuel PLPDMA arrivant à échéance cette année.

Constitué fin 2022, le groupe de travail déchets est composé d'élus communautaires représentatifs des différentes tendances politiques du Conseil et des différents territoires.

Pour cette nouvelle session, la feuille de route du groupe de travail poursuit les objectifs suivants :

- Le développement de la gestion de proximité des biodéchets et des déchets végétaux,
- L'allongement de la durée de vie des produits en favorisant le réemploi et la réparation,
- Le renforcement des actions de sensibilisation liées à la réduction des déchets et à la promotion de l'économie circulaire.

Une série d'ateliers a été programmée jusqu'à l'automne combinant : bilan du PLPDMA 2019/2024, visites de sites, retours d'expérience sur des actions pilotes conduites par d'autres collectivités, perspectives d'évolution envisagées…

Une séance de restitution permettra à l'ensemble des élus communautaires de se positionner sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLPDMA qui sera soumis au vote du Conseil communautaire.

"L'harmonisation des taux de TEOM, effective depuis cette année, a été l'occasion de revoir les modalités de collecte afin de lisser et d'adapter le ramassage sur le territoire. La Communauté urbaine, par l'élaboration de son PLPDMA, réaffirme son attachement à respecter les principes fondamentaux du service public : l'égalité pour les usagers au même titre que la continuité et l'adaptabilité des services. Et son bilan en matière de réduction des déchets, déjà positif, démontre la prise de conscience de ces enjeux par nos habitants."

Stéphan Champagne
Vice-président délégué à la gestion des déchets

Poursuivre la trajectoire de réduction de production de déchets

La France produit près de 309 millions de tonnes (Mt) de déchets par an. La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise fait presque figure de bon élève avec en moyenne 410 kg de déchets / habitant / an.

Les actions mises en place par GPS&O pour réduire les déchets, conjuguées à la mobilisation des habitants du territoire de la Communauté urbaine, ont porté leurs fruits. En 5 ans, les efforts de la collectivité et des habitants se sont traduits par un allègement de nos poubelles de l'ordre de 24%, dépassant d'environ 3,5 fois l'objectif prévisionnel de 7%.

Par rapport à l'objectif fixé en 2019 de moins 37,7 kg / hab / an, le résultat en 2024 est de moins 128,2 kg / hab /an. Une très bonne nouvelle car le prix de la tonne d'ordures ménagères incinérée est en augmentation constante en raison des coûts d'exploitation et de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) fixée par l'État. Autrement dit plus on trie, moins cela coûte !

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

538,5 kg
par habitant et par an en 2019

410,3 kg
par habitant et par an fin 2023

Dont :

Moins 28,63 kg par habitant et par an pour les déchets ménagers

Moins 1 kg par habitant et par an pour les emballages, papiers et cartons

Moins 6,21 kg par habitant et par an pour les déchets végétaux

Moins 0,3 kg par habitant et par an pour le verre

Moins 5,74 kg par habitant et par an pour les encombrants

Moins 52,85 kg par habitant et par an dans les déchèteries

Ces résultats encourageants restent à nuancer, car en dépit de l'entrée en vigueur au 1er octobre de l'harmonisation de la TEOM, le budget déchets de GPS&O est encore loin d'être à l'équilibre. Fin 2024, son déficit s'élèvera à près de 8 millions d'euros.

Le levier fiscal a permis de résorber ce déficit structurel de l'ordre de 50%, mais ne suffit pas à compenser l'augmentation des coûts liés aux marchés de traitement et de collecte (environ + 8% entre 2023 et 2024) et à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) (+ 3€ / tonne en incinération et 6€ / tonne en enfouissement).

Renouvellement et sécurisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement

L'eau est une ressource précieuse, dont la gestion nécessite des infrastructures performantes. Le renouvellement et la sécurisation des réseaux de la Communauté urbaine représentent un enjeu écologique, mais aussi de santé publique. C'est pourquoi la gestion de l'eau et de l'assainissement constitue l'un des postes financiers les plus importants de la Communauté urbaine (20% du budget total en 2024).

Pour planifier les chantiers de réhabilitation des réseaux dégradés, la Communauté urbaine s'appuie sur une programmation pluriannuelle d'investissements (PPI).

Mise aux normes des stations d'épuration, extension des réseaux d'assainissement dans des zones non desservies, réhabilitation des réseaux dégradés, chasse aux fuites sont ainsi diagnostiqués et font l'objet d'une planification qui s'est poursuivie activement en 2024.

37 chantiers de renouvellement d'eau potable prévus en 2024 sur 15 communes

31 chantiers de réhabilitation des réseaux d'assainissement prévus en 2024 sur 17 communes

Ces investissements portent leurs fruits et permettent de limiter la porosité des réseaux et de réduire les fuites et pertes d'eau dans la nature. Aujourd'hui, la Communauté urbaine atteint un taux de rendement moyen dépassant les 90% (contre 80% au plan national).

Dans la continuité de sa politique d'amélioration et de sécurisation de la distribution d'eau potable, la Communauté urbaine GPS&O investit dans le développement de hubs hydriques. Ces interconnexions permettent d'optimiser la gestion des ressources en eau et d'assurer la continuité de l'approvisionnement en cas de panne ou de contamination.

En 2024, la Communauté urbaine a ainsi programmé la création d'une interconnexion entre les réservoirs d'eau de Limay et ceux de la Butte Marisis à Fontenay-Saint-Père (3 km). Ce chantier a été réalisé en micro tranchée afin de limiter la durée, le coût et l'impact sur la circulation.

Pour un budget d'1,4 M d'euros, cette opération, dont la mise en service est prévue au printemps 2025, permettra une alimentation depuis l'usine de traitement de Saint-Martin-la-Garenne des communes de Fontenay-Saint-Père, Drocourt et Sailly afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée. Elle répond également à un besoin sanitaire de réduction de pesticides à court terme et permettra de fournir une eau décarbonatée à moyen terme.

1 795 km de réseaux de canalisation sur le territoire

1,3 % de renouvellement des canalisations d'eau potable par an (contre 0,58% au niveau national)

Focus chantiers

Renouvellement de conduite d'eau potable à Mézières-sur-Seine

- **Emplacement :** rue Nationale
- **Nature de travaux :** installation de 600 ml de conduite d'eau potable en remplacement des anciennes canalisations vétustes qui présentaient des risques de fuite
- **Budget :** 495 000 € TTC

Renouvellement des conduites et branchements d'assainissement à Mantes-la-Jolie

- **Emplacement :** rues Chanzy, Ursuline, Arigots ainsi que les places du Marché au Blé et Saint-Maclou
- **Nature de travaux :** reprise des collecteurs réalisée par technique sans tranchée pour limiter les nuisances dans ce secteur très contraint situé dans le cœur de ville
- **Budget :** 630 000 € TTC

Réfection des châteaux d'eau : une priorité de 2024

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

Consciente que les réservoirs ou châteaux d'eau du territoire constituent les pièces maîtresses de l'alimentation du réseau de distribution d'eau potable, la Communauté urbaine a réalisé en 2017 un diagnostic sur l'ensemble de ces installations. Résultat : sur les 63 châteaux d'eau du territoire, construits pour l'essentiel entre 1950 et 1970, une dizaine appelle des travaux de rénovation.

4 sites, sur les 63 réservoirs du territoire, font l'objet de travaux de rénovation en 2024/2025.

Il s'agit des réservoirs sur tour de Boinville-en Mantois (150 m^3), Fontenay-Saint-Père (120 m^3) et ceux semi enterrés de Gargenville (Les Lombards : 2 x 250 m^3) et Rosny-sur-Seine (Beauvoyer : 2 000 m^3).

Ces travaux auront pour objectifs de réhabiliter les ouvrages et les équipements afin de sécuriser leur fonctionnement et la distribution d'eau potable. Le montant des travaux est estimé à 1,32 M€ TTC pour une durée de 7 mois. Cinq réservoirs complémentaires sont en projet de rénovation à l'horizon 2026.

Focus chantier

Réhabilitation des deux cuves de Pissefontaine

Constitué de 2 bassins semi-enterrés de 500 et 300 m³, ce réservoir est un nœud essentiel dans l'approvisionnement des robinets des Triellois. Sur les 2100 m³ d'eau qui alimentent chaque jour la commune, 1700 m³ y transitent.

Prévu sur **7 mois**, ce chantier, d'un investissement de plus de **1 020 000 € TTC**, concerne :

- La création d'une station de pompage le long de l'avenue de la Forêt, pour alimenter les réservoirs de l'Hautil. Cette implantation à l'extérieur du site actuel trop exigu facilitera les opérations d'entretien et permettra de sécuriser l'approvisionnement du hameau de l'Hautil ;
- La rénovation des anciennes cuves du réservoir, constituées de 2 bassins semi-enterrés de 500 et 300 m³.

"Concernant l'eau potable, 2024 a été l'année des grandes rénovations pour GPS&O ! Cinq de nos infrastructures de stockage ont été réhabilitées et cinq chantiers de plus sont prévus d'ici les deux prochaines années. Ces travaux s'inscrivent dans la trajectoire de modernisation de nos réseaux d'eau qui se poursuivra jusqu'en 2026. Car assurer l'accès continu à l'eau potable à nos usagers est une mission indispensable de la Communauté urbaine, tout comme l'est la garantie de sa qualité."

Gilles Lécole
Vice-président délégué à l'eau et à l'assainissement

Déploiement de la télérelève : traquer les fuites chez l'habitant

Fin 2024, **55 communes de GPS&O bénéficieront de la télérelève** des compteurs individuels, soit 300 000 habitants disposant de leur consommation en temps réel et pouvant être alertés en cas de modification brutale de leur consommation, notamment en cas de fuite d'eau.

Œuvrer pour la qualité de l'eau

La Communauté urbaine a à coeur d'apporter un service optimisé et d'améliorer le confort quotidien de tous les habitants. En matière d'accès à l'eau, cela passe par une eau moins calcaire. Pour limiter les désagréments liés à la "dureté " de l'eau, GPS&O et ses partenaires déploient une stratégie ambitieuse en matière de distribution et de traitement d'une eau de meilleure qualité avec le déploiement d'équipements de décarbonatation. Grâce à la technique de décarbonatation, 227 500 habitants du territoire bénéficient déjà d'un service amélioré. 40 communes, soit 65% de la population du territoire, bénéficieront de ce service fin 2024.

Une unité d'adoucissement passe en phase de réalisation fin 2024 pour 4 communes supplémentaires et une autre est en phase d'autorisation administrative pour une commune supplémentaire.

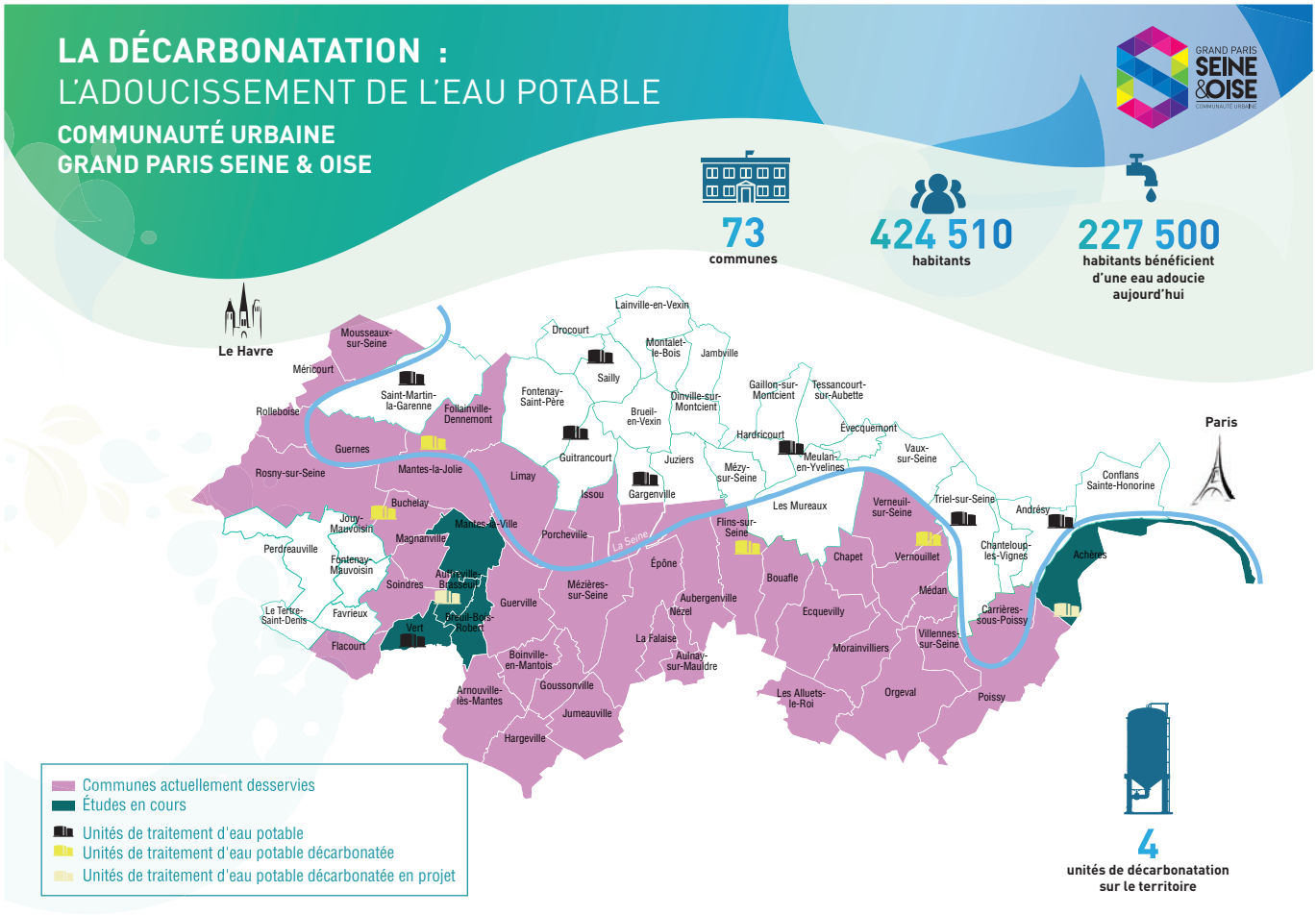

Les + du procédé

- Une eau plus claire et plus agréable à boire ;
- Moins de problèmes pour les peaux sensibles ;
- Plus de respect de l'environnement, avec la baisse de la consommation de détergents et une moindre production de déchets (bouteilles en plastique).

T13 GRAND CHANTIER

Dévoiement des réseaux humides nécessaires à

la construction du tram

Avec le tram T13, Île-de-France Mobilités dessine un nouveau visage au département des Yvelines. Demain, grâce à son prolongement passant par Poissy et Achères, de nouvelles correspondances seront possibles avec le réseau de transports existant. Pour préparer l'arrivée de cette nouvelle ligne, la Communauté urbaine est tenue, en qualité de concessionnaire, de procéder au déplacement des réseaux existants qui entrent en conflit avec la construction du tram. Cette étape est un prérequis indispensable afin que toute intervention ultérieure puisse être réalisée sans impact sur la circulation du T13.

Dévoiement de 1077 m de canalisation d'eau potable, 1249 m de canalisation d'assainissement et 410 m de conduite d'eaux pluviales

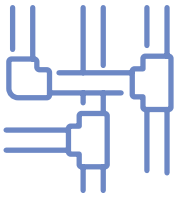

Renouvellement de 817 m de canalisation d'eau potable vétuste

Réhabilitation de 304 m de conduite d'assainissement

Une occasion d'améliorer nos réseaux

Des travaux réalisés de manière mutualisée par Île-de-France Mobilités et GPS&O vont permettre la création d'un réseau pluvial, visant à diminuer la mise en charge du réseau d'assainissement (actuellement unitaire) et les volumes d'effluents déversés dans la Seine par temps de pluie.

La Communauté urbaine profite également de l'opération pour procéder au renouvellement du réseau d'eau vétuste (réseau en fonte grise sous la RD 190). Ces travaux permettront de limiter les risques de fuites sur le réseau d'eau potable et de mieux préserver la ressource en eau. Les travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de GPS&O.

Un chantier de longue haleine

Une fois que le dévoiement des réseaux souterrains d'eau, de gaz, d'électricité et de télécommunications impactés par la création de la nouvelle ligne de transport sera finalisé, Île-de-France Mobilités et SNCF, comaîtres d'ouvrage sur ce projet, pourront alors lancer la construction des infrastructures nécessaires au tram T13 qui débuteront en 2025, pour des premiers essais à horizon 2028.

2024-2025
Travaux de préparation du terrain
(débroussaillage, démolition des infrastructures existantes, aplanissement de terrains…)

Janvier 2024
Publication du marché de travaux

Mai 2024
Recrutement des entreprises de travaux

3 juin 2024
Démarrage de la phase préparatoire

9 septembre 2024
Démarrage des travaux pour le lot 1

30 septembre 2024
Démarrage des travaux pour les lots 2 et 3

Septembre 2025
Fin des travaux de dévoiement sous maitrise d'ouvrage GPS&O - cycle de l'eau

2025-2027
Réalisation des infrastructures pour la mise en circulation du tramway
(la plateforme, les voies, les quais, les stations…)

Fin 2025
Démarrage des travaux d'infrastructure du prolongement
du Tram T13 entre Saint-Germain-en-Laye et Achères

2026 à 2028
Travaux de construction du tram T13

2028
Essais et marche à blanc avant la mise en service

Budget

Coût total de l'opération T13 pour GPS&O : **15,5 M€ TTC**

- **Budget eau : 4 M€ TTC**
- **Budget assainissement : 8,5 M€ TTC**
- **Budget principal : 2,9 M€ TTC**

Il n'y aura pas de répercussions financières sur les abonnés. Ces travaux bénéficieront d'une subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui reste à confirmer et de 3 500 000 € du Département des Yvelines.

ESPACES PUBLICS ET VOIRIE

La communauté urbaine gère 1400 km de voies communautaire et 54 680 points lumineux. Les centres techniques de GPS&O interviennent au quotidien pour entretenir et moderniser le cadre de vie des habitants du territoire. En lien étroit avec les services des communes, ils sont chargés d'intervenir quotidiennement, pour la continuité du service public. Les travaux entrepris au cours de l'année par les équipes des CTC couvrent deux typologies d'interventions : l'entretien quotidien et les opérations d'investissements, en lien avec les entreprises.

Des opérations du quotidien :
pour des espaces publics propres et entretenus

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DU PATRIMOINE ARBORÉ

La tonte et le fauchage

Les pelouses sur le bord des routes et chemins représentent **une surface de plus de 300 ha** qu'il faut entretenir régulièrement en fonction des conditions climatiques.

L'élagage

Le patrimoine communautaire compte environ 40 000 arbres d'alignement, entretenus sur le bord des routes. Pour garantir leur bonne santé et assurer la sécurité des habitants, les régies espaces verts de GPS&O ont réalisé de nombreuses interventions tout au long de l'année avec un pic en hiver en période de repos végétatif (de début novembre à début mars).

Le traitement des fossés

Intempéries, chutes de feuilles et autres phénomènes naturels provoquent l'encombrement des fossés. La Communauté urbaine procède à **des opérations de curage** qui permettent de manière préventive de redonner aux fossés leur fonction première : participer à l'assèchement de la chaussée par l'écoulement des eaux de pluie.

L'aménagement et l'entretien de la voirie

Traitement de nids de poule, peinture, marquage au sol thermo collé, enrobé à chaud, projeté ou à froid, signalétique, entretien du mobilier urbain... Objectif de ces travaux réalisés tout au long de l'année en régie : aménager, entretenir, rénover, la voirie et le mobilier urbain afin de garantir l'intégrité des véhicules et la sécurité de l'ensemble des usagers.

Plus de 5000 interventions d'entretien de la voirie menées par les équipes communautaires en 2024.

La propreté urbaine

Au quotidien, la Communauté urbaine se charge d'entretenir l'espace public communautaire afin de garantir un cadre de vie agréable et la salubrité pour tous. Ces missions recouvrent **le balayage des rues, le vidage des corbeilles ou encore le désherbage des trottoirs...**

Délégation des compétences Voirie : harmonisation des dispositifs d'action

Depuis janvier 2024 – dans le cadre de la loi 3DS- trois catégories d'activités d'entretien peuvent être exercées directement par les communes :

- La propreté urbaine
- L'entretien des espaces verts sur les dépendances du domaine public routier communautaire
- L'entretien courant de la voirie

Sur les 73 communes de GPS&O, **62 ont réaffirmé leur adhésion aux services de la Communauté urbaine** et seulement 11 ont souhaité recourir à une convention de délégation d'une durée de 3 ans pour prendre elles-mêmes en charge tout ou partie de ces missions.

Effective depuis le 1er janvier, cette délégation n'est en aucun cas un transfert de compétence. La Communauté urbaine reste l'autorité compétente en matière de voirie, les communes devenant des prestataires œuvrant sous son autorité et pour son compte.

Les opérations d'investissement

Améliorer le cadre de vie de l'ensemble des usagers

Le programme pluriannuel d'investissement (PPI) de la Communauté urbaine s'étend sur la période 2022-2026 et prévoit un investissement de plus de 100 M€ dédiés uniquement aux opérations d'aménagement et de rénovation de voiries. Les travaux de renouvellement programmés dans la cadre de la PPI sont rendus nécessaires par les dégradations de la chaussée.

Objectif : limiter la vétusté du patrimoine voirie et l'améliorer progressivement.

De nombreux projets de requalification d'espaces publics – souhaités par les communes – ont également pu démarrer ou être programmés grâce au travail d'anticipation et de planification concrétisé dans le PPI.

LE PPI RENOUVELLEMENT DE VOIRIE 2024, C'EST :

123 opérations de gros entretien du patrimoine de voirie

20 M€ d'investissement

Focus territorial

ORGEVAL

Réfection à la suite de l'enfouissement des réseaux

À la suite des travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation de l'éclairage public réalisés par le SIRE, le CTC de Carrières-sous-Poissy s'occupe de la réfection des 740 mètres de linéaire de chaussée, rue de Feucherolles.

▶ **Montant des travaux : 330 000 € TTC**

LE TERTRE-SAINT-DENIS

Sécurisation des accotements et entretien de la chaussée

Des travaux de réfection de chaussée avec renforcement des rives ont été programmés rue de la Côte rouge. Le chantier qui concerne 650 mètres de linéaire implique une déviation ou une mise en alternance provisoire de la circulation.

▶ **Montant des travaux estimé à 322 000 € TTC**

AUBERGENVILLE

Entretien du patrimoine voirie

Des travaux de réfection de chaussée avec renforcement de la structure ont été menés rue de Montgardé, par le CTC d'Aubergenville, en juillet 2024.

1075 mètres de linéaire ont ainsi été remis à neuf.

▶ **Montant des travaux : 250 000 € TTC**

MEULAN-EN-YVELINES

Réfection de chaussée et reprise de la structure

Un important chantier de réfection rue Auguste Renoir a été entrepris par le CTC de Meulan.

▶ **Estimation des travaux : 160 000€ TTC**

POISSY

Une chaussée comme neuve

La réfection de la voirie et des trottoirs rue des Sapins a été réalisée par le CTC de Poissy en juin 2024. Ces travaux ont nécessité une mise sous déviation et un alternat lors des travaux d'éclairage public.

▶ **Montant des travaux : 51 000 € TTC**

MANTES-LA-JOLIE

Une rue rénovée et mieux éclairée

Les trottoirs et la chaussée de rue Saint Nicolas ont été entièrement remis à neuf durant l'été. Au programme également, le remplacement des mâts béton supportant l'éclairage public.

Cette réfection a été réalisée par le CTC de Buchelay.

▶ **Montant des travaux : 380 000 € TTC**

LIMAY

Requalification et embellissement de la rue Nationale

Afin de renforcer l'attractivité et le dynamisme de son centre-ville, la ville de Limay s'est engagée dans un chantier de requalification de la rue Nationale. Piloté par la Communauté urbaine GPS&O, ce projet consiste en l'amélioration du cadre de vie et l'apaisement de la circulation :

- Enfouissement des réseaux aériens,
- Végétalisation de la zone,
- Harmonisation et la modernisation du mobilier urbain et de l'éclairage public,
- Élargissement des trottoirs et sécurisation des cheminements piétons et vélos,
- Pose d'un dispositif de ralentissement des véhicules.

Les travaux qui s'étendent sur 430m ont été achevés à la fin de l'été 2024.

FINANCEMENT DE GPS&O

▶ **Montant de l'opération : 1,46 M€ TTC**

LES MUREAUX

Requalification de la rue de l'Abbé Duval

Afin d'améliorer la qualité urbaine et paysagère des abords de l'église, la Communauté urbaine procède à des travaux rue de l'Abbé Duval aux Mureaux. Les travaux réalisés sur la période de vacances scolaires 2024 ont permis :

- La mise en valeur du patrimoine grâce à un revêtement hautement qualitatif (pavage et bordures granit, enrobés grenaillés),
- La mise en accessibilité du domaine public,
- Le renforcement de la place du végétal dans l'espace public,
- La sécurisation des modes de déplacement (notamment piétons et vélos),
- Le maintien de places de stationnement dans le secteur.

▶ **Montant des travaux : 516 000 € TTC**

MANTES-LA-VILLE

Projet de requalification de la rue René Valognes

Dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement, la commune de Mantes-la-Ville a sollicité la Communauté urbaine pour la requalification de la rue René Valognes. Le projet vise à donner un caractère plus urbain aux aménagements tout en plaçant les mobilités douces et transports en commun au centre des aménagements dans ce secteur à proximité immédiate de la gare EOLE.

L'opération réalisée entre novembre 2023 et mai 2024 prévoit :

- d'améliorer la circulation piétonne en créant un trottoir au droit des places de stationnement en bataille,
- de renouveler l'image des espaces publics en renouvelant les matériaux/mobiliers et l'organisation fonctionnelle,
- de végétaliser les espaces publics,
- de limiter la vitesse à 30km/h, en créant un guidage cyclable sur la majeure partie de la rue et en créant une bande cyclable sur le tronçon restant,
- de mettre aux normes les traversées piétonnes et les arrêts de bus,
- de rénover l'éclairage existant,
- de rénover les réseaux d'assainissement existants.
- **Montant des travaux : 651 800 € TTC**

PERDREAUVILLE

Projet de requalification de la rue des Cormiers et rue Saint-Martin

La Communauté urbaine a investi dans un projet de requalification des espaces publics des rues du Cormier et Saint-Martin afin de contribuer à l'amélioration de la circulation et à la qualité de la voirie au sein de quartiers pavillonnaires.

Livrée en juillet 2024, l'opération a permis :

- d'améliorer la circulation piétonne en créant un trottoir aux normes PMR, de reprendre la chaussée avec l'installation de caniveaux,
- de créer un arrêt de bus et de mettre aux normes les passages piétons,
- de reprendre le marquage au sol et les panneaux de signalisation sur le périmètre de l'opération.
- **Montant des travaux : 231 600 € TTC**

GUITRANCOURT

Intervention sur la ruelle de la Main et la sente Marabout

La Communauté urbaine a engagé des travaux de sécurisation d'aménagement de l'espace public sur la ruelle de la Main à Guitrancourt. L'amélioration du cadre de vie repose sur l'enfouissement des réseaux aériens et la requalification des trottoirs et de la chaussée qui présentait un certain degré de vétusté. Le dévoiement de la sente Marabout sur la ruelle de la Main vise l'amélioration des conditions d'accès et de sécurité routière.

- **Montant des travaux : 467 460 € TTC**

"La priorité que le PPI Voirie donne au renforcement de nos moyens humains et financiers a permis d'améliorer nos offres de services. La programmation de nos investissements sur les années à venir permet à la Communauté urbaine de préciser collectivement le pilotage et la conduite de nos projets. Le tout grâce à ces trois étapes majeures : études, choix et travaux, qui permettent d'envisager au mieux le futur de GPS&O."

Suzanne Jaunet
Vice-présidente déléguée aux espaces publics et aux relations aux communes

Éclairage public :

la Communauté urbaine GPS&O continue sa trajectoire de réduction de la consommation

L'éclairage public représente plus de 80 % de la facture énergétique sous contrat pour la Communauté urbaine. Le marché global de performance énergétique (MGPe), lancé en 2020, prévoit à l'horizon 2028 le remplacement total des ampoules classiques par des LED (45 000 points lumineux concernés). À terme, l'objectif vise une réduction des consommations énergétiques de 9 000 000 KWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de plus de 4 000 habitants.

En 2024, la Communauté urbaine a déjà rempli 65% de son objectif de passage total à la LED d'ici 2028.

- Au total **19 000 ampoules** ont déjà été remplacées
- **2 800 lanternes** ont été programmées en 2024

L'abaissement de la luminosité est également prévu dans le MGPe. Dès lors que les LED sont installées et opérationnelles, la puissance de l'éclairage nocturne baisse de 50 % entre 23h et 5h du matin. Une fonctionnalité qui présente l'avantage de combiner les économies d'énergie avec la lutte contre la pollution lumineuse et la préservation de la faune nocturne.

La mise aux normes ou le remplacement des armoires électriques est également un chantier qui avance bien. Elle permet de mettre en place dans les communes un système de télégestion qui agit sur la consommation d'énergie et permet la détection des pannes.

- **800 armoires** ont déjà été mises aux normes sur les 950 à traiter, dont 31 en 2024

Parallèlement, pour faire face à la flambée des prix de l'énergie, la Communauté urbaine a mis en place, dans les communes volontaires, la limitation ou l'extinction de l'éclairage public au coeur de la nuit.

Désormais, 28 communes pratiquent l'extinction sur le territoire, avec à la clé environ 20 % de réduction de la facture énergétique.

"La gestion de l'éclairage public sur GPS&O ne consiste plus seulement à préserver nos points lumineux, mais à évoluer vers des solutions pérennes. L'instauration d'un MGPe a permis à la Communauté urbaine de remplacer un tiers du parc lumineux, de transformer la moitié de nos armoires d'éclairage public et de rénover 40% de nos carrefours à feux. Ce renouveau permet de réduire la pollution lumineuse et de préserver la faune nocturne en faisant des économies d'énergie records."

Dominique Turpin
Conseiller délégué à l'éclairage public

TOUS EN SELLE !

Engagée dans une politique active de développement des mobilités douces, la Communauté urbaine concrétise son Schéma Directeur Cyclable depuis quelques années sur l'ensemble du territoire : nouveaux aménagements cyclables, installation de stationnements vélo, kits de réparation, signalétique dédiée aux vélos... Le maillage du réseau cyclable s'affine.

Nouveaux aménagements cyclables et stationnements vélo

Encourager toutes les pratiques du vélo est la priorité de la Communauté urbaine sur le front du développement des mobilités actives. C'est l'objectif affiché de son Plan Vélo 2, adopté en 2021, qui vise d'ici fin 2026 à améliorer le réseau cyclable actuel selon trois priorités : l'aménagement d'itinéraires cyclables et l'entretien de l'existant, la résorption des discontinuités, et l'installation de d'espaces de stationnement dédiés aux cycles.

Pour favoriser la pratique du vélo sur le territoire, le développement des aménagements cyclables du quotidien se poursuit et s'intensifie avec l'aménagement d'environ 70km d'itinéraires entre 2024 et 2026.

La réfection de la promenade François Mitterrand à Conflans-Sainte-Honorine est venue, en début d'année 2024, clôturer le Plan Vélo 1 et ses 7 km d'aménagements cyclables.

Les aménagements cyclables lourds se sont également poursuivis en 2024 et un premier groupe de liaisons cyclables est rentré en étude de maîtrise d'œuvre en fin d'année 2023, pour un démarrage de travaux début 2025. Cela représente 32 km d'aménagements cyclables.

Focus chantiers

3,5 km d'aménagements cyclables à Limay

- Objectif du chantier : **promouvoir les déplacements quotidien, favoriser le rabattement vers la gare et développer ainsi l'intermodalité.**
- Bénéfices attendus pour les habitants : **des axes routiers sécurisés et des accès centre-ville / gare améliorés.**
- Budget : **56 000 € TTC**
- Durée des travaux : **3 mois**
- Calendrier de livraison : **août 2024**

Traitement d'une discontinuité cyclable sur la Promenade François Mitterrand à Conflans-Sainte-Honorine

- Objectif du chantier : **promouvoir une cohabitation des usages entre les cycles, les piétons et les automobilistes. Allier vélo tourisme (tracé de la Seine à vélo) et vélotaf (secteur proche du pôle gare de Conflans-fin-d'Oise.**
- Bénéfices attendus pour les habitants : **avec ses 400m en zone de rencontre,ses 24 places de stationnement cyclable, et sa station de réparation vélos, cet axe fréquenté devient un trajet apaisé et sécurisé pour les cyclistes.**
- Budget : **331 000 € TTC**
- Durée des travaux : **3 mois**
- Calendrier de livraison : **mars 2024**

850 km d'aménagements cyclables
sur le territoire (dont 132 km de zone 30 pour les cyclistes)

40 km de nouveaux aménagements en 2024
Trajectoire ▶ + 70-80 km à créer d'ici 2026

5 544 places de stationnement cyclable
sur le territoire (dont 4 214 créées par GPS&O)
Trajectoire ▶ + 1 563 places à créer d'ici 2026

Vélos et trottinettes en libre-service

Afin de faciliter les trajets sur les courtes distances et de développer la micromobilité décarbonée sur son territoire, la Communauté urbaine GPS&O propose sur certaines communes une offre de location de vélos électriques et trottinettes en libre-service avec l'opérateur TIER Mobility, devenu DOTT. Étendu en début d'année à de nouvelles communes, le service est désormais opérationnel dans 12 communes réparties en 3 pôles urbains :

- Pôle Mantes-la-Jolie / Mantes-la-Ville / Buchelay / Limay : **93 stations**
- Pôle Meulan-en-Yvelines / Les Mureaux / Hardricourt / Tessancourt-sur-Aubette : **84 stations**
- Pôle Poissy / Carrières-sous-Poissy / Andrésy / Conflans-Sainte-Honorine : **165 stations**

Les avantages de ce service pour notre territoire

- La multimodalité : ce service se combine facilement avec les transports en commun pour les derniers kilomètres, et complète efficacement l'offre de bus, notamment le soir.
- Une solution pratique pour les trajets de proximité, que ce soit pour les courses, les rendez-vous ou les loisirs.
- Un accès rapide aux zones d'activité et de commerce du territoire.

1550 engins électriques,
dont 1100 trottinettes et 450 vélos

346 stations
Soit, en moyenne, 4 à 5 engins par station

22 233 utilisateurs
depuis le lancement (mai 2023)

480 985 km parcourus,
soit une distance de 1,8 km par trajet

Mai à vélo

Pour favoriser la pratique du vélo, Grand Paris Seine & Oise a lancé un challenge Mai à vélo sur l'application Geovelo. Tous les habitants du territoire étaient invités à concourir pour positionner GPS&O en tête du peloton des territoires participants ! Le principe : cumuler tout au long du mois de mai le maximum de kilomètres à vélo sur le territoire via l'appli.

BILAN
65 883 km parcourus
873 participants

Un challenge a également été organisé en interne pour les agents de GPS&O : 4794,6 km ont été parcourus, pour 41 participants

"Au-delà du challenge sportif, Geovelo, à l'image des applications participatives, enregistre les trajets des cyclistes en anonymisant les données. C'est un outil pratique pour GPS&O qui nous permet de connaître les itinéraires les plus empruntés, et ainsi mieux cibler les aménagements à mettre en œuvre en priorité. "

Eddie Aït
Vice-président délégué aux mobilités

Impulser un usage plus collectif et raisonné de la voiture

Bornes de recharge électrique

Selon les estimations du schéma directeur départemental, le nombre de véhicules électriques circulant sur le territoire devrait doubler d'ici trois ans. Ainsi, en complément du parc privé de bornes de recharge pour véhicules électriques (centres commerciaux, lieux de travail, lieux d'habitation...), le réseau public de GPS&O se renforce depuis 2023 pour accompagner l'électrification massive des voitures sur son territoire.

En 2024, une cinquantaine de nouvelles bornes ont été mises en service soit un réseau de plus de 140 bornes de recharge en service en fin d'année. Pour compléter le réseau existant, une soixantaine devraient être déployées par GPS&O d'ici 2026 permettant à terme d'équiper chacune des 73 communes du territoire.

La fourniture, l'installation, la maintenance, la supervision et l'exploitation de ces installations sont assurées depuis 2019 par Bouygues Energies & Services, sous la marque Alizé. Les bornes installées sont de puissance dite « normale » (22 kW), ayant pour vocation une recharge d'appoint en journée ou complète la nuit. Elles viennent en complément des bornes de puissance "lente", "normale" et "rapide" situées sur les espaces privés.

Pour financer ces installations la Communauté urbaine a engagé un investissement de 2,20 M€ sur 4 ans. Cette décision confirme la volonté de GPS&O d'accélérer les transitions énergétique et écologique en accompagnant le développement des mobilités moins polluantes sur son territoire.

41 500 utilisateurs
fin juin 2024

Focus chantier

Mise sous barrière du parking-relais de Villennes-sur-Seine

Objectifs du chantier :

- Faciliter le rabattement en voiture des utilisateurs du train
- Faciliter le stationnement en centre-ville au bénéfice des commerces locaux et des résidents
- Éviter les stationnements de très longue durée sur la voie publique

Période et durée des travaux : de janvier à avril 2024

Date de mise en service : Avril 2024

Montant total de l'opération : 470 000 € TTC

Nb places : 240

Nb abonnés : 208

Expérimentation d'un service d'autopartage

Depuis l'automne, les habitants de 18 communes du territoire peuvent expérimenter une nouvelle façon de prendre la voiture : l'autopartage. Retenu au terme d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) l'opérateur Getaround, leader sur le secteur, a signé avec GPS&O une convention d'occupation temporaire du domaine public communautaire lui permettant de mettre à disposition des habitants une flotte d'une vingtaine de véhicules de location à utiliser exclusivement pour des déplacements occasionnels, de courte et moyenne durée.

Différent de la location traditionnelle, ce service permet de se libérer des contraintes liées à la possession d'un véhicule personnel (coûts d'achat ou de location, coûts d'entretien, gestion du stationnement...) en proposant :

- des véhicules en libre-service et disponibles en 24 h/24 et 7 jours/7,
- pour des trajets d'une heure à quelques jours,
- sans remise des clés en main propre,
- avec une restitution du véhicule à la station de départ.

Il est destiné aussi bien aux particuliers (non-motorisés ou qui cherchent à réduire l'utilisation de leur voiture personnelle), qu'aux entreprises et aux administrations (en remplacement partiel ou total de leur flotte de véhicules).

Par cette expérimentation la Communauté urbaine contribue à réduire la dépendance à la voiture et favorise le report vers d'autres modes de mobilité.

À la clé :

- Une consommation d'énergie et des émissions de polluants réduites,
- Moins de places de stationnement occupées,
- Un trafic routier moins dense (1 voiture en autopartage libère le trafic de 5 à 8 voitures particulières).

Améliorer le maillage du réseau de transports en commun

Restructuration des lignes de bus sur le territoire de Cergy-Pontoise Confluence

Depuis septembre 2024, Île-de-France Mobilités a mis en place une renumérotation plus lisible des lignes de bus sur le territoire de Cergy-Pontoise Confluence. Toutes les lignes de bus de cette zone traversant Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Poissy, qui sont exploitée par l'opérateur Francilité Seine & Oise depuis le 1er janvier 2024, commencent désormais par 12.

Cette clarification de la lecture du réseau s'accompagne d'une simplification des itinéraires et des lignes et du développement de l'offre bus le soir et le week-end, pour mieux répondre aux besoins et s'adapter aux rythmes de vie.

9 lignes de bus et 258 arrêts
16 véhicules GNV

Une offre de bus améliorée pour rallier La Défense

Île-de-France Mobilités en étroite association avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise renforce son offre de bus concernant l'Express A14 dans le bassin de vie du Mantois en direction de La Défense.

À la clé :

- 1 fréquence en heures de pointe à 5 minutes d'intervalle grâce à l'ajout de 13 trajets par jour en semaine,
- 1 une fréquence assurée de 30 min le week-end,
- 1 amplitude horaire largement augmentée : 4h30 à 23h30 en semaine,
- 1 connexion avec les correspondances améliorée grâce à des modifications de parcours et à la passerelle reliant la gare routière coté Mantes-la-Jolie.

Parallèlement, deux nouvelles communes de GPS&O (Vert et Auffreville-Brasseuil) bénéficie d'une liaison en bus vers le centre d'affaire. Une nouvelle ligne Bréval Gare/La Défense est ainsi entrée en service en septembre.

GRAND CHANTIER

Nouvelle passerelle entre Limay et Mantes-la-Jolie

Top départ du chantier sur l'un des plus vieux ponts de France

2024 marque le début du chantier de restauration d'un des plus vieux ponts de France (XIe siècle) et de réalisation d'une nouvelle passerelle entre Limay et l'Île-aux-Dames à Mantes-la-Jolie. La Communauté urbaine lance ce chantier de haute technicité pour créer une traversée piétonne entre les deux rives de la Seine.

Fusion de la dimension patrimoniale avec l'architecture contemporaine, ce projet s'impose comme un chantier 2 en 1 au travers de la restauration du Vieux Pont et de la création de la nouvelle passerelle.

A projet remarquable, casting exceptionnel !

GPS&O en partenariat avec le Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO), en qualité de maîtres d'ouvrage, ont sélectionné des architectes renommés pour dessiner cette nouvelle liaison réservée aux mobilités douces :

- Avec la mise en place d'une liaison "couture" entre les deux rives, Dietmar Feichtinger Architectes signe ainsi l'acte 2 de la passerelle, dans la continuité de celle que le célèbre cabinet a réalisée entre Mantes-la-Jolie et l'Île-aux Dames (inaugurée en 2019) ;
- Alep intervient au titre d'architecte du patrimoine pour la restauration du Vieux Pont, inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1923.

Restauration de l'un des plus vieux ponts de France

Cet ancien ouvrage d'art fait l'objet d'études archéologiques et historiques très poussées afin que sa restauration respecte les principes de construction des époques précédentes.

Afin d'accorder au projet les précautions de préservation du patrimoine historique dues à ce genre d'ouvrage d'art, le projet bénéficie des conseils experts de Bertrand Triboulot, archéologue du Ministère de la Culture (DRAC).

Les anciennes pierres, tombées au fond de la Seine, seront par exemple nettoyées et replacées une à une à leur emplacement initial. D'une grande technicité, cette étape nécessite également l'intervention d'experts. Ainsi, l'entreprise Romoeuf réalise les travaux subaquatiques avec une équipe de plongeurs scaphandriers.

Cap sur la modernité avec la réalisation d'une nouvelle passerelle

La proposition architecturale du cabinet international repose sur une parfaite intégration paysagère et environnementale de cette liaison entre les deux parties de l'ancien pont.

Transparence, fluidité, esthétisme et délicatesse sont de mise pour un cheminement sécurisé et confortable, tel un balcon sur l'eau. Le bois, l'acier et le verre constituent les matériaux principaux de la structure, auxquels s'ajoutent des luminaires LED de balisage valorisant l'ensemble pont-passerelle.

La mise en lumière est même associée à un système de gradation permettant d'abaisser finement la consommation électrique en fonction des usages aux différents moments de la nuit.

Financements

L'investissement de ce projet hors norme s'élève à 4,7 M€ répartis entre l'État, la Région Ile-de-France, le Département des Yvelines, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et le Syndicat Mixte Seine Ouest 78 (SMSO).

- **État : 23 %**
- **Région Ile-de-France : 47 %**
- **Conseil départemental des Yvelines 10%**
- **Grand Paris Seine & Oise : 16 %**
- **SMSO : 4%**

Le saviez-vous ?

L'existence de ce Vieux Pont est attestée depuis le XIe siècle. Depuis lors il a connu plusieurs périodes de réparations ou de reconstructions jusqu'en 1940, date à laquelle les deux arches centrales ont été volontairement détruites lors du repli des armées françaises afin d'empêcher l'avancée des troupes allemandes pendant la Seconde Guerre mondiale.

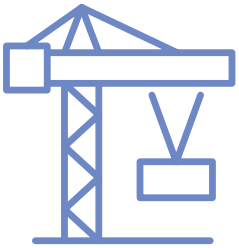

Les grandes phases du chantier

Durée prévisionnelle du chantier : 2 ans
2024 sera l'année de mise en œuvre de la 1ère grande phase de travaux qui concerne l'ancien pont. Au programme :

Installation des échafaudages
- Été 2024, rive gauche, côté Île-aux-Dames
- Automne 2024 (rive droite, côté maison du Passeur)

Travaux subaquatiques sur les parties immergées du Vieux Pont (nettoyage, remplacement ou mise en place des pierres)
- Été 2024 à 2e trimestre 2025

Désinstallation des échafaudages
- 4e trimestre 2024 côté rive gauche
- 2e trimestre 2025 côté rive droite

Travaux sur les parties émergées du Vieux Pont
- Été 2024 à automne 2025

Fin 2025, s'ouvrira la 2nde phase du chantier dédiée à l'installation de la nouvelle passerelle
- Pose de la passerelle : 3e trimestre 2025

Ouverture et mise en service : courant 2026

Les partenaires du projet

MAÎTRISE D'OUVRAGE
- Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO)
- Grand Paris Seine & Oise

MAÎTRISE D'OUVRAGE MANDATAIRE
- EPAMSA établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval

CONTRÔLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE SUR MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ
- Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France (DRAC)

MAÎTRISE D'ŒUVRE
- **Mandataire architecte :** Dietmar Feichtinger Architectes
- **Architecte du patrimoine :** Alep Arhcitectes
- **Bureaux d'études structure :** Terrell
- **Bureau d'étude économie :** Dequaes

Et les entreprises des lots échafaudages suspendus, maçonnerie, pierre de taille, travaux subaquatiques, étanchéité du pont, VRD, électricité, couture passerelle.

CADRE DE VIE

Un cadre de vie
agréable et attractif

Les temps forts du développement économique

Salon Global industrie, 25 au 28 mars 2024

GPS&O et 12 autres territoires industriels étaient présents sous la bannière *Choose Paris Region* pour valoriser collectivement les nombreux atouts de la région, faisant de la réindustrialisation des territoires franciliens une priorité absolue.

Visite des ateliers Henri SELMER Paris à Mantes-la-Ville, 24 avril 2024

Cécile Zammit-Popescu (Présidente GPS&O), Aaron Testa (Vice-Consul de l'Ambassade des États-Unis), Sami Damergy (Maire de Mantes-la-Ville) et Dominique Josseaume, (Maire de Fontenay-Mauvoisin) ont pu admirer le savoir-faire de ce fleuron mondial de la facture instrumentale d'instruments à vent.

Lancement Prix de l'Entrepreneur GPS&O Edition 2025, fin août 2024

Appel à candidature pour la 5ème édition de ce prix qui récompensera courant 2025 les meilleures initiatives entrepreneuriales.

Bus de la création d'entreprise, 23 au 28 septembre 2024

Action itinérante de sensibilisation auprès des porteurs de projet, des créateurs et des entrepreneurs du territoire. **12 communes étapes.**

Pose de la première pierre du bâtiment France Boissons à Buchelay, 24 septembre 2024

Début des travaux d'implantation de France Boissons sur un foncier cédé par GPS&O pour une ouverture à l'horizon 2025.
120 emplois créés sur le territoire.

AMI Rebond industriel – visite de l'entreprise DUTHOIT à Guerville, 2 octobre 2024

Annonce des 5 lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Rebond industriel. **2 millions d'euros versés par l'État.**

Lancement du Temps II du programme Territoires d'industrie, 3 octobre 2024

Présentation du programme d'action 2023-2027 par Cécile Zammit-Popescu, (Présidente de GPS&O) et Hugues Emont (Directeur du site ArianeGroup des Mureaux), co-présidents de Territoires d'industrie Seine Aval.

Cluster des industriels de GPS&O, 28 novembre 2024, sur les sujets de décarbonation de l'industrie, d'évolution des marchés de l'énergie à court et moyen termes, des perspectives énergétiques pour l'industrie, en présence de Luc Remont (PDG d'EDF).

Convention d'affaires au forum Armand Peugeot à Poissy, 4 décembre 2024

Rendez-vous annuel pour tous les entrepreneurs ou porteurs de projet qui cherchent à étoffer leur réseau sur le territoire.

Salon de l'immobilier d'entreprises (SIMI) au Palais des Congrès de Paris, 10, 11 et 12 décembre 2024

Un salon pour faire connaitre les disponibilités immobilières et foncières du territoire et pour accompagner les entreprises dans leurs projets d'implantation et d'investissement.

Œuvrer pour le renouveau industriel

Premiers résultats engageants pour la Mission Rebond industriel

La Mission Rebond industriel, qui a été conduite entre juin et octobre 2023, aura permis la détection de 88 projets industriels innovants au sein de 43 entreprises du territoire. Ces projets font aujourd'hui l'objet d'un accompagnement par les équipes du développement économique de GPS&O. Des opportunités de financement ont pu être identifiées grâce à la mobilisation des partenaires institutionnels rassemblés lors de 2 comités des financeurs (État, Région, Banque des Territoires, ADEME, Agence de l'eau, CCI et Fonds de revitalisation).

Ces projets représentent plus de 210 millions d'euros d'investissements, avec à la clé plus de 320 créations d'emplois potentiels.

Les lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt dévoilés

5 entreprises implantées sur le territoire de GPS&O et portant des projets structurants de modernisation et d'innovation, créateurs d'emplois à l'échelle locale, ont été accompagnées dans l'accélération de leur projet via la démarche "Rebond industriel".

Ce dispositif, lancé dans le cadre du plan France 2030, propose un appui renforcé pour les territoires confrontés aux mutations des filières transports (notamment automobile), en les aidant à concrétiser de nouveaux projets industriels.

La Communauté urbaine a présenté, le 2 octobre 2024, les projets qui vont bénéficier des 2M€ dédiés à l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Rebond industriel qui avait été lancé fin 2023 :

- **ÉTABLISSEMENTS DUTHOIT** (fabrication d'emballage)
- **HENRI SELMER PARIS** (facture instrumentale)
- **KP1** (préfabrication de béton- éco-matériaux)
- **LABORATOIRES GRIMBERG** (filière pharmaceutique)
- **TRYON** (collecte des biodéchets)

Visite de l'entreprise Duthoit, avec la présence des lauréats de l'AMI Rebond industriel, ainsi que Cécile Zammit-Popescu (présidente de la CU GPS&O), Evelyne Placet (Maire de Guerville), Jehan-Éric Winckler (Sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye), Eric Zabouraeff (Sous-préfet de Mantes-la-Jolie), Hugues Emont (Directeur du site des Mureaux – Ariane Group et co-pilote du programme Territoire d'industrie avec Cécile Zammit-Popescu).

Les projets soutenus portent sur l'innovation, la diversification d'activité ou la relocalisation d'activités stratégiques, à forte valeur ajoutée pour l'entreprise comme pour le territoire (créations d'emplois, développement stratégique).

La variété de ces entreprises illustre parfaitement la dynamique de reconquête industrielle à l'œuvre sur GPS&O qui allie l'implantation historique de filières majeures (automobile, aérospatiale, chimie et pharmaceutique...) et un tissu de nombreuses PME.

Une enveloppe de subventions de
2M€
dédiée dans le dispositif

5 entreprises
industrielles du territoire lauréates

Création de
80 emplois potentiels

Susciter les partenariats à travers le cluster des industriels de GPS&O

L'engagement de la Communauté urbaine GPS&O aux côtés des industriels est historique et s'est déjà traduit par la création en 2023 d'un cluster industriel trans-filières, creuset des projets de renouveau industriel sur le territoire.

Ce cluster entend apporter, au travers de projets mutualisés, l'élan collectif nécessaire à l'adaptation du tissu industriel local, sur les sujets de décarbonation, de préservation de la ressource en eau ou encore de logistique fluviale. Cette démarche, inédite sur le territoire, permet aux industriels de dépasser les barrières entre filières, afin de faire face collectivement aux grandes problématiques actuelles, d'identifier puis porter ensemble des initiatives innovantes.

Le cluster accueille aujourd'hui 35 entreprises de toutes les filières du territoire. C'est dans ce cadre qu'un partenariat a été conclu entre Grand Paris Seine & Oise et EDF pour la décarbonation de l'industrie dans le cadre du projet "Bords de Seine Durables 2030". Membre actif du cluster, EDF appuie la Communauté urbaine dans la décarbonation du port autonome de Limay Porcheville, ainsi que dans un projet plus global de décarbonation des sites industriels du territoire de GPS&O.

2 M€ pour favoriser le réemploi et le partage des ressources

À l'initiative de GPS&O, deux ateliers de détection de synergies ont été organisés en avril 2023 et mars 2024 afin d'encourager la mutualisation des ressources industrielles. Lors du dernier atelier organisé avec les entreprises du cluster, ce sont au total plus de 70 synergies qui ont été identifiées et qui pourront être accompagnées par le territoire.

Pour soutenir les industriels et accélérer la concrétisation de ces projets d'économie circulaire, GPS&O met en place une enveloppe de 2 millions d'euros dédiée aux projets collectifs d'écologie industrielle et territoriale pour soutenir les synergies inter-entreprises et ainsi accroître le rebond industriel du territoire.

Cette enveloppe s'adresse aux TPE et PME qui souhaitent mettre en place un échange avec une autre entreprise industrielle du territoire quelle que soit sa taille afin de construire des circuits courts entre elles. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 15 janvier 2025.

Second round pour le programme Territoires d'industrie Seine Aval

Cette année encore, GPS&O s'allie avec la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine, les Communautés de Communes Portes de l'Île-de-France et Gally-Mauldre, dans le cadre du nouveau programme Territoires d'industrie. Les bases de ce temps II de Territoire d'industrie "Seine Aval" ont été annoncées le 3 octobre, autour d'un programme d'action ambitieux à l'échelle des 4 EPCI.

Le dispositif Rebond industriel dont a bénéficié GPS&O en 2023 a apporté un soutien aux investissements des entreprises et défini des axes d'une feuille de route industrielle pour le territoire. Ces 12 derniers mois, cette feuille de route a été consolidée et elle s'est étoffée. Elle s'articule autour des principaux enjeux des entreprises :

- la décarbonation,
- l'accès aux financements,
- les synergies inter-entreprises,
- la logistique fluviale
- le recrutement.

Ces enjeux vont rythmer la seconde phase du programme Territoires d'industrie, co-pilotée par Cécile Zammit-Pospecu, Présidente de GPS&O, et Hugues Emont, Directeur du site ArianeGroup des Mureaux, jusqu'en 2027.

4 axes de travail

- **Axe 1 – Seine Aval :** vers une industrie décarbonée au carrefour de l'Axe Seine et du futur canal Seine Nord
- **Axe 2 – Talents et compétences industriels :** territoire et entreprises font cause commune
- **Axe 3 – Foncier industriel en Seine Aval :** un atout clef pour l'Île-de-France
- **Axe 4 – Seine Aval :** un levier majeur d'accélération de l'investissement industriel.

Création d'un comité des financeurs

L'accélération de l'investissement industriel est une des clés pour confirmer la reconquête industrielle en marche sur le territoire. Territoire d'industrie Seine Aval se positionne comme un facilitateur pour le déploiement de partenariats locaux et la mobilisation des financements publics pour les entreprises.

Aussi, un comité des financeurs va être mis en place à l 'échelle du Territoire d'industrie Seine Aval. Conçu comme le guichet unique des entreprises industrielles, ce comité réunira les financeurs publics pour permettre aux entreprises d'accéder plus aisément aux dispositifs d'aides économiques.

MEsTALents : une école de production au service des industries de demain

Inscrite au Temps II du programme Territoires d'industrie Seine Aval, la création de l'école de production MEsTALents entend répondre au besoin en recrutement des industriels sur les métiers de travail du métal (usinage, chaudronnerie, métallerie, serrurerie, etc.). Ces compétences sont en tension à l'échelle nationale mais l'école est une réponse locale, portée par les entreprises du territoire.

Cet établissement, qui a la particularité d'être une école de production, scolarise des jeunes de la sortie de la 3ème jusqu'au Bac pro dans des classes de 12 élèves par section d'enseignement. Ils passent 85% de leur temps de formation "sur la machine" afin d'acquérir le geste et le savoir-faire liés à leur métier. Située dans les anciens bâtiments de la DIAM aux Mureaux, l'école bénéficie du soutien financier de la Communauté urbaine (38 000 € en 2024) et de la fondation TotalEnergies (600 000 euros).

Après une première rentrée réussie en 2024, l'école qui est très fortement portée par les entreprises du territoire (ArianeGroup, Carta Rouxel) prévoit d'ouvrir les autres sections (notamment l'usinage) au cours des prochaines années afin d'assurer l'employabilité des premiers diplômés à partir de 2028.

"Nous avons de la chance d'avoir de telles offres sur notre territoire, mettant en avant des emplois aussi indispensables que peu connus. Cette école, subventionnée par GPS&O, offre à nos jeunes les moyens de se former au métier de métallier et de développer leurs talents manuels via une pédagogie alliant la théorie à la pratique. Notre investissement dans l'avenir de notre jeunesse est une promesse de dynamisme pour notre communauté."

Annette Peulvast
Vice-présidente déléguée à l'enseignement supérieur

Lancement du prix de l'entrepreneur

Le Prix de l'entrepreneur de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise fait son grand retour en 2024.

Organisé par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, en partenariat avec la Région Île-de-France, le Département des Yvelines et les acteurs économiques locaux (CCI Yvelines, Clubs d'entreprises...), cette 5ème édition récompensera courant 2025 les meilleures initiatives entrepreneuriales à travers 5 catégories, avec des dotations financières de 2 000 € à 15 000 €.

Un soutien significatif pour aider au lancement des projets les plus originaux, les plus créatifs ou les plus ambitieux de notre territoire !

5 prix et 47000 € de dotations

Pour cette édition, le palmarès sera dévoilé en mars 2025 lors d'une cérémonie de remise de trophées :

- **Prix Créateur :** 10 000 €
- **Prix Innovation :** 10 000 €
- **Prix Économie Circulaire :** 10 000 €
- **Prix de l'Entrepreneur GPS&O de l'année :** 15 000 €
- **Prix du Public :** 2 000 €

Un soutien concret aux acteurs économiques

Depuis sa création en 2017, le Prix de l'Entrepreneur GPS&O est devenu un évènement fédérateur qui bénéficie d'une belle notoriété sur le territoire et au-delà.

En plus des dotations aux lauréats, le Prix de l'entrepreneur est effectivement un tremplin en termes de notoriété, de valorisation des projets, des parcours, des activités...

En fonction de leurs besoins, les différents projets pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé : appui juridique, recherche de subventions, mises en relation...

26 lauréats depuis la création du Prix de l'entrepreneur

311 candidatures

130 000 € de dotations lors des précédentes éditions et **47 000 €** cette année

"Contribuer à la vitalité économique de notre territoire est l'une des priorités de la Communauté urbaine. Encourager l'innovation et stimuler la fibre entrepreneuriale en est une composante essentielle. À ce titre, le Prix de l'entrepreneur ne se résume pas seulement à un coup de pouce financier et à un coup de projecteur. Il comprend aussi une offre complète d'accompagnement et de mise en réseau pour accélérer le développement des projets portés par les lauréats."

Raphaël Cognet
Vice-président délégué au développement économique

Qui peut candidater ?

Les candidats potentiels doivent répondre à trois critères :

- **Être âgé au moins de 18 ans ;**
- **Résider sur le territoire de la communauté urbaine ;**
- **Être étudiants, jeunes diplômés, salariés, cadres, ou dirigeants d'une TPE ou PME au sens de la Communauté européenne.**

Projet Ikea :

début des travaux au Port de Limay-Porcheville

160 000 m²
de terrain

120 M€
investis par IKEA

500 emplois
directs et indirects

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

À la suite d'un appel à projet logistique lancé en 2020, IKEA a été sélectionné pour s'implanter sur la zone portuaire de Limay-Porcheville. Sur un terrain d'environ 160 000 m², le fabricant de meuble suédois a lancé les travaux d'implantation d'un centre de distribution clients d'environ 60 000 m² de surface. Le chantier devrait se dérouler d'octobre 2024 à août 2026. Le reste de l'année 2026 sera consacré à l'installation des équipements intérieurs.

Disposant d'infrastructures multimodales (fleuve, fer, route) et du Quai à Usage Partagé (QUP), le site de Limay-Porcheville permettra à la grande enseigne suédoise de développer une activité exceptionnelle en France, en ayant recours au transport fluvial pour ses chaînes logistiques. Cette nouvelle implantation vient ainsi renforcer la stratégie de développement de l'Axe Seine et la trajectoire de décarbonation soutenues par la Communauté urbaine.

Le projet représente un investissement pour IKEA de 120 millions d'euros. Il permettra de réapprovisionner les magasins de centre-ville à Paris et de livrer les clients ayant fait une commande en ligne ou en magasin. Après avoir obtenu l'aval de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement d'Île-de-France (DRIEAT), le projet d'IKEA a recueilli les avis des populations concernées à travers une enquête publique qui a eu lieu entre avril et mai 2024.

Le chantier engagé vise l'exemplarité d'un point de vue environnemental. Environ 22 000 m² de panneaux photovoltaïques doivent être installés sur le toit du nouveau bâtiment. En termes d'aménagements paysagers, 35 000 m² environ d'espaces verts sont annoncés afin de favoriser l'infiltration des eaux dans le sol. Le site sera équipé de bornes de recharge pour des livraisons en véhicules électriques.

La mise en service de l'entrepôt est prévue pour 2026 et représentera à terme la création d'environ 500 emplois directs et indirects.

"Cette implantation dans la zone portuaire de Limay, grâce à son interface multimodale, est une localisation stratégique unique qui exploitera le trafic fluvial à son maximum, évitant toute saturation du réseau de distribution déjà existant. Il s'agit d'une étape majeure pour le développement durable de notre territoire."

Yann Perron
Vice-président délégué à l'axe Seine et à l'énergie

Parc d'activités économiques :

une offre foncière qualitative sur l'axe Seine-Paris-Normandie

La Communauté urbaine dispose de 7 pôles d'activités économiques majeurs, 56 parcs d'activités économiques (PAE), 12 sites d'immobilier d'entreprise et plus de 16 000 m² de surfaces locatives. GPS&O propose une assistance sur mesure pour répondre aux besoins des entreprises :

- **Aide à l'implantation sur les parcs d'activités économiques (PAE) :** identification du foncier économique, aménagement de la voirie et réseau divers
- **Accompagnement du parcours résidentiel au sein de notre réseau d'immobilier d'entreprise** (incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprises, bâtiments industriels et locatifs)

PAE LES HAUTS-REPOSOIRS – LIMAY

45 Ha
56 entreprises
765 salariés
15 Ha supplémentaires de foncier disponible

Ils ont choisi le PAE des Hauts-Reposoirs : KP1 (préparation de béton éco-matériaux, Aciérie ALPA (construction), Seqens, NextPharma (pharmaceutique), Suez environnement, GDE (éco-industrie).

Sur ce pôle qui regroupe plusieurs filières industrielles remarquables, GPS&O a lancé une consultation, au 2ème semestre 2024, pour la valorisation d'un foncier de près de 15 hectares. Cette extension conforte la stratégie de développement économique de la Communauté urbaine tournée vers la réindustrialisation et la création de nouveaux emplois. La collectivité sera attentive aux qualités d'insertion du projet proposé qui devra permettre d'atteindre plusieurs objectifs :

- **création d'emplois et impact économique,**
- **caractère innovant du projet par rapport au secteur d'activité,**
- **diversification et complémentarité par rapport au tissu industriel existant,**
- **responsabilité environnementale (durabilité, modularité et réversibilité).**

PAE MANTES – BUCHELAY

270 entreprises
107 Ha
3150 salariés
3 Ha supplémentaires de foncier disponible (1 Ha pour un pôle de loisirs et 2 Ha pour des activités économiques)

Ils ont choisi le PAE Mantes - Buchelay : Leroy Merlin, Safran Helicopter Engines, Linxens, France Boissons...

Le Parc d'Activité Mantes - Buchelay a été retenu par France Boissons (Groupe Heineken) - acteur national de la distribution depuis plus de 50 ans - dans le cadre de la réorganisation de son schéma logistique d'Ile-de-France avec la création d'une nouvelle plateforme de 19 000 m², qui regroupera les sites de Rosny-sur-Seine et de Gennevilliers.

© Philippe Billard

Les travaux ont débuté en 2024 et le bâtiment sera livré au 1er trimestre 2025. Il devrait accueillir environ 150 collaborateurs (environ 30 emplois transférés de Rosny-sur-Seine et 120 créations sur le territoire de la Communauté urbaine en provenance du site de Gennevilliers). Les recettes fiscales estimées pour ce projet s'élèvent à environ 200 000 € par an pour GPS&O.

PAE LES CHEVRIES – FLINS-SUR-SEINE (SPIRIT)

57,49 Ha (Aubergenville/Flins-sur-Seine)
65 entreprises
3015 salariés
5,7 Ha supplémentaires de foncier disponible

Ils ont choisi le PAE Les Chevries – Flins-sur-Seine : Golf Plus, Mills Investissement, Façade Parisienne, Pyramide, Anotera (Pelatis), Gardinier, Easymove & Co, Sade Telecom (ENSIO) ....

L'appel à consultation de l'extension du PAE a été remporté par l'opérateur SPIRIT en 2020. Son projet est le développement d'un village d'entreprises, sur un terrain de 57 368 m² avec une surface de plancher de 25 791m², divisé en 14 bâtiments répartis en 4 tranches de travaux (25% bureaux, 75% activités). Les tranches 1 et 2 ont été réceptionnées à l'été 2024 et 8 entreprises ont intégré leurs nouveaux locaux (près de 200 salariés au total).

Les travaux de la tranche 4 sont prévus en 2025 et ceux de la tranche 3 en 2026.

PAE LES GROUX – BURES / MORAINVILLIERS

3,7 Ha
21 entreprises
95 salariés
1,7 Ha supplémentaires de foncier

Le Parc d'Activité Economique de Bures-Morainvilliers (dit "les Groux") fait l'objet d'une extension autour du parc déjà existant : 17 337 m² s'ouvrent à l'urbanisation. Les nouveaux terrains du PAE, divisés en deux lots, ont fait l'objet d'un appel à projet, remporté en 2023 par les sociétés IPE et ASTIOM. Les travaux d'aménagement confiés par la Communauté urbaine à l'aménageur EPAMSA consistent en une voie de desserte avec espace de retournement des véhicules, des trottoirs, des espaces verts et des éclairages publics.

La société FIMAP, producteur et distributeur de laveuses industrielles, a obtenu le permis de construire, pour un démarrage des travaux début 2025. 15 nouveaux postes sont attendus pour fin 2025. Des prospects ont été identifiés pour la commercialisation des 5 lots gérés par ASTIOM. L'aménagement débutera fin 2024.

"Avec nos 56 parcs d'activités économiques (PAE), la Communauté urbaine propose une offre foncière qualitative sur l'axe Seine-Paris-Normandie. GPS&O, ce sont aujourd'hui 7 pôles d'activités économiques majeurs, 12 sites d'immobilier d'entreprise et 16 000 m² de surfaces locatives. La réindustrialisation du territoire est en marche !"

Evelyne Placet
Conseillère déléguée au foncier

Un calendrier de festivités sous le signe de l'Olympisme

2024 marque le lancement par la Communauté urbaine d'animations spéciales JOP qui ont permis d'insuffler pendant 4 mois l'esprit de l'Olympisme sur le territoire. Autant de belles occasions de profiter de l'élan de olympique pour créer un engouement populaire autour du sport.

Du 8 avril au 27 juillet

Village GPS'Olympique

Véritable stade d'athlétisme mobile, le village GPS'Olympique a été conçu pour proposer une animation clé-en-main aux communes du territoire. Au programme : 34 étapes sur le territoire pensées comme un lieu de rencontres, de découvertes, de loisirs pour les jeunes, mais aussi un lieu de défis dans le respect des autres. 7022 participants - sportifs en herbe -à partir de 6 ans- ou plus aguerris - ont pu participer à un programme riche en sensations : initiation aux disciplines sportives (saut à la perche, courses de haies, saut en longueur, courses de vitesse, lancer de précision...), sensibilisation au handisport, exposition sur l'Olympisme... À l'issue de tous ces efforts, chacun a pu repartir avec une médaille !

Du 17 au 20 juin

Olympiades scolaires 2024

Placée sous le signe du «fair play», cette compétition interclasses a pour objectif de développer les valeurs de camaraderie, d'entraide et de respect des règles du jeu. La formule des Olympiades a d'emblée séduit, et le succès public était au rendez-vous. Quelques 1500 élèves de CM2, 66 classes et 39 établissements scolaires répartis sur 14 communes du territoire se sont affrontés en équipes dans des épreuves sportives aquatiques et terrestres et même sur glace, durant des sessions d'une demi-journée.

23 juillet

Passage de la flamme

Symbole emblématique des Jeux Olympiques, la flamme olympique a parcouru 12 000 km sur tout le territoire national, avant d'arriver à la cérémonie d'ouverture. 3 communes du territoire Grand Paris Seine & Oise ont pu accueillir le relais de la flamme olympique le mardi 23 juillet 2024, soit trois jours avant la cérémonie d'ouverture des Jeux. Mantes-la-Ville, Les Mureaux et Poissy ont saisi l'occasion de ce moment historique pour offrir aux habitants du territoire un florilège d'animations festives et sportives.

"Le programme de nos festivités JOP 2024 célèbre les valeurs du sport en termes de cohésion, de tolérance et de fraternité. Nos animations "spécial JO 2024" combinent : l'excellence sportive, le challenge de la compétition, mais aussi le partage de moments collectifs et la découverte de nouvelles disciplines. Toutes ces actions qui ont parfaitement rencontré leur public reflètent l'adéquation entre les 4 priorités de la politique sportive conduite par la Communauté urbaine et les attentes de ses habitants."

Sabine Olivier
Vice-présidente déléguée aux sports

Nos champions à l'honneur

Fort de ses quelques 90 821 licenciés de fédérations sportives, Grand Paris Seine & Oise est une place forte du sport en France en termes de licenciés et de résultats. Un certain nombre d'athlètes formés ou qui continuent de s'entraîner sur le territoire dominent la scène nationale et s'illustrent sur le circuit mondial. Aussi, la Communauté urbaine a mis en place un accompagnement des acteurs sportifs locaux et souhaite créer un environnement propice au développement du sport de haut niveau, notamment à travers une politique de subventionnement ou d'aides financières qui offre à ces athlètes olympiques la possibilité de se préparer dans les meilleures conditions pour le grand rendez-vous des JO.

4 athlètes qualifiés pour les JOP

Soutien de 6 clubs et 6 athlètes du territoire

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Communauté urbaine, territoire labelisé "Terre de Jeux", a souhaité soutenir les champions et futurs champions du territoire à travers un partenariat tripartite avec les sportifs et leur club, afin de les aider à préparer leur participation aux Jeux. Un budget total de 60 000 euros leur est ainsi alloué avec un triple objectif :

- Leur permettre de concilier projet sportif et professionnel ;
- Leur garantir les meilleures conditions de préparation physique et mentale pour décrocher toujours plus de médailles ;
- Contribuer à la promotion de l'excellence sportive sur le territoire.

Série vidéo #EnTêteAthlètes

Afin de célébrer l'excellence sportive sur le territoire, la Communauté urbaine a réalisé une mini-série intitulée #EnTêteAthlètes. Composée de 6 capsules vidéo, elle confronte les parcours de champions confirmés et de jeunes sportifs prometteurs qui, outre le territoire, ont en commun d'être animés par la passion du même sport.

Claire Bové (aviron), Dorian Coninx (triathlon), Julie Flamand (para-tennis), Wassila Lkhadiri (boxe), Meril Loquette (para-badminton) et Melvin Raffin (triple saut) ont tous accepté d'être les têtes d'affiche du casting de cette série de vidéos diffusées sur nos réseaux sociaux.

Leur attachement à leur club, leurs astuces forme, leurs meilleurs et pires souvenirs, leurs rêves de sportif ou encore leurs pronostics de médailles bleu-blanc-rouge aux Jeux Olympiques de Paris 2024... Sont quelques-unes des confidences que nos champions ont bien voulu révéler lors de ces interviews croisées.

Des équipements sportifs au niveau olympique

Labellisé "Terre de Jeux", le territoire GPS&O regroupe 7 équipements sportifs retenus en tant que centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Ces équipements d'excellence ont pu accueillir des délégations olympiques étrangères. Au-delà des JO, la qualité de ces équipements permettra à la Communauté urbaine de poursuivre sa politique de partenariat autour des grands événements ou grandes compétitions sportives qui contribuent à son rayonnement sur le plan national et international.

15 athlètes internationaux accueillis entre le 16 juillet et le 3 août 2024

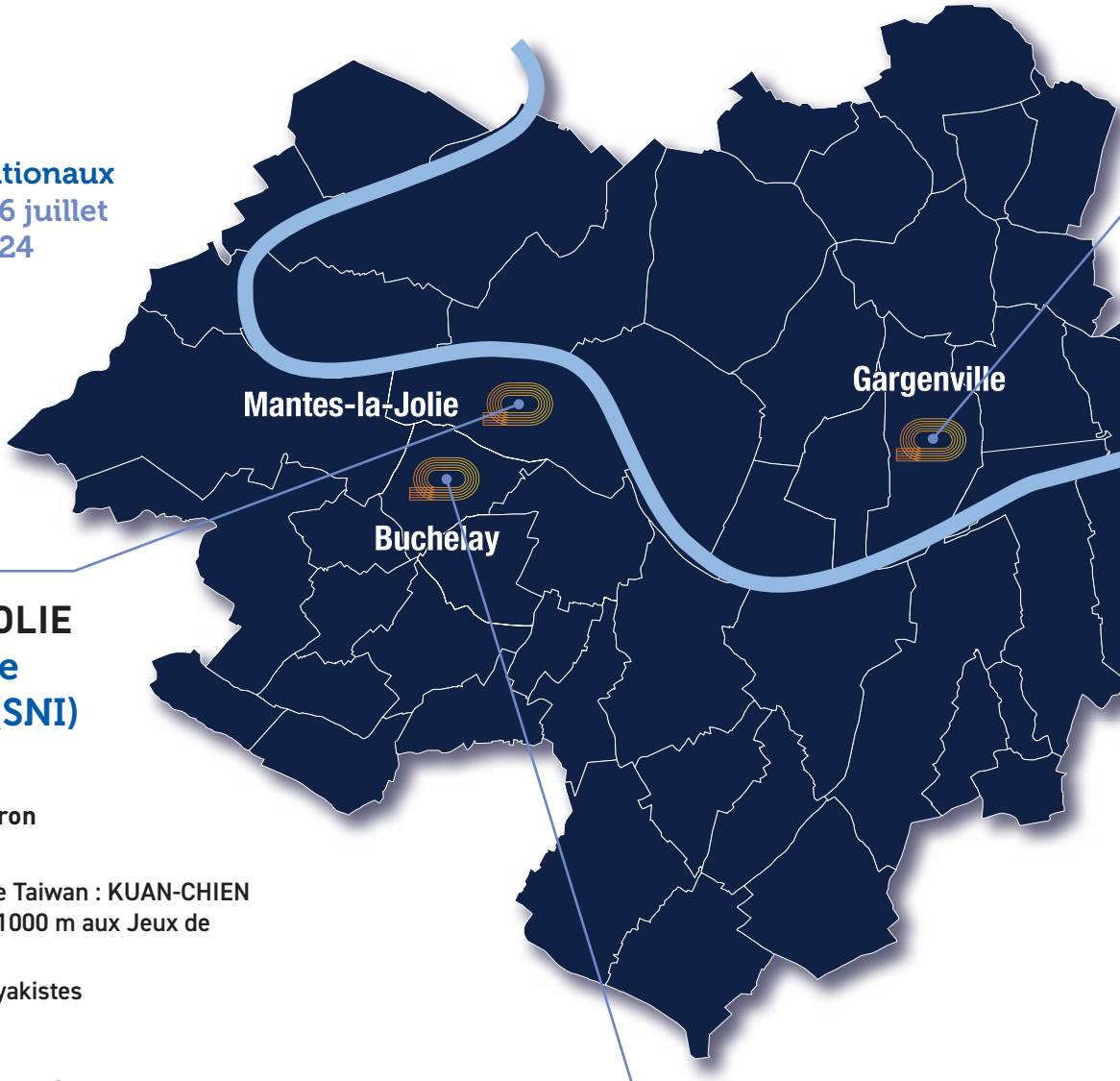

MANTES-LA-JOLIE
Stade Nautique International (SNI) Didier Simond

▶ **Sport concerné : Aviron**

Pour le canoë-kayak :

- Membre de l'équipe de Taiwan : KUAN-CHIEN LAI a courru la C1 de 1000 m aux Jeux de Paris 2024.
- Pour la Norvège, 6 kayakistes

Pour l'aviron :

- La délégation serbe : 3 athlètes
- La délégation algérienne d'aviron une athlète, Nihed BENCHADLI, 23 ans, médaillée d'or aux championnats d'Afrique d'aviron 2023
- Un athlète du Koweit
- + 3 réfugiés CIO

BUCHELAY
Plaine des sports Grigore Obreja

▶ **Sport concerné : Judo**

ÉQUIPEMENTS ET CENTRES DE PRÉPARATION AUX JO

GARGENVILLE
Gymnase des Prés l'Abbé

▶ Sport concerné : Badminton

LES MUREAUX
Gymnase Cosec Pablo Neruda

▶ Sports concernés : Handball, Boxe, Boccia et Breakdance

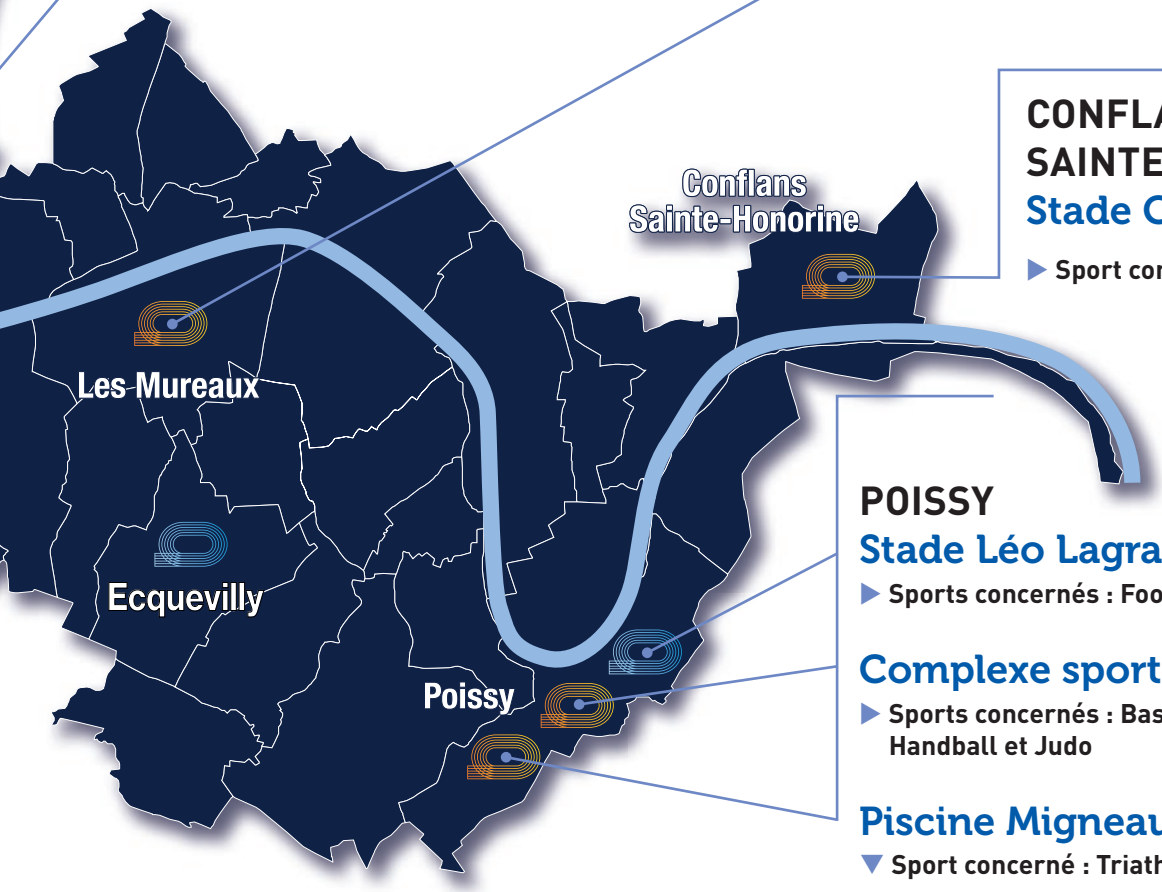

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Stade Claude Fichot

▶ Sport concerné : Athlétisme

POISSY
Stade Léo Lagrange

▶ Sports concernés : Football, Rugby et Triathlon

Complexe sportif Marcel Cerdan

▶ Sports concernés : Basket, Boxe, Cyclisme, Handball et Judo

Piscine Migneaux

▼ Sport concerné : Triathlon

4 athlètes de l'équipe norvégienne

- Vetle BERGSVIK THORN
- Kristian BLUMMENFELT
- Solveig LOVSETH
- Lotte MILLER

3 athlètes de l'équipe des Bermudes

- Flora DUFFY (championne individuelle des derniers JO de 2020 et 5ème aux JO PARIS 2024)
- Erica HAWLEY
- Tyler SMITH

4 athlètes de l'équipe néo-zélandaise

- Hayden WILDE (Vice-champion olympique en individuel des JO PARIS 2024)
- Dylan MCCULLOUGH
- Nicole VAN DER KAAYE
- Ainsley THORPE

4 athlètes de la délégation suisse

- Julie DERRON (Vice-championne olympique en individuelle des JO PARIS 2024)
- Cathia SCHÂR
- Max STUDER
- Adrien BRIFFOD

PROJET SPORTIF DU TERRITOIRE 2024 2026

Adoption du projet sportif de territoire 2024-2026

Avec l'adoption en 2024 de son Projet Sportif du Territoire (PST), la Communauté urbaine dispose d'un cadre clair et d'orientations lisibles et concrètes pour développer avec ses partenaires une offre sportive adaptée aux besoins actuels et attentes des usagers.

Le sport est une compétence partagée, c'est-à-dire que tous les acteurs publics (commune, intercommunalité, Département, Région, Etat...) peuvent intervenir dans la gestion sportive sur le territoire de GPS&O. La Communauté urbaine a donc entrepris d'organiser et de cadrer les interventions de chacun.

Ainsi le projet sportif du territoire - adopté au Conseil communautaire de février 2024 - définit entre autre les lignes de partage entre les politiques municipales et communautaires.

Cette feuille de route renforce les politiques déjà engagées par la Communauté urbaine et fixe des objectifs de développement de la pratique sportive sur le territoire.

Ainsi il revient à GPS&O de :

- Gérer, développer et valoriser des équipements sportifs et des lieux de pratique en adéquation avec la demande et les attentes du monde sportif et des habitants
- Développer une marque territoriale en s'appuyant notamment sur de grands événements sportifs comme les JO de Paris 2024
- Définir et piloter des politiques publiques sportives (savoir nager, sport pour tous, sport-santé...) au service de l'éducation, du vivre-ensemble et du territoire
- Favoriser l'implantation de projets ambitieux et innovants, comme le centre d'entraînement du PSG, pour rêver plus grand.

6 priorités d'action

1 Placer les centres aquatiques et l'enseignement de la natation au cœur de la politique sportive

▶▶▶ **Premières concrétisations en 2024 :** harmonisation des tarifs et des animations des piscines communautaires et généralisation de l'accès au savoir nager pour les élèves d'élémentaire.

2 Poursuivre la rénovation du patrimoine sportif de GPS&O (rénovation énergétique et modernisation des équipements)

▶▶▶ **Premières concrétisations en 2024 :** lancement des études et travaux des piscines de l'Eaubelle à Meulan-en-Yvelines et Sébastien Rouault à Andrésy, du Stade Nautique International à Mantes-la Jolie).

3 Intensifier l'accompagnement des clubs et associations locales et encourager le sport de haut niveau

▶▶▶ **Premières concrétisations en 2024 :** 296 700 € de subventions aux associations sportives du territoire versés par GPS&O.

4 Développer les sports de pleine nature et faire des sports nautiques un vecteur d'image du territoire

▶▶▶ **Premières concrétisations en 2024 :** Intégration en Conseil communautaire de l'ensemble des bases nautiques du territoire à la liste des équipements d'intérêt communautaire. Parmi ces équipements, la base nautique située à Hardricourt fait actuellement l'objet d'un projet de rénovation à l'étude.

5 Renforcer l'accueil de compétitions et d'événements sportifs réputés

▶▶▶ **Premières concrétisations en 2024 :** accueil d'une quinzaine d'athlètes olympiques durant les JOP 2024 dans les centres de préparation aux Jeux et les équipements du territoire.

6 Donner le goût de la pratique sportive

▶▶▶ **Premières concrétisations en 2024 :**
Organisation d'un village olympique itinérant destiné à faire la tournée des communes volontaires.

Une élaboration en 3 temps

Le PST s'appuie sur un diagnostic, conduit entre avril et juillet 2023, par le Centre du Droit et de l'Économie du Sport de l'Université de Limoges. Cet état des lieux pose un constat et identifie les forces et faiblesses du territoire dans les domaines des pratiques et d'équipements sportifs.

Ses enseignements ont nourri et enrichi la dynamique de co-construction du PST, lors d'une phase de prospective : les Assises du sport qui ont réuni, au mois d'octobre 2023, l'ensemble des acteurs concernés (élus, représentants associatifs, partenaires institutionnels et privés) pour imaginer une politique sportive pluriannuelle, ambitieuse et surtout partagée.

Les temps forts des piscines communautaires

Avril 2024

Prévention noyade

Animation "secourisme et sauvetage aquatique" à destination du public pour les enfants à partir de 10 ans et dans le cadre des séances de la natation scolaire encadrée par les maîtres-nageurs et/ou par les pompiers du Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines. Avec des exercices de sauvetage, expositions, quizz, sensibilisations aux numéros d'appels d'urgences ...

210 enfants sur les animations à destination du public et des activités

+ 40 classes, soit plus de 1000 enfants

10 avril 2024

Aquatique's Tour

Recrutement de maîtres-nageurs sauveteurs à la piscine de Verneuil : GPS&O a organisé un forum emploi pour présenter le métier de maître-nageur sauveteur, les formations et financements, mais aussi les postes à pourvoir dans les piscines du territoire. L'objectif ? Susciter des vocations et aider les piscines à recruter dans un secteur en tension, du niveau local au national.

4 recrutements de maîtres-nageurs en 2024

10 mai 2024

Aquasplash

L'opération *Aquasplash* a permis à près de 360 nageurs de tous niveaux de s'amuser sur des parcours aquatiques ludiques préparés par les éducateurs sportifs de six piscines du territoire. Et parce qu'Aquasplash se veut avant tout un événement accessible au plus grand nombre, l'entrée et l'accès aux animations était à 1€ pour tous dans les piscines participantes[1] !

(1) Piscines communautaires à : Andrésy, Poissy, Verneuil-sur-Seine, Porcheville, Les Mureaux

8 au 28 juin 2024

Fête des piscines

Un large choix d'activités et d'animations étaient à découvrir gratuitement dans 4 piscines du territoire[2] : swimrun, structures gonflables, aquabiking, baptême de plongée, animations triathlon, initiation au secourisme et bien d'autres.

800 visiteurs

(2) Piscines communautaires à : Poissy, Les Mureaux, Porcheville, Verneuil-sur-Seine,

17 au 20 juin 2024

Olympiades scolaires 2024

Voir page 70.

Septembre 2024

Inscription aux activités aquatiques

Hors année olympique, les créneaux sont déjà pris d'assaut à chaque rentrée scolaire. Après les JOP de Paris 2024- effet Léon Marchand oblige - les onze piscines gérées par les services de la communauté urbaine ont connu un raz-de-marée. En quelques jours les cours de natation enfants et ados (1 850 places disponibles l'ensemble des piscines concernées[3]) affichaient complets.

(3) Piscines communautaires à : Poissy, Porcheville, Verneuil-sur-Seine, Aubergenville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Conflans-Sainte-Honorine.

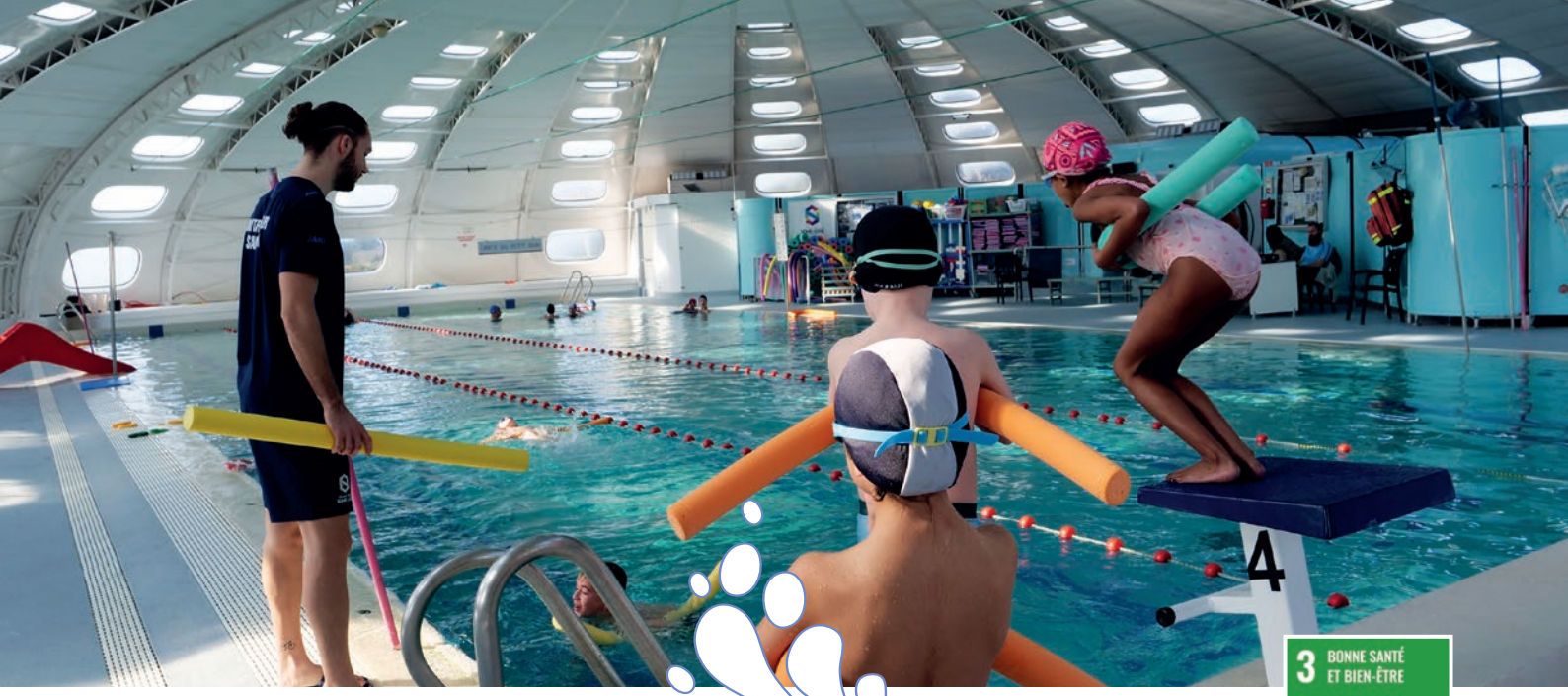

Savoir nager : toujours plus de moyens mis en œuvre

Permettre aux enfants d'évoluer dans l'eau en toute sécurité, lutter activement contre le phénomène de noyades … Voici les objectifs du programme "Savoir nager" de l'Éducation nationale et mis en œuvre grâce à GPS&O.

Les piscines communautaires pilotées en régie consacrent ainsi une large place (40 % du temps d'occupation) à l'apprentissage de la natation et de l'aisance aquatique (moins de 6 ans). Ces séances gratuites, ouvertes aux élèves des classes de CP, CE2, CM2, leur permettent d'acquérir le bagage essentiel pour évoluer dans l'eau en toute sécurité.

Pour renforcer ce dispositif, la Communauté urbaine poursuit également les efforts d'harmonisation tarifaire relative à la natation scolaire entrepris en 2023. Cette nouvelle tarification permet la gratuité des cours d'aisance aquatique pratiqués dans le cadre scolaire pour les niveaux de classes recommandés par l'Éducation nationale (CP, CE2, CM2) dans les 5 piscines communautaires gérées par un délégataire. La mesure s'applique dans toutes les piscines communautaires depuis la rentrée 2024-2025. Ainsi, les communes ne financent plus les lignes d'eau pour leurs écoles.

Un effort financier pour la Communauté urbaine estimé à environ 554 000 € par an.

1 200 classes d'élémentaire concernées en 2024

32 000 élèves

75 maîtres-nageurs sauveteurs mobilisés

Un principe de solidarité inter-équipement

La Communauté urbaine a adapté le calendrier des rénovations des équipements aquatiques à celui de l'opération Savoir nager qui est déployée dans les écoles du territoire afin de garantir les capacités d'accueil de l'ensemble des scolaires au sein des centres aquatiques communautaires grâce à la solidarité territoriale, ce qui permet d'avoir jusqu'à 2 équipements en rénovation au même moment.

Depuis cette année, ce principe de solidarité inter-équipement s'applique aussi pour les associations sportives durant les fermetures de piscines afin de permettre le rayonnement des clubs sportifs du territoire de la Communauté urbaine GPS&O au plus haut niveau.

Rénover et entretenir les équipements sportifs

Afin d'anticiper l'âge et l'état d'usage du parc, l'augmentation des coûts de l'énergie, mais également l'évolution des pratiques sportives, la Communauté urbaine a mis en place un plan pluriannuel de modernisation de ces équipements sportifs. L'optimisation de leur performance énergétique de 40% d'ici 2030 constitue un cap aligné sur les objectifs de préservation des énergies au niveau national et international.

En 2024, GPS&O concentre ainsi 15 % de ses investissements sur la rénovation énergétique et la modernisation de ses bâtiments. Une part de l'enveloppe est également réservée à leur sécurisation. Les équipements sportifs du territoire sont en première ligne : à commencer par deux piscines communautaires, le Stade Nautique International, qui a servi de base d'entraînement pour les Jeux Olympiques, et le stade nautique à Hardricourt.

Focus chantiers

Stade Nautique International (SNI) à Mantes-la-Jolie

Labellisé centre de préparation aux Jeux Olympiques, le SNI constitue l'un des meilleurs bassins d'aviron et de canoë en ligne de France et l'un des plus utilisés pour des compétitions en Europe.

N'ayant jamais été rénové depuis sa création dans les années 1970, le stade nautique fait l'objet des travaux en 3 phases :

- Rénovation du bassin, des berges et des pontons (septembre 2023- été 2024) ;
- Création de nouveaux locaux annexes ;
- Démolition de l'espace Guyader, réorganisation des cheminements, reconstruction de la tour d'arrivée et aménagement paysager.

Les travaux portant sur le bâti et la destruction de l'espace Guyader interviendront entre 2025 et 2027. Cette rénovation complète inscrira le SNI dans l'héritage des Jeux Olympiques pour le territoire et bénéficiera aux quelques 500 licenciés (aviron, canoé, école nautique) et 300 scolaires qui fréquentent le bassin chaque année.

- **Coût de l'opération : 14,8 M€ TTC**

Stade nautique à Hadricourt

Le club AMMH (Aviron de Meulan-Les Mureaux-Hardricourt) développe la pratique d'activités nautiques en compétition loisir, l'accueil des groupes scolaires, le sport santé et l'offre entreprise.

Les locaux de l'AMMH appartiennent à différents propriétaires dont GPS&O et le Département des Yvelines. Vétustes, ces installations ne répondent plus aux normes d'accueil et de confort des différents publics et de mise en conformité pour l'accessibilité. Dans ce contexte, GPS&O a décidé d'engager une opération de construction neuve d'un nouveau pôle nautique en lieu et place des bâtiments existants sur les parcelles dont elle est propriétaire. Les travaux débuteront à l'été 2026 pour une durée prévisionnelle de 14 mois.

- **Coût de l'opération : 5,2 M€ TTC**

Piscine communautaire à Meulan-en-Yvelines

Héritée d'un syndicat à la création de la Communauté urbaine, ce centre aquatique, construit en 2007, présentait d'importantes malfaçons et défauts de structure qui ont nécessité sa fermeture début juillet 2022 pour une rénovation complète et d'ampleur. L'enjeu de la rénovation est d'offrir un bâtiment entièrement sécurisé, remis aux normes et répondant aux besoins de la population du bassin de vie élargi (loisirs, bien-être, natation scolaire pour 11 communes du territoire). Bien sûr l'enjeu est également un bâtiment moins énergivore.

Les travaux qui démarreront en juin 2025, prévoient :

- La rénovation énergétique (– 42% sur les 3 postes eau, chauffage, électricité) ;
- La réfection de l'étanchéité du bassin sportif et l'adaptation du bassin ludique pour les activités d'apprentissage de la natation ;
- L'installation d'une plaine de jeux d'eau en extérieur ;
- La rénovation intérieure du bâtiment et des zones de liaison ;
- La mise en conformité hygiène et sécurité incendie ;
- Le désamiantage et la démolition de l'ancienne billetterie ;
- La mise en œuvre d'une seconde peau photovoltaïque sur la façade côté route départementale.

En complément, la Communauté urbaine souhaite réhabiliter le parking afin de livrer un équipement entièrement rénové. Cette réhabilitation, qui débutera en 2026, est impactée par les obligations des lois Accélération des énergies renouvelables (APER) et Climat et résilience qui impose de construire des ombrières photovoltaïques et de désimperméabiliser la moitié de la surface du parking.

- **Coût de l'opération : 10,3 M€ TTC**

Piscine communautaire à Andrésy

Issue du plan "1000 piscines" mené dans les années 70 par les pouvoirs publics, la piscine à Andrésy fait l'objet d'une rénovation permettant de répondre plus qualitativement aux besoins du territoire, d'améliorer de façon importante sa performance énergétique et le confort des usagers.

Lancés dès la mi-mars 2025, les travaux de rénovation du bâtiment devraient durer 16 mois. Ils englobent :

- La rénovation énergétique du bâtiment : isolation thermique par l'extérieur et rénovation du chauffage ;
- La création d'une extension administrative ;
- L'agrandissement de l'entrée ;
- La réfection du bassin sportif et de la pataugeoire.
- **Coût de l'opération : 6,24 M€ TTC**

GRAND PROJET

l'Institut Parasport-Santé (IPS)

L'Institut Parasport-Santé (IPS) s'installe sur le territoire ! Cet établissement hospitalo-universitaire se positionne comme la référence nationale et internationale pour favoriser l'activité physique des personnes en situation de handicap. En investissant 19 M€ pour la construction de cet Institut, la Communauté urbaine a l'intention d'en faire l'un des projets phares du territoire à plusieurs titres.

Initié par le Professeur Genêt et soutenu par de nombreux acteurs institutionnels, de la santé ou du sport de haut niveau, l'IPS sera le premier institut au monde 100 % accessible et exclusivement dédié au parasport. Du diagnostic à la prescription sur site, ce lieu hors du commun proposera consultations médicales et paramédicales, rééducation, explorations fonctionnelles mais, également, toutes évaluations pluridisciplinaires cliniques.

Ce projet, pour lequel les élus communautaires se sont engagés à l'unanimité lors du Conseil du 26 septembre 2024, va réunir sur le territoire un écosystème de compétences médicales, scientifiques, pédagogiques et technologiques d'excellence au service de tous les parasportifs !

"L'engagement du Conseil Communautaire confirme que l'IPS est une opportunité majeure pour notre territoire, pour ses habitants comme pour son attractivité. Ce projet, très ambitieux mais surtout plein de sens, ne pouvait être porté qu'à l'échelle de notre Communauté urbaine. Je me réjouis qu'il puisse voir le jour."

Cécile Zammit-Popescu
Présidente

Environ **5 000** patients accueillis annuellement par l'IPS (12 000 consultations)

95 emplois directs dans le domaine de la santé et du sport sur le territoire **dont 70% de cadres**

50 emplois indirects et **300** emplois induits

Un plateau pluridisciplinaire dédié au paramédical et au handicap

En s'implantant au cœur de Grand Paris Seine & Oise, sur le plateau de Bècheville, l'établissement va pouvoir créer de nombreuses connexions avec les équipements locaux appelés à en devenir partenaires :

- le service de réadaptation et de médecine du Centre hospitalier intercommunal Meulan-Les Mureaux (CHIMM)
- le foyer d'accueil médicalisé interdépartemental (78/92)
- le campus de formation aux métiers de la santé du Groupe hospitalier territoire (GHT) Yvelines-Nord (centres hospitaliers de Mantes-la-Jolie, Meulan – Les Mureaux, Poissy – Saint-Germain),
- les infrastructures sportives communautaires (piscine de Bècheville).

Un pôle d'excellence à fort rayonnement

Unique au monde, cet institut va regrouper l'expertise nationale et internationale en matière d'aide à la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap, de recherche, de formation et d'innovation. À ce titre, il développera des activités de :

- Formation des professionnels de santé dédiés et des clubs sportifs,
- Recherche sur l'amélioration des performances de haut niveau et des appareillages,
- Innovation en lien avec un incubateur de start-up.

La recherche technologique et physiologique (Assistance Publique- Hôpitaux de Paris, partenaire majeur du projet) devrait favoriser le dépôt de brevets consacrant les innovations issues de ses laboratoires de recherche intégrés.

Un atout pour le territoire et son attractivité

L'installation de l'IPS s'organise au sein d'un écosystème avec un partenariat avce la CCI, plus d'une quinzaine d'entreprises et quelques 65 associations liées au handicap en Vallée de Seine.

L'Institut va également entraîner un accroissement de l'offre de formation sur site : 5000 étudiants sont attendus sur le site et seront formés pour répondre aux besoins croissants liés à la dépendance et à la perte d'autonomie (handicap, vieillissement de la population ...).

Un nouvel élan pour la pratique handisport

Le projet ISPC a reçu le label héritage des JOP 2024. La Communauté urbaine a pour ambition de faire vivre cette structure sur le territoire. À travers des activités de détection et d'entraînement, les para-coachs sportifs de l'Institut apporteront également de nouveaux licenciés aux structures sportives du territoire et accompagneront les clubs locaux vers une transformation en clubs para-accueillants.

Focus sur un chantier ambitieux

- **28 000 m² de terrain cédé à la Communauté urbaine à l'euro symbolique par le Département des Yvelines**
- **8 500 m² de bâtiment intégralement accessible**
- **19 millions d'euros de financement GPS&O pour un coût total estimé à 43 millions***
- **2 ans de travaux pour une ouverture à la rentrée 2026**

*** Co-financeurs : État, Métropole du Grand-Paris, Région Ile-de-France, Conseil Départemental des Yvelines (FS2I) et organisme mutualiste "Tégo".**

CALENDRIER

- **23 juillet 2024 – pose de la première pierre lors du passage de la flamme olympique sur le territoire,**
- **Septembre 2026 – ouverture de l'IPS.**

CULTURE

Temps forts culturels 2024

JANVIER
Biennale de la Danse

6 janvier au 11 février 2024

▶ **Danse / Tout public**

Tous les deux ans, toutes les formes de danse sont au rendez-vous de cet événement rassemblant amateurs et professionnels du territoire.

▶ **Bilan de participation : 3889 spectateurs**

Communes partenaires : Achères, Aubergenville, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Epône, Ecquevilly, Issou, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Meulan-en-Yvelines, Triel-sur-Seine.

FÉVRIER
Les balades des 400 coups

▶ **Spectacle / Jeune public**

Trois fois dans l'année, l'association 400 coups a proposé un festival de spectacle jeune public itinérant.

▶ **Bilan de participation : 6398 spectateurs**

Communes partenaires : Carrières-sous-Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Guerville, Juziers, Limay, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Meulan-en-Yvelines, Les Mureaux, Poissy, Porcheville, Rosny-sur-Seine, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine.

MARS
Les pépites sonores

▶ **Spectacle - concert / Jeune public**

Festival musical pour les enfants, organisé par le Sax d'Achères qui propose des découvertes musicales vibrantes et insolites en itinérance à l'est de la Communauté urbaine.

▶ **Bilan de participation : 4348 spectateurs**

Communes partenaires : Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Poissy.

AVRIL
Le mois des bébés lecteur

▶ **Lecture / Jeune public**

Le réseau de lecture publique propose aux médiathèques du territoire des actions en direction des tout-petits, de leurs parents ou des professionnels de l'enfance afin de favoriser la lecture dès le plus jeune âge. Fin 2023, la Communauté urbaine a lancé la 1ère édition du prix des bébés lecteurs. Destiné aux enfants de la naissance à trois ans, ce prix littéraire invite les tout-petits à voter pour leur album préféré à partir d'une sélection de 4 titres, choisis par des professionnels du livre et de la petite enfance du territoire. Pour permettre de sélectionner un vainqueur, GPS&O prête gratuitement les albums aux familles dans la quarantaine d'établissements partenaires (crèches, médiathèques, multi-accueils, centres de petite enfance, centres de Protection Maternelle et Infantile...). Les votes sont restés ouverts jusqu'à la clôture du mois des bébés lecteurs.

▶ **Bilan de participation : 880 participants**

▶ **Prix des bébés lecteurs : 513 votants à travers 66 structures participantes**

Communes partenaires : Achères, Andrésy, Aubergenville, Buchelay, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Ecquevilly, Epône, Guerville, Limay, Les Mureaux, Les Alluets-le-Roi, Mantes-la-Ville, Mantes-la-Jolie, Magnanville, Meulan-en-Yvelines, Mézières-sur-Seine, Mézy-sur-Seine, Porcheville, Poissy, Rosny-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine et Vernouillet.

MAI
Tracteur Blues

▶ **Musique / Tout public**

Au cœur des villages, une grande fête culturelle autour du blues. Concerts, animations et food trucks.

▶ **Bilan de participation : 2000 visiteurs**

Communes partenaires : Hargeville, Mousseaux-sur-Seine, Soindres.

JUIN
Les balades de Content pour rien

▶ **Festival de cirque et de musique itinérant**

▶ **Bilan de participation : 1440 participants**

Communes partenaires : Breuil-Bois-Robert, Buchelay, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Mézières-sur-Seine, Perdreauville.

JUILLET
Chapiteau sonore

▶ **Musique**

Le Château éphémère a ouvert ses portes en grand le temps d'un week-end festif et familial. Concerts et animations en journée et DJ la nuit. Une programmation éclectique pour tous les goûts et tous les âges : concerts, dj sets, spectacles, animations...

▶ **Bilan de participation : 250 visiteurs**

AOÛT
Léonard la tournée d'été

▶ **Astronomie**

Cet été, GPS&O a guidé petits et grands à la découverte du ciel étoilé grâce à sa station mobile du Parc aux Etoiles. Un rendez-vous en 11 escales dans les communes du territoire entre le 8 juillet et le 1er août 2024.

Communes partenaires : Achères, Andrésy, Aulnay-sur-Mauldre, Fontenay-Mauvoisin, Guerville, Hardricourt, Issou, Juziers, Magnanville, Mantes-la-Ville, Mézières-sur-Seine, Nézel, Poissy, Triel-sur-Seine.

SEPTEMBRE
Ouverture de saison du Théâtre de la Nacelle

▶ **Spectacle vivant**

Le 21 septembre a eu lieu le lancement en musique de la nouvelle saison culturelle du Théâtre de la Nacelle, de retour en ses murs. De septembre 2024 à mai 2025, une programmation toujours plus riche, éclectique, vibrante et conviviale avec 23 rendez-vous autour de la musique, du théâtre, du cirque, de la danse, et des marionnettes !

OCTOBRE
Mars à l'ouest

▶ **Marionnettes**

Du 3 au 25 octobre, festival itinérant de marionnettes et théâtre d'objet dans le cadre de la biennale de la marionnette *Mars à l'ouest*.

Communes partenaires : Aubergenville.

NOVEMBRE
Blues sur Seine

▶ **Concerts**

Du 8 au 23 novembre, le festival légendaire qui fait résonner le blues dans toute la vallée de la Seine revient pour sa 25ème édition.

Communes partenaires : Achères, Andrésy, Aubergenville, Conflans-Sainte-Honorine, Follainville-Dénemont, Fontenay-Saint-Père, Gargenville, Guerville, Limay, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Mézy-sur-Seine, Rosny-sur-Seine.

DÉCEMBRE
Groove on

▶ **Cultures urbaines**

Du 4 novembre au 1er décembre 2024, plus de 20 événements sont proposés par la dizaine de partenaires engagés dans la 2nde édition de ce festival des cultures urbaines. Au programme : danses hip-hop, électro, DJ'ing, beatmaking, beatbox, street-art, arts numériques et visuels, mode...

Communes partenaires : Achères, Andrésy, Aubergenville, Conflans-Sainte-Honorine, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Les Mureaux.

Sur quel pied danser ?
Biennale de la Danse édition 2024

La 4ème édition de la Biennale de la Danse s'est déroulée du 6 janvier au 11 février 2024. Depuis sa première édition en 2017, sa mise en œuvre repose sur les principes de participation, de collaboration et d'inclusion, autour d'une identité culturelle partagée de territoire. Artistes, pédagogues, compagnies, écoles, associations, collectivités : plus de 30 partenaires du territoire font vivre ce rendez-vous orchestré par le Centre de la danse Pierre Doussaint.

Ce travail collectif a permis une programmation artistique 2024 riche et diversifiée : du hip-hop à la danse contemporaine, du classique au modern-jazz en passant par les danses latines, les danses du monde ou encore la danse afro. Le fil rouge a été l'exploration du lien étroit entre culture et sport, alors même que le breaking a fait son entrée aux Jeux Olympiques.

La Communauté urbaine a choisi pour marraine de cette édition une chorégraphe emblématique des danses urbaines, originaire des Mureaux et aujourd'hui d'envergure internationale : Antoinette Gomis.

Sur quel pied danser ? a mis à l'honneur des créations inédites telles que "Le Silence" avec la Cie Antoinette Gomis, "Break" de Bruce Chiefare avec la Cie Flowcus ou encore "Mukashi Mukashi" de Valentine Nagata-Ramos avec la Cie Uzumaki. Mais cette édition a également donné l'occasion de découvrir des talents émergents comme Suprême Legacy, David Rolland Chorégraphies, Cie Box-Crew ou Start 2 Step.

Ainsi, ce sont 40 évènements qui ont accueilli près de 4 000 personnes autour des spectacles mais aussi autour des actions culturelles proposées telles que des ateliers, des stages, des conférences ou des expositions... L'ambition de démocratiser la pratique de la danse a été concrétisée !

Le bilan s'avère positif, grâce à la qualité des propositions artistiques et pédagogiques mais également par sa démarche participative saluée par les partenaires. Cette édition a su rassembler un public varié aux côtés d'habitués, fidèles à ce rendez-vous de la vie culturelle et artistique de notre territoire.

21 représentations
14 compagnies
20 ateliers

2 expositions
19 lieux
16 communes

“Un mur, une œuvre”
Un cru 2024 ambitieux !

Depuis 2019, grâce à l’opération *“Un mur, une œuvre”* les murs de 12 communes* sont déjà devenus des œuvres d’art, reflétant la politique volontariste de GPS&O en faveur de la promotion des cultures urbaines. Pour cette 4ème édition, 10 nouvelles communes ont été sélectionnées pour 19 candidates.

Depuis 5 ans, la Communauté urbaine s’engage pour l’amélioration du cadre de vie par la culture, en finançant la réalisation de fresques artistiques de grande envergure. **L’objectif : faire rayonner l’art dans l’espace public pour le rendre accessible à tous**.

Imaginé avec les communes du territoire, le projet *“Un mur une œuvre”* consiste à proposer à des artistes, des façades de bâtiments communaux comme supports d’expression.

La Communauté urbaine poursuit ainsi l’ambition d’offrir aux habitants un panorama caractéristique des tendances du street-art en réunissant des artistes de grande renommée tels que Monkeybird, Louyz, Eskat, Abys, Jokolor, Adec, Zepha, le collectif Art Osons…

À ce jour, 12 fresques ont été réalisées sur des équipements communaux et deux autres l’ont été sur des équipements communautaires : le Stade Nautique International et le Conservatoire Quincy Jones à Mantes-la-Jolie.

Pour l’année 2024, les 10 communes concernées sont : Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Ecquevilly, Evecquemont, Fontenay-Saint-Père, Le-Tertre-Saint-Denis, Mantes-la-Ville, Les Alluets-le-Roi, Porcheville et Vert. Les artistes Thibaud Coron, Hektor Graffitti, Art mural avec Raphaël Poron, Perrine Honoré, Jokolor, le collectif belge Propaganza, Art et sens mural avec Elodie Iwanski et Eres ont investi notre territoire.

“En créant un parcours d’art urbain audacieux, GPS&O affirme sa volonté de diffuser l’art dans l’espace public. Les habitants sont invités à se laisser surprendre, à ouvrir leur imaginaire au gré de leurs déplacements sur les 23 communes participant à ce jour.”

Laurent Brosse
Vice-président délégué à la culture

GRAND CHANTIER

Rénovation du Théâtre de La Nacelle

La Communauté urbaine voit les choses en grand

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Sorti de terre en 1989, le théâtre communautaire de La Nacelle, situé à Aubergenville, est sur le point de connaître une transformation majeure. La temporalité des travaux a été revue, afin qu'ils puissent être plus complets et plus ambitieux. Ces travaux vont démarrer fin 2025, pour un budget de 6 millions d'euros.

La Communauté urbaine disposera ainsi d'un équipement plus fonctionnel et modernisé en termes de qualité des espaces, de qualité scénique et scénographique mais aussi en termes de confort d'usage pour les spectateurs et également pour les artistes accueillis et les équipes qui y travaillent au quotidien.

En plus des spectacles, le théâtre est utilisé pour la tenue des Conseils communautaires. C'est aussi l'ensemble des fonctions d'une salle de spectacle qui vont être modernisées : accueil, salle de spectacle, espaces spectateurs, espaces des artistes/intervenants, espaces des techniciens, des gestionnaires, office traiteur, bureaux, locaux logistiques…

Il s'agira donc aussi bien de travailler la performance énergétique et la mise en conformité technique du bâtiment que d'améliorer la fonctionnalité et la qualité d'usage des espaces, tant pour les spectateurs que pour les artistes et les techniciens. Une attention particulière sera portée sur la qualité acoustique et visuelle et sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Il est également prévu d'assurer l'aménagement des quais de déchargement et de l'aire logistique, le réaménagement complet de l'espace de stationnement, une révision complète des équipements scénographiques et de l'espace scénique afin de retrouver de la hauteur de scène et une arrière-scène. Bureaux, loges, stockage, espace techniciens, circulations vont faire l'objet de réaménagements.

Les travaux seront l'occasion de proposer un nouveau projet culturel avec pour ambition de développer une véritable centralité culturelle pour ce lieu résolument voulu comme fédérateur.

La saison 2024/2025 aura lieu au Théâtre de La Nacelle !

Après une saison atypique et nomade qui a offert au public des séances et spectacles hors les murs, l'ensemble de la programmation de la saison 2024/2025 du théâtre communautaire sera de retour au Théâtre de La Nacelle.

TOURISME

Le territoire regorge de sites touristiques à visiter à proximité de la capitale, sur quelques heures ou le temps d'un week-end. Forte de ce potentiel, la Communauté urbaine cherche à intensifier le développement touristique fluvial et de proximité. En charge de la promotion de l'offre touristique, la Communauté urbaine s'appuie sur l'Office de tourisme intercommunal (OTI) Terres de Seine qui poursuit une double mission :

1. Donner envie aux habitants du territoire de redécouvrir leur environnement
2. Susciter l'envie des Franciliens de découvrir une destination touristique de proximité, offrant de nombreuses possibilités

ATOUTS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

90 km de berges de Seine

7 ports de plaisance
3 escales-croisières et 4 haltes plaisance

17 sites labellisés "Accueil vélo"

12 000 hectares de forêt

66% d'espaces naturels

11 ambassadeurs de la destination

Temps forts de l'OTI

▶ **PARUTION DE LA BROCHURE *"(RE)DÉCOUVREZ VOTRE TERRITOIRE"*** pour les habitants.

- **3 500 exemplaires distribués**

▶ **OPÉRATION "CET ÉTÉ VOYAGEZ LOIN PRÈS DE PARIS"** en gare de Paris-Saint-Lazare en juin pour faire connaître les offres loisirs accessibles en train.

- **#cpasloinentrain**
- **12 000 flyers promotionnels distribués**
- **Augmentation des réservations en ligne + 25% sur l'été**

▶ **CAMPAGNE D'AFFICHAGE** de 3 semaines sur les réseaux bus à partir du 7 juin pour faire découvrir les offres du territoire aux habitants des Yvelines et des Hauts de Seine.

- **+10% de la fréquentation du site internet**

▶ **ORGANISATION DE LA MAD JACQUES PADDLE TERRES DE SEINE** les 31 août & 1er septembre entre Mantes-la-Jolie et Port Ilon dans la commune de Saint-Martin-la-Garenne.

▶ **CO-ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT, "VILLAGE DES ARTISANS DE TERRES DE SEINE"** le 12 octobre 2024 au centre Marques Avenue Aubergenville, avec la commune et le centre commercial.

- **16 partenaires locaux représentant 13 communes GPS&O.**
- **21 exposants et 6 500 visiteurs**

Tourisme à Grand Paris Seine & Oise : les médias en parlent

- **A RÉÉCOUTER : émission du 31 août sur Radio France Bleue Paris IDF. Audience de 500 000 personnes**
- **EN LIGNE : relais par 2 influenceurs de l'opération Mad Jacques Paddle Terres de Seine des 31 aout & 1er septembre. 50 000 internautes touchés.**
- **BIENTÔT SUR VOS ÉCRANS : émission de TV "Echappées Belles" sur France 5, diffusion le 10 mai 2025**

Audience mensuelle
sur les réseaux sociaux :
+ de 330 000 visiteurs

+ 4,81% de contacts
à la newsletter mensuelle
de l'OTI en 2024

"En partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal, nous avons poursuivi notre travail de développement de la marque "Terres de Seine" avec un renforcement de son offre digitale, son développement sur l es réseaux sociaux, mais aussi des campagnes d'affichage dans les gares et les réseaux de bus de l'ouest francilien, à travers l'organisation d'évènementiels comme la Mad Jacques qui ont permis à de nouveaux publics de découvrir notre territoire. Cette dynamique se traduit par une augmentation de 19,40% de nombres de nuitées au sein des hébergements touristiques du territoire depuis 2021."

Sandrine Dos Santos
Vice-présidente déléguée au tourisme

Taxe de séjour

Une augmentation sans bénéfice pour la Communauté urbaine

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté urbaine collecte la taxe de séjour au titre de sa compétence de promotion du tourisme. Conformément à la loi, les recettes sont affectées au développement touristique.

Toute personne séjournant à titre onéreux dans les hébergements touristiques doit régler une taxe de séjour reversée par les hébergeurs à la Communauté urbaine.

Les recettes de la taxe de séjour communautaire sont entièrement dédiées au développement touristique du territoire de Grand Paris Seine et Oise et servent principalement à financer l'Office de Tourisme Intercommunal Terres de Seine dont les actions à destination des professionnels se multiplient avec notamment :

- Un site web pour connaître le territoire et ses professionnels, une plateforme de réservation, une digitalisation des offres, une grande présence sur les réseaux sociaux ;
- La participation à des forums et salons visant à valoriser le territoire auprès des professionnels du tourisme ;
- Des animations promues par l'office de tourisme mobile "Simone" qui sillonne le territoire.

Les tarifs de la taxe de séjour sont établis selon un barème national valorisé chaque année et fixant un tarif plancher et un tarif plafond. Depuis 2019, le régime de la taxe de séjour a connu plusieurs modifications au travers des lois de finances.

Depuis son institution sur le territoire, les tarifs de la taxe de séjour n'ont augmenté qu'une seule fois en 2023 et uniquement pour les hébergements non classés, la taxe proportionnelle est ainsi passée de 3% du coût de la nuitée à 5%.

En 2024, et malgré les Jeux Olympiques, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a fait le choix de ne pas augmenter sa taxe de séjour. Toutefois, les taxes additionnelles et celle à venir ont un impact très important sur le territoire.

C'est notamment le cas de la taxe de séjour additionnelle de 200% visant à financer Île-de-France Mobilités dont la conséquence est un triplement de la taxe de séjour pour les touristes.

Ce surcoût sera ainsi supporté par les touristes de passage, essentiellement une clientèle issue du territoire national, mais également par les entreprises, le tourisme d'affaires représentant une part très importante de la clientèle accueillie.

Avec une taxe de séjour pouvant atteindre la somme de 13.55 € par personne et par nuit, cette décision met en difficulté les professionnels du territoire qui risquent de voir leur clientèle se diriger vers la Normandie voisine pour leurs différents séjours. Si la Communauté urbaine collecte l'entièreté des taxes de séjour mises en œuvre, elle reverse, chaque début d'année, les recettes complémentaires d'une part à la Société du Grand Paris (15% du montant de la taxe de séjour communautaire) et d'autre part à Ile-de-France Mobilités (200 % de la taxe de séjour communautaire).

MAD Jacques en Paddle

Une autre de forme de tourisme au fil de l'eau

Du 31 août au 1er septembre, s'est tenue la première aventure en paddle sur la Seine, qui a rassemblé de nombreux participants.

Spécialiste des courses d'aventure à travers la France, la Mad Jacques a choisi les rives de Grand Paris Seine & Oise pour organiser la toute première aventure en paddle. Avec toujours le même objectif : revisiter nos pratiques de voyage, en mettant en avant la richesse de l'itinéraire et du territoire traversé, en termes de paysages, de patrimoine et de terroir...

Au programme : 2 jours de découverte des bords de la Seine entre Mantes-la-Jolie et Port Ilon à Saint-Martin-la-Garenne. Après un parcours de 12,4 km en paddle ponctué de checkpoints avec des animations, des défis et autres baignades plus ou moins volontaires, les 200 participants ont pu rejoindre le village dressé pour 24h avec une multitude d'animations : olympiades, loto géant, dj set, fanfare, découverte des savoir-faire locaux, yoga, foodtrucks locaux, massage, dégustation de produits locaux, animations sur l'eau, marché de producteurs...

Cette édition, coordonnée par l'OTI Terres de Seine, avec le soutien de GPS&O et l'aide active des collectivités traversées par l'événement (Mantes-la-Jolie, Saint-Martin-la-Garenne et Guernes), des Voies Navigables de France (VNF) et de partenaires associatifs (AS Mantaise, les Dragon Ladies, le Cercle de Voile de Dennemont), a réussi son pari de faire découvrir la richesse des bords de Seine à 30 minutes de Paris au Nord-Ouest des Yvelines.

200 paddles
sur la Seine

Ages participants :

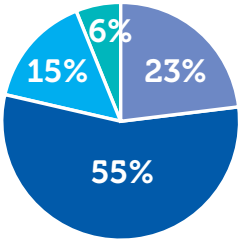

- 25-35 ans
- -25 ans
- 35-45 ans
- +45 ans

91% ont déclaré adorer la Mad Jacques Paddle

74% déclarent vouloir revenir sur le territoire

POTAIN

Dessiner
le territoire de demain

DEMAIN

Aménagement des quartiers de gare Eole

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Alors que l'offre de transports est un facteur clé d'amélioration de la qualité de vie des habitants et un vecteur essentiel d'attractivité économique, l'arrivée prochaine d'Eole (ligne E du RER) présente un atout indéniable pour le territoire. L'enjeu, pour la Communauté urbaine, Île-de-France Mobilités et le Département des Yvelines, est d'accompagner cette promesse de mobilité en pilotant la conception et la réalisation de pôles d'échanges multimodaux favorisant l'accès aux gares par tous les modes de transports, en particulier le bus, le vélo et les piétons.

Inauguration du pôle gare d'Aubergenville

Démarrés en décembre 2022, les travaux de rénovation et modernisation des voiries et espaces publics situés près de la gare d'Aubergenville-Elisabethville se sont achevés au printemps 2024. L'inauguration officielle du pôle gare a eu lieu le 16 septembre en présence de Cécile Zammit-Popescu, Présidente de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, Patrick Stefanini, représentant d'Île-de-France Mobilités et Gilles Lécole, Maire d'Aubergenville.

Les travaux, engagés par la Communauté urbaine, ont permis la modernisation des abords de la gare en la rendant plus accessible, en particulier pour les piétons et les cycles, dans une logique d'amélioration de la qualité des espaces publics. Ces aménagements bénéficient aux quelque 6000 personnes qui fréquentent la gare quotidiennement.

Coût total de l'opération :

4,8 M€
(phase d'études et de travaux inclues)

0,6 M€ de subvention du Département des Yvelines

2,7 M€ de subvention d'Île-de-France Mobilités

1,5 M€ de financement GPS&O

Début des travaux sur les abords de la gare des Clairières de Verneuil

Première station du territoire à avoir été rénovée en prévision de l'arrivée du RER E, la gare des Clairières de Verneuil fait l'objet de réaménagements. 18 mois de travaux, menés en 2024-2025, vont permettre de reconfigurer ses abords dans le respect du patrimoine paysager du quartier.

À la clé :

- Un pôle gare plus verdoyant (plantation d'arbres et végétalisation)
- Un confort amélioré et une circulation apaisée (parvis, voiries et plan de circulation piétons/cycles/bus/véhicules)
- Des accès facilités pour tous les modes de transport (voie et quais de bus, normes PMR, stationnements vélos, parking ...)

"L'aménagement des pôles gares contribue largement aux bénéfices que pourront retirer nos habitants de la future arrivée d'EOLE sur le territoire. En repensant les abords des gares pour créer de véritables pôles multimodaux, propices à la cohabitation entre différents modes de transport, mais aussi centres névralgiques d'une vie de quartier, la Communauté urbaine facilite les déplacements des habitants et investit sur l'avenir en donnant un coup d'accélérateur à l'attractivité de ses communes - à la fois plus agréables à vivre et pleinement connectées avec les infrastructures du réseau francilien."

Pierre-Yves Dumoulin
Vice-président délégué à l'aménagement et au projet EOLE

La Communauté urbaine chef de file de la Démat ADS

La Communauté urbaine a souhaité accompagner ses communes membres dans l'obligation de dématérialisation des demandes d'urbanisme en développant un projet de Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) mutualisé. Opérationnel depuis le 1er janvier 2022, le GNAU a désormais conquis de nombreux utilisateurs et s'inscrit durablement dans une dynamique d'amélioration des relations entre le public et l'administration. À ce jour, 66 communes du territoire bénéficient du service de dématérialisation des autorisations d'urbanisme.

Accessible par les usagers depuis le site internet des communes et sur le site internet de GPS&O, il répond à une obligation de la loi Elan qui impose aux communes de proposer aux administrés un service par voie électronique pour déposer leurs demandes et d'instruire totalement sous format dématérialisé les demandes d'urbanisme.

En 2024, des évolutions techniques ont pu être développées afin de mettre au point un outil d'instruction adapté qui remplacera, à terme, le logiciel métier actuellement utilisé par les instructeurs. GPS&O est l'un des seuls établissements publics de coopération intercommunal (EPCI) de France engagé avec l'éditeur dans la conception du nouveau logiciel métier Oxalis-Expert. Forte de cette expérience, une formation "spécifique GPS&O" avec l'éditeur a permis de former près de 150 agents communaux, sur le dernier trimestre 2024.

Parallèlement, GPS&O propose un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme permettant aux communes qui le souhaitent de disposer d'un service public de gestion des demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie par les usagers.

7902 comptes de particuliers créés

668 comptes professionnels créés

7294 demandes d'urbanisme déposées dont 5330 numériques (73 %) et 1964 dossiers papier (27%)

"Le centre instructeur de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme la Communauté urbaine a été reconnu par l'État comme l'un des plus novateurs. La réussite du projet GNAU sur le territoire sert aujourd'hui de modèle et a fait l'objet d'une vidéo promotionnelle auprès des autres EPCI de France. Cette reconnaissance reflète bien la qualité de service et l'appui apporté aux communes et à leurs habitants dans une démarche de simplification des procédures et d'amélioration des relations à l'usager."

Maryse Di Bernardo
Conseillère déléguée à l'urbanisme

Les projets de renouvellement urbain sur le territoire GPS&O

La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise porte sept projets de renouvellement urbain. Ils représentent soixante-dix ans d'histoire du développement urbain de notre territoire. Construits dans les années 1960/1970 pour accompagner le développement de l'industrie automobile le long de la Seine, ces grands ensembles, qui ont connu la crise des banlieues des années 1980/1990, sont entrés dans une phase de renouvellement urbain depuis plus de 20 ans grâce aux politiques de la ville.

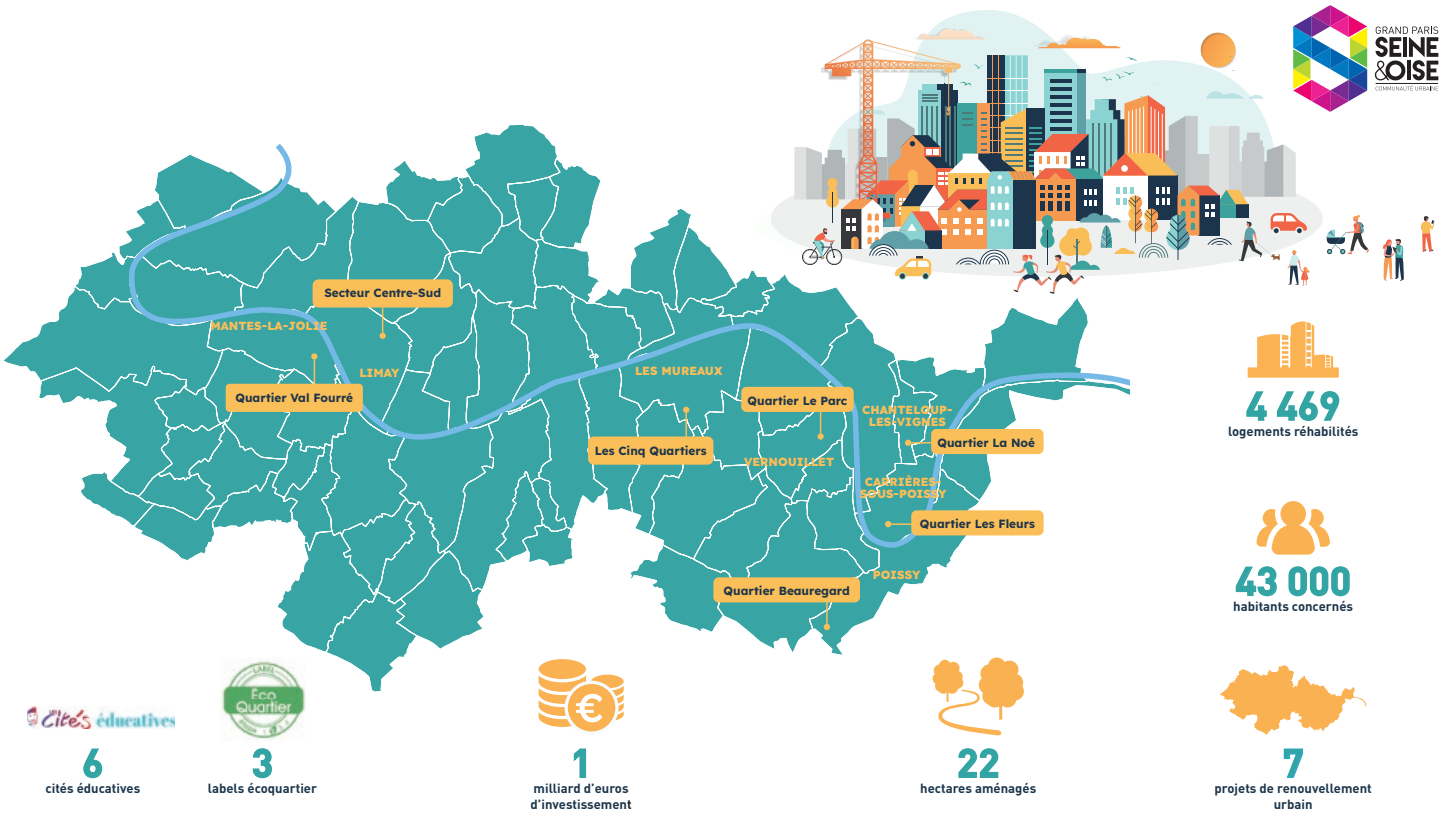

Aujourd'hui, GPS&O coordonne 4 projets soutenus par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) :

- 2 d'intérêt national, le Val Fourré à Mantes-la-Jolie et les Cinq Quartiers aux Mureaux,
- 2 d'intérêt régional, le quartier de la Noé à Chanteloup-les-Vignes et le quartier dit Centre-Sud à Limay.

Le Département des Yvelines les accompagne également à travers son Programme de Relance et d'Intervention pour l'Offre Résidentielle des Yvelines (PRIOR).

Il soutient de plus 3 autres projets : le quartier des Fleurs à Carrières-sous-Poissy, la Cité du Parc à Vernouillet, le quartier Beauregard à Poissy.

Représentant 1 milliard d'investissement contractualisé, ces différents programmes concernent 43 000 habitants, soit près de 10% de la population de la Communauté urbaine.

Focus territorial

LES MUREAUX

Quartier des Musiciens et pôle Léo Lagrange

Entamée il y a 20 ans, la rénovation de ce quartier aux Mureaux se poursuit. À la suite de la livraison du parc Molière en 2017, premier aménagement public français certifié Haute Qualité Environnementale (HQE), le nouveau programme de renouvellement urbain concerne pour l'essentiel l'entrée de ville sud, le quartier des Musiciens et le secteur Léo Lagrange.

CHIFFRES-CLÉS

- **2 800 habitants concernés**
- **100 M€ de budget global**
- **728 logements sociaux réhabilités et résidentialisés**
- **196 logements démolis**
- **5 000 m² de jardins familiaux**
- **31 000 m² d'espaces publics aménagés**
- **Label Écoquartier**
- **Label Cité éducative**

QUELLES AVANCÉES EN 2024 ?

- Inauguration du Pôle Léo Lagrange par la Ville des Mureaux
- Aménagement par GPS&O des rues Pierre Bérégovoy et Robert Cimetière, pour faciliter les accès à ce nouvel équipement éducatif phare de la ville et à la future caserne de pompiers
- Travaux de réalisation de la halle sportive Pierre Brossolette dans le quartier des Musiciens
- Poursuite de la réhabilitation de la tour Rouget de Lisle commencée à la fin de l'année 2023 par le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne
- Installation d'une exposition afin de mettre en valeur le projet et son avancement opérationnel auprès des habitants

Le Pôle Léo Lagrange et la rue Pierre Bérégovoy

Le chantier de la halle sportive Pierre Brossolette

La réhabilitation de la tour Rouget de Lisle

MANTES-LA-JOLIE

Quartier du Val Fourré

En 25 ans, plus de la moitié du Val Fourré a déjà été transformée pour en faire un quartier accueillant et ouvert sur le reste de la ville. Cette dynamique se poursuit avec un projet de rénovation urbaine piloté par GPS&O qui prévoit d'ici 2030 :

- La démolition de **844 logements** et la reconstruction de près de **600 logements** diversifiés,
- La rénovation de plus de **1 700 logements**,
- La restructuration et la rénovation du centre commercial Mantes 2,
- Une intervention importante sur les espaces publics et les équipements publics.

CHIFFRES-CLÉS

- **20 000 habitants concernés**
- **400 M€ de budget**
- **20 000 m² d'espaces publics réaménagés**
- **5 000 m² d'espaces verts créés**
- **Un dispositif de requalification des copropriétés dégradées (ORCOD-IN) qui permet d'intervenir sur les copropriétés**
- **Label Ecoquartier / Programme d'investissement d'avenir / Projet 100 quartiers innovants et écologiques / Quartier résilient**
- **Label cité éducative**

QUELLES AVANCÉES EN 2024 ?

- Enquête publique menée par l'EPFIF au printemps 2024 avant le démarrage opérationnel des travaux (réaménagements des espaces publics, démolitions de 3 tours d'habitation, reconstructions de petits immeubles pour une offre d'habitat plus attractive, réorganisation de la circulation pour désenclaver le quartier...)
- Mise en œuvre d'un projet d'urbanisme transitoire sur la place Clemenceau et sur le secteur Lavoisier avec l'installation de mobilier urbain
- Fin de la réhabilitation du patrimoine CDC Habitat dans le quartier des Musiciens
- Début de la réhabilitation des propriétés des Résidences Yvelines Essonne dans le quartier des Physiciens.

Installation de mobilier urbain sur la dalle Clémenceau

Réhabilitation du patrimoine CDC Habitat dans le quartier des Musiciens

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Quartier des Fleurs

Vaste programme de transformation commencé en 2019, la rénovation urbaine du quartier des Fleurs s'achèvera en 2025. Elle concerne près de 3 000 habitants, soit 20% des Carriérois. Le bailleur CDC Habitat a réhabilité les 859 logements du quartier entre 2019 et 2022 avec une amélioration significative des performances thermiques des bâtiments.

CHIFFRES-CLÉS

- **3 000 habitants concernés**
- **12 M€ de budget**
- **859 logements rénovés**
- **13 000 m² d'espace public**
- **1 473 places de stationnements réorganisées**
- **1 centre communal de santé**

QUELLES AVANCÉES EN 2024 ?

- Achèvement des travaux de résidentialisation du patrimoine de CDC Habitat ; de la rue des Fleurs et de l'allée des Iris
- Lancement des travaux d'aménagement de la rue des Frères Tissier, l'axe majeur du quartier (réalisation d'une piste cyclable, d'espaces piétons confortables et renforcement de la structure paysagère).

L'allée des Iris

La rue des Fleurs

Premier Contrat de ville unique à l'échelle communautaire

Signe de son engagement en faveur des quartiers défavorisés et leurs habitants, la Communauté urbaine se dote d'un contrat de ville unique qui fixe le cadre de référence des partenaires de la politique de la ville. Signé pour six ans (2024-2030), il détermine les priorités, les objectifs communs et les engagements de chacun des signataires, selon leurs compétences et leurs missions.

La politique de la ville est **une politique de cohésion urbaine et de solidarité**, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle a pour ambition d'améliorer les conditions de vie de leurs résidents en agissant pour assurer l'égalité et réduire les écarts de développement avec le reste du territoire.

Un habitant sur cinq de la Communauté urbaine vit dans l'un des quartiers concernés par les dispositifs de cohésion urbaine et de solidarité déployés par GPS&O, avec le soutien de l'État et du Département des Yvelines. Cécile Zammit-Popescu, Présidente de la Communauté urbaine, et Catherine Arenou, Conseillère communautaire déléguée à la politique de la ville, ont présidé le comité de pilotage du Contrat de ville 2024-2030 qui s'est tenu le 28 mars 2024 à Aubergenville avec tous les maires des communes concernées. À l'ordre du jour de cette séance, la présentation des grandes orientations du nouveau Contrat, le premier élaboré à l'échelle de la Communauté urbaine.

Démarche inédite, ce document est le fruit de la concertation des habitants et des maires pour mutualiser les enjeux à l'échelle communautaire. Il a fait l'objet d'une délibération communautaire puis d'une signature officielle le 28 juin 2024.

Une nouvelle géographie de la politique de la ville

Les quartiers relevant de la géographie prioritaire de la **politique de la ville** (QPV) sont les territoires sur lesquels elle est déployée. Le périmètre des quartiers prioritaires de la Communauté urbaine est fixé par le décret du 28 décembre 2023. Ils sont identifiés sur la base d'un critère unique : le niveau de revenu disponible de leurs résidents est inférieur au seuil de pauvreté (soit 1 158 euros par mois en 2022).

Le périmètre du Contrat de ville 2024-2030 est défini ainsi :

- **12 quartiers prioritaires**, soit 64 000 habitants sur 8 communes : Carrières-sous-Poissy (les Fleurs et les Oiseaux), Chanteloup-les-Vignes (Noé-Feucherets), Les Mureaux (Cité Renault Centre-Ville et Cinq quartiers), Limay (Centre-Sud), Mantes-la-Jolie (Val Fourré), Mantes-la-Ville (Les Merisiers-Plaisances et Domaine de la Vallée), Poissy (Beauregard et Saint-Exupéry) et Vernouillet (le Parc).
- **2 quartiers vulnérables**, soit 7 420 habitants sur 2 communes : Aubergenville (Cité d'Acosta) et Meulan-en-Yvelines (le Paradis)
- **5 quartiers d'intérêt local**, soit 21 000 habitants sur 5 communes : Mantes-la-Ville (Les Brouets), Ecquevilly (le Parc), Les Mureaux (Grand Ouest), Carrières-sous-Poissy (les trois tours), Achères (Les Plantes d'Hennemont, La Barricade, Champs de Villars).

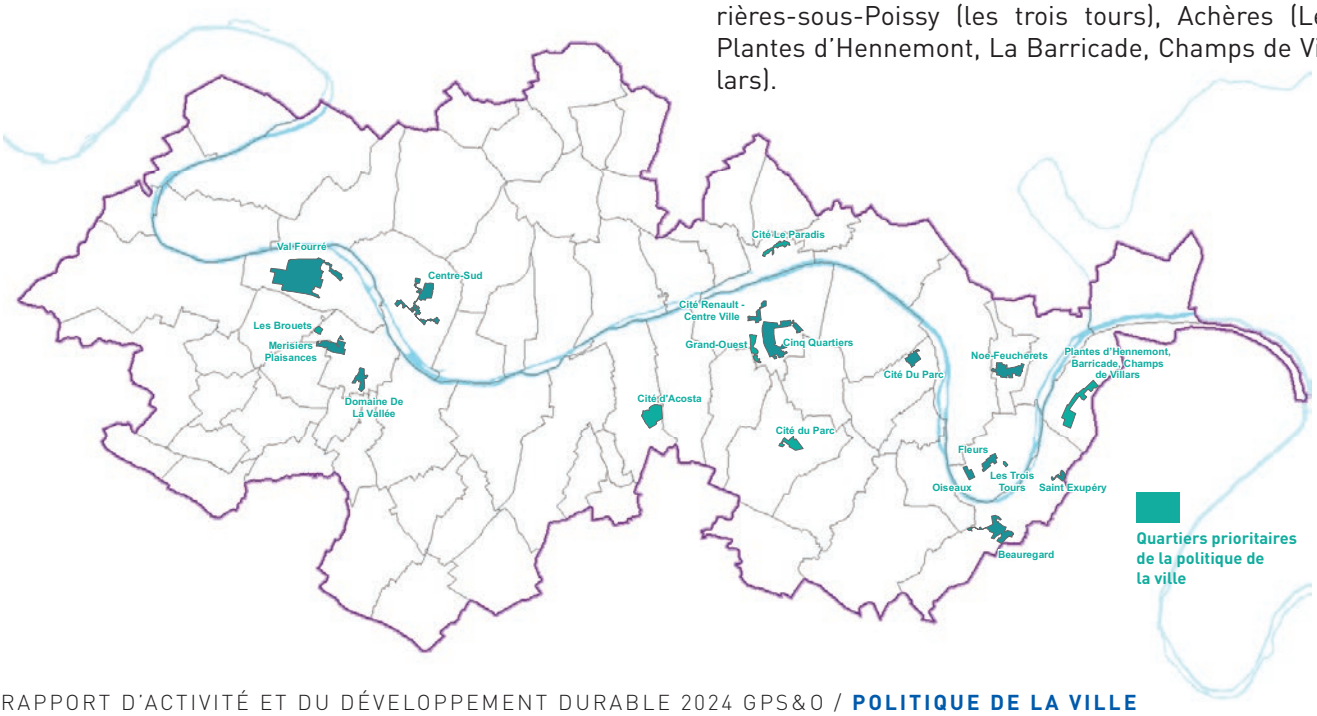

Près d'1/5 des habitants
concernés par **la politique de la ville**

19 quartiers

400 partenaires impliqués
sur le territoire de GPS&O

150 associations

14 bailleurs sociaux

92 420 habitants concernés

5 priorités d'action

Chargée de l'élaboration du contrat de ville, la Communauté urbaine a réalisé un état des lieux du territoire qui a permis la définition du programme d'actions relevant de ses compétences ou de portée intercommunale. Cinq axes prioritaires ont été retenus :

1 Le plein emploi pour les habitants des quartiers prioritaires

- Travailler le lien avec les entreprises, favoriser les immersions et accompagner le développement de l'alternance et de l'apprentissage ;
- Renforcer l'accompagnement en proximité (aller vers) et l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes ;
- Parfaire la coordination des acteurs pour sécuriser les parcours et améliorer le niveau de qualification et de formation.

2 L'émancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation

- Accompagner la réussite éducative, prévenir le décrochage et les ruptures de parcours ;
- Soutenir la parentalité et les démarches de coéducation (associer les parents aux actions éducatives entreprises par les professionnels) ;
- Promouvoir l'accès aux sports, à la culture et aux loisirs.

3 La transition écologique et énergétique

- Accompagner les habitants afin qu'ils s'emparent de ces sujets et soient acteurs de la transition dans leurs quartiers ;
- Adapter les logements et leur environnement aux besoins des habitants ;
- Prévenir la précarité énergétique et accompagner la transition des bâtiments (lutte contre les bouilloires et passoires énergétiques).

4 L'accès aux droits et la lutte contre les discriminations

- Favoriser l'accès aux droits et améliorer l'accompagnement pour éviter les ruptures notamment en luttant contre la fracture numérique et l'illectronisme ;
- Lutter contre les discriminations dans tous les domaines, mieux sensibiliser et informer les professionnels et les habitants.

5 Assurer la tranquillité et la sécurité publique

- Prévenir la délinquance des plus jeunes dès l'âge de 12 ans ;
- Protéger le plus en amont possible de personnes vulnérables ;
- Lutter contre les radicalités ;
- Améliorer la gouvernance et la coordination entre les différents acteurs ;
- Œuvrer pour des quartiers plus inclusifs.

"Je suis heureuse d'annoncer qu'avec le soutien de nos partenaires, nous avons pu mobiliser plus de 20 millions d'euros de cofinancements publics et privés pour soutenir 393 projets portés en 2024 par les associations qui interviennent quotidiennement auprès des habitants des quartiers concernés, afin d'œuvrer ensemble à la construction d'une Communauté urbaine plus solidaire, plus juste et plus humaine."

Catherine Arenou
Conseillère déléguée à la politique de la ville

HABITAT

Un nouveau PLHi pour répondre aux enjeux de demain

Le premier Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLHi) de la Communauté urbaine a défini la politique de l'habitat de GPS&O pour la période 2018/2023. Celui-ci arrivant à échéance, le Conseil communautaire du 29 juin 2023 a engagé la procédure d'élaboration d'un nouveau PLHi et a prorogé de deux années supplémentaires le 1er PLHi jusqu'au 31 décembre 2025. L'adoption du deuxième PLHi est prévue pour la mi-2025 et permettra de couvrir la période 2025-2030.

Constitué d'un diagnostic, d'un document d'orientations et d'un programme d'actions, ce document stratégique doit fixer la programmation de nouveaux bâtiments d'habitation en visant :

1. **la mixité des logements**
2. **l'amélioration du parc existant**
3. **la fluidité des parcours résidentiels des habitants**

Au vu de ses compétences, GPS&O a la possibilité de travailler sur tous les enjeux du parc existant. À ce titre le futur PLHi devra :

- Répondre aux besoins en logements des habitants ou comment concilier attractivité résidentielle, accueil de nouveaux habitants (+ 3460 habitants sur les 5 dernières années) et maintien des parcours résidentiels des ménages locaux ;
- Mettre en cohérence le développement résidentiel avec les capacités actuelles et futures des infrastructures du territoire (EOLE, circulation, stationnement, système scolaire) ;
- Encourager la résilience de l'habitat face au changement climatique tant dans la transformation du tissu existant que dans la poursuite d'une construction neuve très économe en foncier pour contribuer à l'atteinte du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) ;
- Résoudre la difficile équation d'une répartition équilibrée et diversifiée des logements sur 73 communes (rurales, urbaines ou péri-urbaines) induisant des formes d'habitat et des statuts de logements variables (locatif social, privé ou propriétaire) ;
- Anticiper le vieillissement de la population (+ 5 % d'habitants âgés de + 65 ans d'ici 2040*) et ses impacts sur l'habitat entre maintien à domicile de personnes seules dans de grands logements et le développement d'offres dédiées mais pas toujours adaptées ;
- Envisager le lien entre l'habitat et l'attractivité économique comme une chaîne vertueuse : faciliter l'accès au logement pour dynamiser l'emploi, notamment dans les filières de production du logement et de l'écoconstruction.

** Source : INSEE*

Une méthode collaborative

Les communes sont étroitement associées à l'élaboration de ce nouveau PLHi via la mise en place de groupes territoriaux et leur participation au Comité local de l'habitat.

Conformément au cadre réglementaire, les partenaires habitat sont associés à la démarche d'élaboration du PLHi. Il s'agit notamment :

- De l'État,
- Du Département des Yvelines,
- De la Région Île-de-France,
- Des bailleurs sociaux et de l'AORIF,
- D'Action Logement,
- Des acteurs de la construction : EPFIF, EPAMSA, CITALLIOS, OFS des Yvelines, promoteurs,
- Des acteurs du logement : Chambre des notaires, Chambre des propriétaires, Associations représentantes des locataires, FNAIM, ADIL,
- Des acteurs spécialisés : SIAO 78, Énergie Solidaire, CLLAJ, Gestionnaires de logement et d'hébergement, FFB / CAPEB, ARS, CAUE.

En mars 2024, le 1er Comité local s'est déroulé pour partager l'état des lieux et les enjeux du territoire. Depuis, les acteurs de l'habitat, les communes et la Communauté urbaine travaillent à l'élaboration des orientations et du programme d'actions.

CALENDRIER

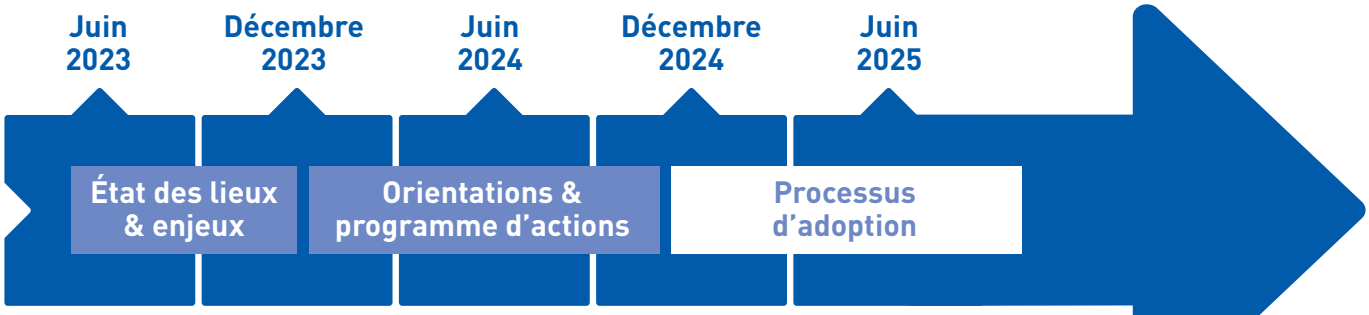

Groupes territoriaux consacrés au programme d'actions

Programmation de l'offre nouvelle : suite schéma régional de l'habitat et de l'hébergement, déclinaison communale

Rencontres thématiques des acteurs de l'habitat

Finalisation sur les mobilités résidentielles, le logement des séniors

État des lieux de l'habitat sur le territoire

UNE TRÈS FORTE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

- + 3 460 nouveaux habitants par an en moyenne entre 2016 et 2021
- La prévision démographique de 450 000 habitants en 2030 va être dépassée

UN NOMBRE DE LOGEMENTS QUI NE CESSE DE CROÎTRE

- 182 829 logements sur le territoire (source INSEE 2021)
- Plus de 22 000 logements mis en chantier depuis la création de la Communauté urbaine
- 3 000 nouveaux logements autorisés par an entre 2018 et 2022

UN PRIX DES LOGEMENTS QUI RESTE ATTRACTIF MALGRÉ LA HAUSSE GÉNÉRALISÉE

- Entre 13 et 28% d'inflation du prix des logements anciens depuis 2006
- Les nouvelles arrivées concernent majoritairement des ménages aisés

UNE FORTE DEMANDE DANS LE PARC SOCIAL

- 28% des résidences principales en logement social
- Une hausse du nombre de demandeurs : 20 900 demandes
- Un délai médian d'attente pour une attribution de 19,8 mois

UN PARC PRIVÉ AVEC UN POTENTIEL DE TRANSFORMATION IMPORTANT

- 13% du parc privé potentiellement indigne, soit 17 500 logements
- 50% des logements privés sont énergivores

"La prolongation sur les deux prochaines années du PLHi nous a permis de confirmer ses principaux enjeux. Les besoins en logements de nos habitants et la résilience du bâti face au changement climatique sont une équation à mettre en commun avec la répartition et la cohérence de l'urbanisation sur le territoire. Construit en commun avec nos communes, le PLHi a aussi pour objectif de contribuer à l'attractivité économique de notre Communauté urbaine en favorisant l'emploi."

Fabienne Devèze
Vice-présidente déléguée au logement

Chauffage urbain

Cap vers le déploiement du réseau de chaleur du Mantois

En matière de chauffage urbain, l'année 2024 a été marquée par les études du renouvellement du contrat de concession du réseau de chaleur urbain du Val Fourré à Mantes-la-Jolie (datant de 1965) qui arrive à échéance au 30 juin 2025.

La chaufferie du Val Fourré déploie 13,7 km de réseaux et alimente l'équivalent de 8 000 logements. Utilisant un bois issu de filières locales, elle prône déjà la mixité énergétique en associant une production en biomasse, au gaz et en cogénération. Les candidats avaient jusqu'au 15 novembre pour soumettre leur candidature à l'appel d'offre lancé en juillet 2024. Le nouveau titulaire (délégataire) sera installé le 1er juillet 2025.

Ce nouveau contrat prévoit un projet d'extension du réseau permettant d'alimenter trois communes : Limay, Mantes-la-Jolie (centre), Mantes-la-Ville.

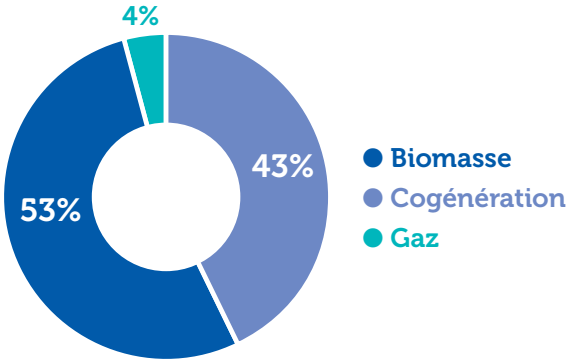

Budget

- INVESTISSEMENT : **90 millions d'euros HT**
- SUBVENTIONS "FONDS CHALEUR" 2024 : **28 millions d'euros HT**

Un scénario ambitieux

Chantier phare des cinq prochaines années, l'extension de ce réseau de chaleur permettra la valorisation de la chaleur fatale de l'usine d'incinération des déchets industriels SARPI, située sur le port de Limay.

Les 115 GWh de chaleur fatale potentielle produits par l'usine d'incinération seront redistribués grâce à une interconnexion avec la chaufferie biomasse de Mantes-la-Jolie effective dès 2027 et la création de 3 nouveaux tracés qui nécessiteront le déploiement de 39 km de réseaux supplémentaires d'ici 2029.

À la clé : **+ 222 bâtiments** potentiellement raccordables au chauffage urbain (immeubles, résidences, écoles, cinémas, industries...).

Cette valorisation de chaleur issue d'une usine d'incinération devra permettre d'atteindre un mix énergétique de 80% d'énergies renouvelables pour les bâtiments raccordés. C'est aussi la garantie de stabiliser durablement les prix de l'énergie pour les habitants, en s'appuyant sur une ressource locale.

Promouvoir les économies d'énergies dans les logements

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Grand Paris Seine & Oise a une volonté forte de mettre en place une politique engageante de lutte contre le dérèglement climatique, contre la précarité énergétique et spécifiquement pour la promotion de l'écoconstruction. Pour cela, la Communauté urbaine s'appuie sur le relais local de l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH), l'espace conseil France Rénov' du Nord des Yvelines porté par l'association Énergies solidaires.

Dans le cadre de la convention 2024, un programme d'actions a été mis en place pour répondre à 3 grands objectifs :

- Conseil sur la rénovation énergétique et la maîtrise de la consommation énergétique auprès des particuliers (co)propriétaires ou locataires et des professionnels ;
- Animation grand public : ateliers, conférences, visites de sites, balades thermiques, concours maison économe, etc ;
- Animation de la matériauthèque de l'écoconstruction.

Un accueil régulier du public assuré par l'espace France Rénov'

Sur les 6 premiers mois de l'année 2024, plus de 900 ménages (en maison individuelle ou en copropriété) ont bénéficié d'un accompagnement France Rénov'.

France Rénov propose depuis 2022 un dispositif d'accompagnement qui encadre le projet de rénovation énergétique de particuliers depuis le diagnostic jusqu'à la mise en œuvre. Entre janvier et juin 2024, 26 nouveaux dossiers ont été ouverts. À noter que depuis le 1er janvier 2024, les espaces conseils France Rénov' du territoire sont guichet unique pour 2 thématiques supplémentaires : adaptation aux logements et logements indécents.

À ce dispositif s'ajoutent des permanences décentralisées en mairie qui depuis cette année ont pris la forme de stands-permanences des samedis matin lors des semaines ÉcoRénov.

Pour quelle raison principale avez-vous sollicité l'Espace Conseil France Renov' ?

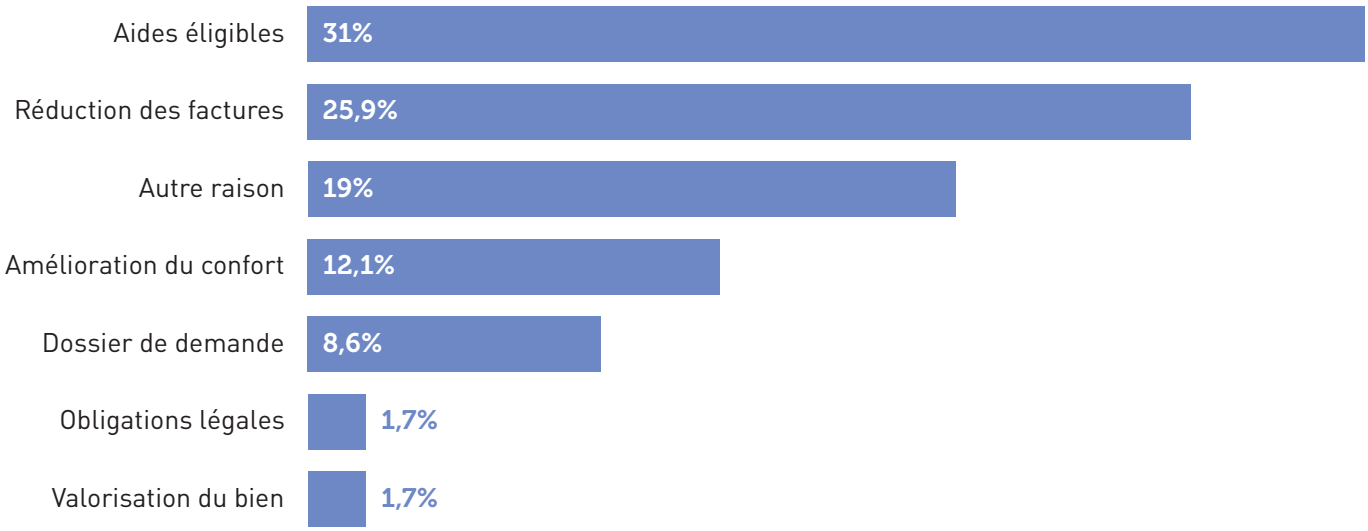

Rénov&O : clé de voute de la sensibilisation

Dans l'idée de rendre plus lisibles les différentes animations du territoire en matière de performance énergétique, la Communauté urbaine a décidé de regrouper par secteur géographique un programme d'action comprenant pour chaque cession :

- 3 balades thermiques au cours desquelles la cinquantaine d'inscrits ont pu étudier les déperditions de bâtiments à travers une caméra thermique et les commentaires avisés des conseillers France Rénov'.
- Une conférence
- Un stand d'information

Ces semaines ont été nommées "semaine Rénov&O". Bien qu'implantées tour à tour dans des communes rurales ou urbaines du territoire, elles sont ouvertes à tous les habitants de la Communauté urbaine.

Près de 300 personnes sensibilisées au cours des 6 premiers mois de l'année

Défi Énergie : chaque geste compte

Le défi Énergie propose aux habitants, en équipe ou en solo, d'atteindre 8% d'économie sur leur consommation d'énergie à la maison, simplement en changeant leurs habitudes et sans modifier leur niveau de confort. Le but de ce défi est de démontrer qu'il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète et mesurable. Ce défi qui se déroule sur la saison de chauffe (du 1er décembre 2023 au 30 avril 2024) a embarqué une cinquantaine de foyers. Leurs efforts ont permis de doubler l'objectif de 8% avec plus de 33 000 kWh économisés au cours de cette édition.

Voltalis : toujours plus d'abonnés

Depuis fin 2023, la Communauté urbaine s'est associée à la société Voltalis pour permettre d'alléger la facture d'électricité des habitants tout en participant à la réduction de l'empreinte carbone du territoire.

Entièrement gratuite et sans abonnement, la solution retenue par la Communauté urbaine présente une nouveauté depuis la rentrée 2024 : l'équipement s'installe désormais sur les chauffages électriques et sur les systèmes alimentés par pompes à chaleur ! Elle repose sur l'installation d'un thermostat connecté sur chacun des radiateurs du logement ou local professionnel permettant un suivi précis de ses usages électriques (chauffage, eau chaude, gros électroménager, froid...) pour mieux les maîtriser.

Parallèlement, ce dispositif contribue activement à la décarbonation et à la sécurité de l'alimentation électrique du territoire. En cas de pics de consommation (notamment lors de la période hivernale), Voltalis peut réduire très brièvement, sans effet perceptible par l'usager, la consommation des appareils connectés aux boîtiers afin de limiter le recours à des centrales thermiques polluantes au gaz, au fioul ou au charbon.

Les particuliers sont la cible majoritaire, mais Voltalis équipe aussi **les professionnels et les bâtiments publics**. Déployée progressivement sur le territoire, cette solution d'économie d'énergie pourrait à terme concerner 30% des habitants des 73 communes. Pour une meilleure promotion du dispositif, Voltalis a pu bénéficier, à partir du printemps, de la diffusion d'un spot publicitaire dans deux cinémas du territoire (270 000 spectateurs).

3 200 foyers et entreprises équipés

155 MWh d'électricité effacés

69 tCO2 évités

(soit l'équivalent en chauffage de 50 foyers pour un an)

"Au cours des premiers 7 mois, les foyers et entreprises qui ont choisi d'équiper leur domicile ou leur local de thermostats connectés Voltalis ont permis une baisse de 69 tonnes de CO2, soit l'équivalent des émissions de 32 allers-retours Paris - New-York en avion ! Permettre de faire baisser gratuitement les factures d'électricité de nos habitants, tout en contribuant activement à la transition écologique, est un engagement fort que nous avons à cœur de poursuivre et d'amplifier pour les prochaines années."

Franck Fontaine
Vice-président délégué au développement durable

Compensation écologique à Rosny-sur-Seine

Dans le cadre de sa compétence développement durable, la Communauté urbaine GPS&O a mis en œuvre des mesures de préservation et de protection des milieux naturels sur le site de l'Ilot Afrique à Rosny-sur-Seine. Il s'agit de compenser des dommages causés lors de l'aménagement de la ZAC des Marceaux sur la biodiversité.

Cet aménagement répond à la troisième étape de la séquence "Éviter-Réduire-Compenser" qui consiste à corriger les effets négatifs d'un projet sur l'environnement. Cette démarche introduite dans la loi dès 1976 a été consolidée en 2016 par la loi de Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

En matière de protection de la biodiversité, elle consiste à créer – à proximité du milieu dégradé – un milieu naturel disposant des conditions optimales pour accueillir les espèces délogées.

Cette zone de compensation est gérée pour accueillir 3 espèces menacées de notre territoire : le petit gravelot (oiseau migrateur), la coronelle lisse (couleuvre), le crapaud calamite. La Communauté urbaine GPS&O aménage et gère ce site naturel afin de préserver ces espèces protégées tout en restaurant des milieux naturels favorables à d'autres espèces de faune et de flore patrimoniales.

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024

GRAND PARIS SEINE & OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville

gpseo.fr

Achères
Andrésy
Arnouville-lès-Mantes
Aubergenville
Auffreville-Brasseuil
Aulnay-sur-Mauldre
Boinville-en-Mantois
Bouafle
Breuil-Bois-Robert
Brueil-en-Vexin
Buchelay
Carrières-sous-Poissy
Chanteloup-les-Vignes
Chapet
Conflans-Sainte-Honorine
Drocourt
Ecquevilly
Épône
Évecquemont
Favrieux
Flacourt
Flins-sur-Seine
Follainville-Dennemont
Fontenay-Mauvoisin
Fontenay-Saint-Père
Gaillon-sur-Montcient
Gargenville
Goussonville
Guernes
Guerville
Guitrancourt
Hardricourt
Hargeville
Issou
Jambville
Jouy-Mauvoisin
Jumeauville
Juziers
La Falaise
Lainville-en-Vexin
Le Tertre-Saint-Denis
Les Alluets-le-Roi
Les Mureaux
Limay
Magnanville
Mantes-la-Jolie
Mantes-la-Ville
Médan
Méricourt
Meulan-en-Yvelines
Mézières-sur-Seine
Mézy-sur-Seine
Montalet-le-Bois
Morainvilliers
Mousseaux-sur-Seine
Nézel
Oinville-sur-Montcient
Orgeval
Perdreauville
Poissy
Porcheville
Rolleboise
Rosny-sur-Seine
Sailly
Saint-Martin-la-Garenne
Soindres
Tessancourt-sur-Aubette
Triel-sur-Seine
Vaux-sur-Seine
Verneuil-sur-Seine
Vernouillet
Vert
Villennes-sur-Seine

© Conception 2024 : GPS&O / cominoe.com - SIRET : 200 059 889 00010 - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimerie certifiée